



Garreaux - 35150 Janzé

Tél. 02.99.47.35.35/Fax. 02.99.47.35.36

Courriel : info@odris.fr

Diagnostics territoriaux Fasild

Familles immigrées en milieu rural : les Maliens de Collinée (Côtes d'Armor)

Angéline Etiemble & Anne Morillon

Septembre 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I- Méthodologie	5
II- Données de cadrage	8
III- Problématique	12
PARTIE I- LES ENJEUX DE L'ACCUEIL DES « NOUVEAUX VENUS » A COLLINEE :	
ENTRE BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE ET OBJECTIF DE PEUPEMENT.....	15
I- Les conditions d'arrivée et les enjeux de l'accueil.....	15
II- Précarité sociale, isolement et problème de mobilité des nouveaux venus	16
III- La mauvaise image des nouveaux venus	18
IV- Identité de la commune et fonction miroir des « nouveaux venus »	22
PARTIE II- LA JEUNESSE COLLINEENNE : SCOLARITE, LOISIRS ET AVENIR PROFESSIONNEL....	25
I- La scolarité en maternelle et primaire	25
II- L'accompagnement scolaire	31
III- Le temps du collège	34
IV- L'après collège et l'avenir des jeunes de Collinée	38
V- Loisirs et animation : espoirs et inquiétudes sur la Jeunesse.....	40
PARTIE III- LE TRAITEMENT SOCIAL DE LA « POPULATION MALIENNE » : ENTRE	
VALORISATION DE LA CULTURE « MALIENNE » ET STIGMATISATION DES « MALIENS ».....	55
I- Histoire de l'arrivée des Maliens à Collinée	55
II- De la perception d'une « communauté » au soupçon de « communautarisme »	58
III- Intégration et avenir des Maliens à Collinée	60
IV- Les limites de l'approche interculturelle.....	62
V- De l'usage de la notion de « seuil de tolérance »	65
CONCLUSION - COMMENT APPREHENDER LES QUESTIONS DE RACISME	
ET DE DISCRIMINATION A COLLINEE ?.....	67
PRECONISATIONS	73
I- Pour l'accueil des « étrangers » à Collinée.....	73
II- Pour la participation des différents acteurs de la commune.....	74
III- Pour la formation des acteurs (élus, professionnels de l'action sociale, enseignants, bénévoles associatifs, etc.).....	74
BIBLIOGRAPHIE	75

Introduction

La Direction régionale du Fasild Bretagne s'interroge depuis plusieurs années sur la situation de la population malienne à Collinée tant au regard des modalités d'intégration que des mécanismes de discrimination.

Soucieuses à la fois de la demande du Fasild et des questionnements des acteurs locaux sur la jeunesse, nous avons souhaité quelque peu élargir l'étude et considérer l'ensemble de la population de Collinée et, parmi elle, les « jeunes » et les « Maliens ».

I- Méthodologie

1. La démarche de diagnostic

La méthodologie adoptée s'inscrit dans une démarche participative avec pour objectif la valorisation des connaissances des acteurs tout en favorisant les interactions entre l'ensemble de la population. Il s'agit de faire émerger chez eux un discours, une réflexion et une prise de conscience. L'objectivation est cependant une phase nécessaire pour une réelle prise de conscience et de transformation des pratiques. Pour ce faire, nous avons adapté les techniques d'enquête habituelles, notamment l'entretien semi-directif en lui donnant une dimension plus réflexive qu'à l'accoutumé.

La démarche de diagnostic consiste à partir de la connaissance des acteurs locaux, qu'ils soient élus, professionnels de l'intervention sociale ou de l'animation, enseignants, habitants ou « jeunes » et de prendre en compte tous les points de vue, expériences et représentations des uns et des autres, sans considérer que les uns sont *a priori* plus ou moins intéressants que les autres. La complémentarité des opinions au sein de la commune permet de relativiser des situations telles qu'elles sont vécues et/ou perçues et de comprendre la dynamique locale pour éclairer la problématique de l'intégration telle qu'elle se pose à tous. Il s'agit, le cas échéant, de confronter des représentations ignorées ou mal comprises afin d'améliorer les pratiques des élus et professionnels, ainsi que les relations entre les Collinéens, quels que soient leur âge, origine ethnique et catégorie sociale.

Enfin, en tant que sociologues, nous disposons d'outils et de la distance nécessaire pour proposer une analyse de la situation collinéenne qui ne saurait toutefois se substituer à l'analyse des acteurs locaux eux-mêmes. L'objectif est certes de proposer une analyse sociologique détachée, mais aussi de la confronter à celle des acteurs afin qu'ils puissent se l'approprier.

2. Les données recueillies

Des données de cadrage pour appréhender les dynamiques économiques et démographiques de Collinée : notamment les données de l'Insee. Précisons à cet égard que le prochain recensement n'aura lieu à Collinée qu'en 2007 et que seules les données de 1999 sont actuellement disponibles. Néanmoins, nous avons tenu compte des naissances dans la commune (environ une dizaine par an), des nouveaux arrivants (projets de construction) et des

données disponibles dans les collectivités locales (mairie, communauté de communes notamment). Il existe quelques mémoires d'étudiants réalisés ces dernières années, avec des approches différentes (sociologique et géographique) ainsi que des rapports d'études ¹.

Nous avons dépouillé le bulletin municipal sur une période de dix ans (deux équipes municipales). Ce bulletin donne des indications précieuses sur la vie locale et municipale, les événements récurrents (le « Repas malien » d'une année à l'autre, par exemple) et les acteurs clés de la vie associative et politiques de Collinée. Les éléments recueillis ont été un support intéressant pour mener les entretiens avec la population. Nous avons également pu consulter le « journal de bord » du maire de la commune, M. Guilloët, dans lequel, depuis son élection en 2001, il consigne les événements de la commune, les coupures de presse (Ouest-France et Télégramme) relatifs à Collinée et note ses impressions.

3. L'enquête de terrain

Le diagnostic repose sur un corpus de 54 entretiens semi-directifs, approfondis, réalisés avec une population la plus diverse possible, mais aussi sur un ensemble d'observations « flottantes » (déambulations dans l'espace public) et directes dans des manifestations publiques ou semi-publiques (« théâtre-forum » sur la violence, vœux du maire, réunion accompagnement à la scolarité, repas malien...). Les observations directes permettent d'affiner, voire de contredire, les discours recueillis par entretien.

Tableau 1 : catégories de personnes interviewées

Catégories	Nombre
Élus	3
Professionnels	20
Commerçants	3
Habitants	15
Dont « Maliens »	5
Dont bénévoles associatifs	4
Jeunes	13
Dont « jeunes Français d'origine malienne »	6
Total	54

Concernant leur réalisation, il convient de préciser que pour tout entretien sociologique, les intervieweurs se posent les trois questions suivantes à propos de l'interviewé : 1. Qui est-il ? C'est-à-dire son identité sociale (sexe, âge, origine sociale, origine nationale, profession, situation familiale, niveau scolaire, lieu de résidence, etc.) ; 2. Que fait-il ? Ses pratiques dans un domaine considéré (par exemple, pratiques professionnelles en lien avec la jeunesse, expérience de la scolarité à Collinée pour les collégiens, etc.) et 3. Que pense-t-il ? (degré de satisfaction, préférences, représentations, souhaits, critiques, etc.). Par contre, contrairement à la démarche habituelle de l'entretien où l'intervieweur est le plus neutre possible dans ses

1. Karine Renault, *Travailleurs africains en milieu rural*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2, 1992 ; Valérie Michel, *L'intégration d'une communauté étrangère en milieu rural : la communauté malienne à Collinée*, mémoire de maîtrise de géographie, Université Rennes 2, 1999.

interventions, nous avons souhaité réagir aux propos de nos interlocuteurs et, le cas échéant, porter la contradiction car la réflexivité au cours de l'entretien assure à l'enquête sa particularité de diagnostic ².

4. Un projet de rencontres entre acteurs de la commune

Nous avons envisagé de proposer des ateliers avec l'objectif de réunir une quinzaine de personnes – de composition variable selon le thème abordé – pour recueillir des données qualitatives tout en contribuant à un échange entre élus, professionnels, habitants, jeunes, etc. sur les expériences des uns et des autres, qu'elles soient professionnelles ou associatives et d'alimenter *in fine* la réflexion sur la situation de la population et des jeunes à Collinée et de faire évoluer les pratiques et les représentations. Or, nous avons dû nous adapter à la complexité du terrain et il nous a semblé, en définitive, que la tenue de ces rencontres était prématurée.

Nous avons tout de même tenté l'expérience pour en mesurer sa faisabilité à moyen terme et proposé une rencontre le samedi 23 septembre, initialement organisée de la manière suivante :

- De 14 h à 16 h : « Jeunesse, scolarité et loisirs à Collinée (école, aide-aux-devoirs, études, projet professionnel, loisirs, animation, local jeunes, etc.) » ;
- De 16 h 30 à 18 h 30 : « La vie quotidienne à Collinée (services, transports, emploi, vie associative et culturelle, vie sociale, etc.) ».

Quelque peu décevante par le nombre de participants (une petite dizaine en tout) l'après-midi fut en revanche riche en échange et nous invite à penser qu'il est possible - et même souhaitable - de proposer ce type de rencontre à Collinée. En effet, les quelques participants, soucieux d'améliorer leur cadre de vie et les relations entre Collinéens, se sont exprimés aussi librement que possible sur les points forts et les points faibles de la vie à Collinée, sur leurs attentes et problèmes, révélant des situations personnelles parfois difficiles mais dans lesquelles ils apparaissent *acteurs* à part entière.

2. Cf. Jean-Claude Kaufman, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1997, 148 p.

II- Données de cadrage

Collinée est une commune de moins de 1000 habitants des Côtes d'Armor, située dans le pays du Mené, dans le Centre Bretagne. Chef lieu de canton, elle est membre de la communauté de communes du Mené créée en 2000. L'intercommunalité s'est mise en place sur un territoire détenteur d'« *une culture du développement local* » (communauté de communes). Dès les années 1960, en effet, le Mené a engagé une réflexion sur son devenir. Cette « culture » amène à trouver rapidement des relais pour les projets. Sept communes participent à cette communauté, qui regroupe près de 6 250 habitants : Collinée, Langourla, Le Gouray, Plessala, Saint-Gilles du Mené, Saint-Gouéno et Saint-Jacut du Mené. Selon notre interlocuteur, la communauté de communes s'inscrit dans un « *petit territoire enclavé* ». Cette configuration détermine les attentes de la population. Le territoire est, en effet, éloigné des centres urbains et de leurs services et loisirs (cinémas...).

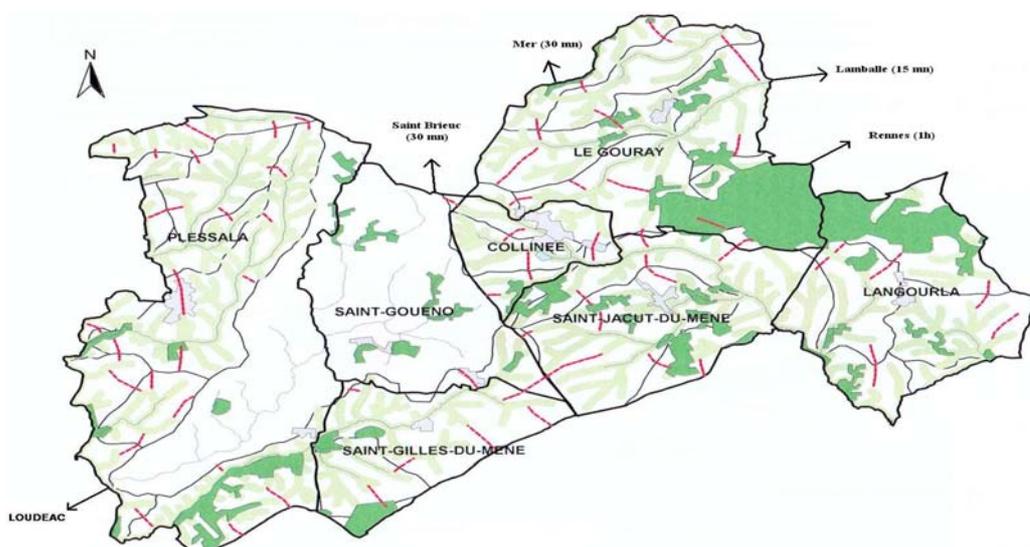


Figure 1 : carte de la communauté de communes du Mené

L'entreprise agroalimentaire Kermené est inscrite dans le paysage communal. Implantée à Collinée depuis les années 1950, employant à l'époque une cinquantaine d'employés, l'entreprise a évolué au fil des années, devenant la première entreprise privée du département avec plus de 2 000 employés³. Des petits commerces (boulangerie, supérette, presse, coiffeurs, électroménagers, bijouterie, vêtements, restauration et café, taxi), des services (médecins, pharmacie, poste, banques, trésor public, permanences du Cdas et de la Pmi, de la mission locale), enfin, des équipements scolaires publics (de la maternelle au collège), une bibliothèque, une cyberbase, un local pour les jeunes, un centre culturel et des associations, reflètent la vitalité de Collinée. L'absence de transport en commun, en dehors du car scolaire, de grandes voies de circulations et la distance des centres urbains plus importants, Loudéac et Saint-Brieuc, font aussi les spécificités de la vie dans la commune. Le problème de la mobilité peut être une entrave à l'accès à l'emploi et à la formation.

3. L'entreprise est rachetée par le groupe *Leclerc* en 1975.

La commune est composée essentiellement d'un habitat pavillonnaire, recouvrant des ménages locataires et propriétaires de leur logement. Quelques petits pavillons sont dans le locatif social, notamment dans les secteurs dit de Bellevue, près du bourg, et de la Bosse. Au recensement de 1999, 55,3 % des ménages sont propriétaires de leur logement et 40,8 % en sont locataires, parmi eux un peu moins de 20 % résident dans un logement HLM. Les deux petits collectifs HLM sont situés dans le secteur de la Bosse, excentré par rapport au bourg. A mi-chemin de la Bosse et du bourg se trouvent les équipements scolaires et sportifs de la commune. Un espace ouvert sur des champs sépare le bourg et la Bosse, ceux d' « en haut » et ceux d' « en bas ». Les références à ce découpage sont constantes mais différentes selon les lieux de résidence des personnes rencontrées, comme nous le verrons plus loin.

Cette commune rurale du Centre Bretagne se distingue également depuis trente ans par la présence de ménages maliens, venus à Collinée pour être employés à Kermené. Ainsi, au recensement de 1999, Collinée compte un peu plus de 900 habitants, dont 9,3 % sont de nationalité étrangère, en particulier des Maliens. Cette originalité, tant au regard de la région Bretagne que des zones rurales⁴, s'explique par la présence de l'entreprise Kermené. Dans les années 1970, le patron, André Gilles, serait parti chercher à Paris des « travailleurs immigrés » et seraient ainsi arrivés les premiers Maliens. Plus tard ces hommes ont fait venir leur famille par le biais du regroupement familial et des enfants sont nés à Collinée. Une dizaine de familles est désormais installée dans la commune. La plupart résident dans le quartier de la Bosse, principalement logées dans les deux collectifs HLM. D'autres personnes de nationalité étrangère se sont également installées à Collinée pour le travail, ainsi que des personnes venant d'autres régions françaises. La présence des Maliens est toutefois plus « parlée » que celle des autres et le quartier de la Bosse est souvent appelé, par ceux qui lui sont extérieurs, le « quartier des Maliens ».

1. Démographie : une commune jeune et ouvrière

La commune est jeune au regard de la répartition par âge de sa population. Au recensement de 1999, plus d'un tiers de la population de la commune est âgée de moins de 20 ans, à la même période, la moyenne départementale est de 23 %. Depuis le début des années 1980, la commune connaît une progression de la part des moins de 20 ans dans l'ensemble de la population.

La jeunesse à Collinée est perçue comme une richesse pour la dynamique et la vitalité de la commune, mais également, et plus souvent, comme une classe d'âge « posant problèmes ». Les inquiétudes sont vives sur les comportements des jeunes ; les propos des uns et des autres dénotent un malaise dans les relations entre les jeunes « *Blancs* » et les jeunes « *Noirs* ». La municipalité nouvellement élue en 2001 se préoccupe rapidement de la jeunesse collinéenne, d'autant plus que les acteurs scolaires témoignent de comportements violents chez des enfants, tant en maternelle qu'au collège. Ces acteurs scolaires pensent que les enfants d'origine malienne présentent des « *problèmes d'intégration culturelle* ». Les élus évoquent, eux, la « *progression* » du nombre d'enfants de Maliens, en raison des naissances (dans la décennie 1990, ils représenteraient 35 % des naissances annuelles, parfois plus comme en 1997 avec

4. Le taux national d'étrangers en zone rurale est lui-même de 3 %.

50 % des naissances ⁵⁾, ainsi que la « *concentration* » des familles à la Bosse. Ils évaluent à 70 le nombre d'enfants d'origine malienne, dont 62 habitant la Bosse. Il est également évoqué le nombre croissant d'enfants issus de « *familles en difficultés* ». Ces deux évolutions sont mises en corrélation avec « *l'évolution de la petite délinquance* » et les « *difficultés pour les encadrants à gérer ces nouveaux comportements* ». Concrètement, la municipalité décide de recruter, en 2002, un animateur jeunesse pour faire face à cette situation.

Tableau 2 : Population totale par âge*

Recensement	1982	1990	1999
0 à 19 ans	224	253	291
20 à 39 ans	260	261	242
40 à 59 ans	144	179	197
60 à 74 ans	93	120	117
75 ans ou plus	37	81	92
Total	758	894	939

*Source Insee

La composition de la population par CSP montre que si Collinée est une commune rurale, ses actifs sont désormais rarement des agriculteurs mais des ouvriers. Les agriculteurs ne représentent que 2 % des actifs en 1999, ils en représentaient encore 7 % en 1982. Au dernier recensement, 18% des actifs sont ouvriers, ce pourcentage paraît stable, voire en diminution par rapport à 1982 (22 %). Nous le verrons plus loin, paradoxalement, le taux d'emploi dans le canton est important mais la précarité de l'emploi également, avec des contrats de travail à durée déterminée sous forme de missions intérimaires à l'usine. Des élus, des professionnels et des acteurs locaux évoquent des « *familles en grandes difficultés* » et s'interrogent sur les conséquences de l'homogénéité sociale pour la vie locale en général et pour les performances scolaires des enfants en particulier. Notons également la progression du nombre de retraités et des autres inactifs dans la commune.

Tableau 3 : Population selon la catégorie socio-professionnelle*

Recensement	1982	1990	1999
Agriculteurs	48	48	20
Artisans, commerçants	64	32	44
Cadres, professions intel.	8	8	8
Professions intermédiaires	32	44	44
Employés	40	76	80
Ouvriers	152	168	180
Retraités	128	160	188
Autres inactifs	216	372	432
Total	688	908	996

*Source Insee

5. Les données de la mairie indiquent en fait des proportions moindres dans les naissances : de 1981 à 1989, 135 naissances ont été déclarées à l'état civil de Collinée, dont 27 enfants de Maliens et 2 enfants de Turcs. De 1999 à 2000, Collinée a connu 170 naissances dont 45 enfants de Maliens et 5 enfants de Turcs. En 1999, 17 naissances sont recensées, dont trois maliennes. Il semble que dans les évaluations des élus apparaissent tant les naissances que les enfants arrivés dans le cadre du regroupement familial.

2. Données socio-économiques

Aménagement du territoire et logement

Désormais, les questions de l'aménagement du territoire et du logement relèvent de la compétence de la communauté de communes. Ces questions sont traitées suivant un double objectif, d'une part, fixer la population travaillant à Collinée et, d'autre part, y attirer de nouvelles populations. Ainsi, un programme de construction d'un parc de 23 logements locatifs a été lancé en 2003 à Collinée. Il s'agit de pavillons de type 4 et 5, selon l'objectif des élus d'attirer des jeunes couples qui, actuellement, travaillent sur le territoire sans y habiter. Nouvelle spécificité de ce secteur rural, en effet, la population est plus importante dans la journée que la nuit, alors qu'habituellement, en secteur rural, les personnes partent travailler en ville et rentrent chez eux le soir. Un état des lieux du Mené a d'ailleurs montré que la population active du territoire est moins importante que le nombre d'emplois, en raison du lieu de résidence fréquemment extérieur au territoire. Selon les indications de la communauté de communes, 900 personnes y travaillent mais n'y résident pas. L'offre immobilière est donc l'un des axes du développement local.

Un bassin d'emploi déterminé par l'agroalimentaire

L'entreprise Kermené est le plus important employeur privé du département, basée sur les communes de Collinée et de Saint-Jacut. Le site industriel emploie 2 000 personnes. L'activité « *marque l'identité du territoire* » (communauté) : sur le canton, 20 % de la population est agricole et 40% ouvrière, chiffre plus habituel des centres urbains.

Le taux d'occupation des femmes est également important sur le territoire, avec plus de 90 % de femmes actives, des femmes en âge d'avoir de jeunes enfants. Les emplois occupés sont caractérisés par des horaires décalés : 4 h / 10 h ; 10 h / 17 h ; 17 h / 22 h. Des familles semblent rencontrer des problèmes de garde d'enfants mais, faute d'étude des besoins, la demande est peu connue. Ni les assistantes maternelles, ni la halte-garderie ne répondent véritablement aux contraintes des horaires atypiques. Des ménages ont recours aux solidarités familiales, toutefois beaucoup viennent d'autres régions et ne peuvent solliciter ces solidarités.

La diversification économique et la valorisation de l'image du territoire

La communauté de communes développe plusieurs projets pour provoquer « *une diversification économique* » et « *rendre le territoire attractif pour la population* ». Elle a défini un axe de développement autour d'une filière d'énergies renouvelables, en tenant compte de l'absence d'autoroute et de grande ville à proximité. L'idée est d'attirer une nouvelle population et de limiter le départ des jeunes. L'objectif intercommunal est de partir de l'activité économique existante : s'appuyer sur la richesse générée par l'agriculture et l'industriel agroalimentaire. Des acteurs locaux, associatifs et élus, ont ainsi souhaité travailler sur les énergies renouvelables. La réflexion est engagée depuis plus d'un an pour créer un axe de développement novateur en France, avec à la clé des emplois qualifiés, de techniciens notamment. Ainsi, « *à terme, modifier la structure de la population* » car « *on voit bien qu'on a trop une population ouvrière et que ça génère des problèmes sociaux* ». L'objectif est de réaliser, à l'horizon 2005-2010, des réseaux de chaleur en ayant une grosse

chaudière à bois sur la commune, qui pourrait alimenter les bâtiments publics et proposer de la chaleur aux particuliers par le biais de l'eau chaude. Le territoire a en effet des ressources en bois, il s'agit donc de développer l'activité forestière et de travailler avec les agriculteurs sur l'entretien de leur patrimoine, le bocage. D'autres projets consistent à créer une huilerie avec les agriculteurs, à destination du carburant. Enfin, valoriser les déjections animales en ne les considérant plus comme des déchets mais comme une ressource énergétique à valoriser. La démarche consiste à attirer de nouvelles entreprises et, donc, des populations, en donnant une image positive au territoire, image qui fait actuellement défaut avec l'agroalimentaire. Ce secteur est aussi à valoriser et, dans cette perspective, la communauté de communes s'est inscrite dans la démarche de projet d'excellence rurale, espérant obtenir des financements pour ses projets et valoriser, aux yeux des habitants, leur territoire et leur emploi. La communauté souhaite donc communiquer sur ce projet s'il aboutit. En revanche, elle entend rester discrète sur le fait que le territoire a été retenu dans le Programme de Réussite Educative car, si cela permet d'avoir des moyens supplémentaires pour des actions, « *dire aux gens qu'on a été retenu dans un programme qui s'adresse à des gens où les enfants sont en difficultés, c'est pas très bon* ».

En raison des caractéristiques sociales de la population locale et des résultats scolaires des enfants, Collinée est en effet classée en Réseau d'Education Prioritaire (REP) depuis les années 1990, après avoir été en ZEP. Récemment, la commune a aussi été intégrée dans le Programme de Réussite Educative mis en œuvre à la rentrée 2005/2006, dans le cadre du Plan de Cohésion sociale et le volet Egalité des Chances.

La plupart des indicateurs statistiques présentés ici sont issus du recensement de 1999. Les données prochaines du recensement rénové permettront de comprendre les lignes d'évolution récentes de la commune. Toutefois, certaines caractéristiques semblent bien ancrées dans la réalité locale : la jeunesse de sa population ; l'importance du monde ouvrier, voire ses marges sociales les plus précaires arrivant, selon les témoignages, de secteurs urbains, bretons ou plus lointains ; enfin, la présence d'une population d'origine étrangère. Quoi qu'il en soit, ces caractéristiques apparaissent aux acteurs locaux, élus, professionnels ou associatifs comme des « *particularismes* », qu'ils envisagent souvent comme des sources de problèmes.

III- Problématique

1. Une approche relationnelle

L'approche que nous développerons est avant tout relationnelle, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas tant d'isoler les groupes (par exemple les « Maliens » ou les « jeunes de Collinée ») et d'interroger leur capacité ou incapacité à « s'intégrer » ou à « se responsabiliser », à « se prendre en charge » que de comprendre l'influence des relations entre différents groupes dans la construction de l'identité de ses membres et la cohésion des groupes, sachant qu'ils ne sont pas exclusifs les uns des autres et ne sont pas définis une fois pour toute. Nous reprenons à notre compte le postulat de Michel Marié (et *ali*) : « pour rendre compte de la réalité des travailleurs immigrés en France [nous les remplacerons par les Maliens à Collinée], il est abusif de les constituer arbitrairement comme "groupe" ou "catégorie" et de s'appesantir une

fois de plus sur ses particularités. Bien au contraire, nous préférons nous fonder sur le postulat que le savoir social, la catégorisation, le découpage en groupes désignés comme étant "à la marge" font partie intégrante de ces mécanismes de pouvoir, précisément constitutifs des différentes formes de marginalisation et de leur contenu »⁶.

Pour la sociologie des relations interethniques⁷, de laquelle nous nous réclamons dans nos recherches respectives, la question de l'identité culturelle – ou plus exactement de l'identité ethnique – est incluse dans les rapports sociaux. S'opposant à une conception essentialiste, elle inscrit en effet les rapports sociaux dans un cadre relationnel et dynamique, s'attachant à montrer le réel avec toutes ses composantes et ses enjeux. L'accent est mis sur le rapport interethnique lui-même, comme structurant les identités, les statuts et influant sur les comportements et les relations sociales. Elle s'oppose ainsi à l'approche culturaliste qui consiste à expliquer les phénomènes sociaux par la culture – et la culture seulement – et qui conduit à essentialiser ou naturaliser la différence (« ils agissent de cette façon car c'est dans leur culture, ils ne peuvent pas changer ») niant d'autres facteurs explicatifs tels que par exemple, les conditions sociales d'existence (logement, travail, éducation, etc.).

Dans les représentations, l'identité ethnique se situe du côté des dominés – ici les immigrés maliens –, celle des dominants – ici les natifs de Collinée – n'étant jamais perçue comme telle, mais comme la référence générale et « universelle ». Dans cette perspective d'une identité insérée dans des rapports sociaux inégalitaires, il convient de mettre en avant la situation de « minorisation » dans laquelle se trouvent, d'une façon générale, les immigrés en France et en particulier à Collinée.

Pour bien comprendre la situation des « minorités sociologiques », en l'occurrence la situation des « Maliens » à Collinée, il convient de l'ancrer dans les relations historiques entre la France et le Mali, dans l'histoire de la colonisation/décolonisation de l'ancienne Afrique Occidentale Française par la France et de ses conséquences, notamment en termes d'émigration / immigration. Bien sûr, nous ne le ferons pas ici, mais la référence à ces histoires liées illustre ce que l'on pourrait appeler le « couple colonial », c'est-à-dire la relation entre colonisation et immigration car ce n'est pas un hasard si un grand nombre de Maliens ont immigré vers la France dans les années 1970 et 1980. La perception que les représentants de la société dominante, autrement appelés les « majoritaires », ont des Maliens en est globalement imprégnée.

2. L'« étranger » : une définition à géométrie variable

L'étranger, au sens juridique du terme, est une personne qui n'a pas la nationalité du pays dans lequel elle réside. Cette définition est souvent insuffisante pour comprendre la position au sein de la société française et le traitement spécifique souvent réservé à des

6. Tewfik Allal, Jean-Pierre Buffard, Michel Marié et Tomaso Regazzola, *Situations migratoires. La fonction miroir*, Paris, Ed. Galilée, 1977, pp. 9-10.

7. La sociologie des relations interethniques propose une appréhension plus large des phénomènes migratoires plus larges que les approches économique (les immigrés comme force de travail), politique ou encore culturel (avec les débats sur l'intégration et l'identité). Elle vise plus largement à ajouter une dimension supplémentaire aux analyses « classiques » des faits sociaux en termes de CSP, de sexes et d'âges, en prenant en compte les origines et les identités assignées et revendiquées, les phénomènes d'étiquetage et de retournement de stigmates. Elle s'inscrit donc dans la perspective d'une théorie générale des classements sociaux, de la différenciation et de la hiérarchisation sociales.

personnes qui ont la nationalité française et qui viennent d'ailleurs ou qui sont perçues comme telle. Cette acception sociologique renvoie ainsi à la représentation que l'on a de l'étranger, quand bien même celui-ci serait juridiquement Français : c'est celui qui « n'est pas reconnu spontanément comme membre de la communauté nationale au motif que, selon les cas, ses origines, sa langue, accent, son aspect physique, ses coutumes, son mode de vie, son système de valeurs ou ses représentations, etc. ne sont pas conformes à la norme majoritaire »⁸. Mais, comme l'a si justement décrit le sociologue Georg Simmel, l'étranger représente aussi la figure d'une relation sociale mêlant distance et proximité car « bien que ses attaches avec le groupe ne soient pas de nature organique, l'étranger est cependant membre du groupe, et la cohésion du groupe est déterminée par le rapport particulier qu'il entretient avec cet élément »⁹. Cette « extériorité relationnelle » serait donc essentielle à la cohésion du groupe, qu'il s'agisse de la collectivité nationale française ou de la commune ou du canton.

Dans cette perspective, les étrangers à Collinée sont à la fois ceux venus du Mali, de Turquie ou de Centre Afrique, mais aussi ceux d'autres régions françaises, notamment le nord de la France. L'accueil des étrangers apparaît comme une question fondamentale à Collinée, tant au regard de la dynamique du territoire que de la cohésion et de l'identité de la commune dans toute sa diversité (sociale, culturelle et générationnelle).

Toutefois, s'il est pertinent dans ce contexte de retenir une définition large et relationnelle de l'étranger, nous interrogerons plus précisément la situation des Maliens en tant qu'ils représentent une figure typique de l'étranger à Collinée, mais aussi parce qu'ils sont traversés par des processus spécifiques (racisation, discrimination).

3. Plan du rapport

Pour concilier la demande du Fasild et les préoccupations des acteurs de Collinée sur la jeunesse, mais aussi pour rendre compte de la complexité de la situation collinéenne, nous avons découpé le rapport en trois parties. La première est consacrée à une dimension de la commune qui n'apparaît pas de prime abord, la présence de nombreux nouveaux venus - d'ailleurs pas nécessairement des « étrangers juridiques » - pour travailler à l'usine Kermené pour une période plus ou moins longue. Après avoir présenté les caractéristiques et les représentations de cette population, nous reviendrons sur les enjeux de son accueil. La deuxième partie revient sur la jeunesse de Collinée tant au regard de la scolarité (école maternelle, élémentaire et collège) que des loisirs proposés. Dans cette partie, nous nous attacherons à décrire les relations adultes / jeunes et entre jeunes, ainsi que les jeux de frontières (« noirs / blancs », « le bourg / la bosse », etc.). La troisième partie, plus analytique, propose une réflexion sur le traitement social des « Maliens » à Collinée que nous plaçons paradoxalement entre une valorisation de la culture « malienne » et une stigmatisation des « Maliens ».

8. Brigitte Fichet, « Étranger », *Pluriel Recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, n° 4, 1996, p. 31.

9. Georg Simmel, « Digression sur l'étranger » [1908], in : Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (éds.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier-Montaigne (coll. « Champ urbain »), 1984, p. 59.

Partie I- Les enjeux de l'accueil des « nouveaux venus » à Collinée : entre besoin de main-d'œuvre et objectif de peuplement

I- Les conditions d'arrivée et les enjeux de l'accueil

Le pays du Mené est attractif pour une population jeune, non qualifiée et sans emploi. Des chômeurs du Nord de la France – région fortement affectée par le chômage – qui ont eu vent que le secteur de l'agroalimentaire embauchait en Bretagne, sont arrivés au début des années 2000. Pour organiser et contrôler ces arrivées spontanées, mais aussi pour prévoir un hébergement aux nouveaux venus, un « jumelage » s'est engagé (et achevé en 2004) entre les missions locales de Loudéac et du Pas-de-Calais. Dans ce cadre, les « candidats » pour un emploi dans le secteur de l'agroalimentaire bénéficient d'un accompagnement de la mission locale et ont l'opportunité de faire connaissance avec le contexte de leur éventuel futur emploi : voyage organisé d'une semaine, visite en petits groupes des entreprises, présentation du travail dans ce secteur avec l'accent mis sur sa pénibilité et du contexte rural dans lequel ils seront amenés à vivre, enjeux du déracinement, perte de repères familiaux, difficultés pour se loger, etc. Cette prise de contact leur permet de décider en connaissance de causes et de concrétiser ou non leur projet d'installation dans les Côtes-d'Armor. Ils ont un mois pour se décider. Le cas échéant, ils seront suivis par la mission locale de Loudéac.

A Collinée, la situation est un peu différente. Les nouveaux salariés de l'entreprise Kermené ne bénéficient pas de cet accompagnement car celle-ci n'a pas souhaité être associée au dispositif. Selon une professionnelle de l'insertion, Kermené est une des seules entreprises de la région à déclarer ne pas avoir de problème pour recruter de la main-d'œuvre. C'est donc par le bouche à oreille que les gens du Nord sont arrivés à Collinée. Par exemple, Mme B., originaire de Valenciennes, est arrivée deux ans plus tôt à Collinée. La présence dans la région depuis huit ans de sa sœur et de son beau-frère et leur emploi à Kermené a donné l'idée à son mari – alors sans emploi – et elle – alors enceinte de son deuxième enfant – de venir s'installer à Collinée. Elle dit : « *On ne regrette pas d'être parti, pas du tout, à Valenciennes, il n'y a plus rien là-bas, on ne travaille pas si facilement que par ici. Déjà là-bas, il n'y a pas autant d'usine* ».

A côté de ces arrivées pour raisons de travail, certaines personnes viennent à Collinée pour « changer de vie », se « *mettre au vert* ». Une travailleuse sociale relève ainsi que parmi les personnes qu'elle accompagne sur son secteur, certaines ont eu un parcours de vie « chaotique » avec quelques années d'incarcération. D'autres, en particulier des femmes le plus souvent démunies, trouvent dans le canton de Collinée un « *point de chute* » après une rupture conjugale. D'abord hébergées chez des parents ou amis, elles restent dans la commune et cherchent un logement car les loyers y sont encore abordables par rapport aux villes d'où elles viennent.

D'une façon générale, des personnes font le choix – si l'on peut dire – de venir s'installer dans le pays du Mené car les conditions de vie y sont meilleures qu'en ville. Comme le souligne une travailleuse sociale, il est préférable « *d'être chômeur à Collinée qu'à Paris* » car, pense-t-elle, « *ils s'en sortent mieux en venant ici, même si c'est difficile parce*

qu'il y a un certain isolement. Mais, il y a une certaine qualité de vie que les gens recherchent ». Ainsi l'attractivité du canton de Collinée est-elle également liée au potentiel de logements accessibles. En effet, il existe encore, contrairement aux secteurs de Lamballe ou Saint Briec, des logements bon marché disponibles, notamment des petites maisons avec jardin. Voici comment une travailleuse sociale résume la situation : *« Je pense q'il y a deux choses qui attirent beaucoup sur Collinée, c'est l'abattoir Kermené, l'un des plus grands abattoirs qui recrute quand même beaucoup de personnes, beaucoup de gens sont venus là en espérant pouvoir y entrer et puis des logements qu'on arrive quand même encore un peu à trouver... »*.

Il convient toutefois de nuancer ce constat car si le secteur privé de l'habitat est accessible, en revanche, paradoxalement, les logements sociaux ne le sont pas immédiatement. En effet, comme le souligne une travailleuse sociale, les bailleurs sociaux *« ne laissent plus passer les non salariés, enfin les personnes sans CDI »*. Ils ont mis en place, précise-t-elle, un système d'enquête pour appréhender le profil du futur locataire, les personnes ayant été par exemple quelques temps SDF verront rejeter leur demande. Et notre interlocutrice de conclure *« à la limite, c'est dans le privé qu'on arrive le plus à négocier. Maintenant, les logements ne sont pas non plus toujours nickels »*.

Que ces personnes soient ou non venues dans la région dans le cadre des accords entre missions locales, leur arrivée n'est pas sans poser problème car si les besoins de main-d'œuvre sont réels et, dans certains cas, l'accompagnement par la mission locale effective, en revanche les communes ne se sont pas forcément préparées à accueillir cette population qui connaît le plus souvent une grande précarité sociale, liée notamment à la multiplication des contrats d'intérim dans l'agroalimentaire, mais aussi aux horaires de travail proposés.

II- Précarité sociale, isolement et problème de mobilité des nouveaux venus

Ces ménages *« arrivés sans armes ni bagages »* connaissent, selon les travailleurs sociaux du secteur, de grandes difficultés financières à leur arrivée à Collinée. *« Ils ont été attirés par les emplois et arrivent là... Ils entendent parler qu'il y a du travail et ils arrivent et voilà ils s'installent. Alors ils n'ont pas forcément de logement en arrivant, ils ont dès fois un dénuement complet et ils trouvent du boulot et ils s'installent là »* [travailleuse sociale].

Une professionnelle du secteur de l'insertion relate qu'un jour un jeune qui venait d'arriver à Collinée est venu la voir et lui a dit : *« Je n'ai pas de logement, je n'ai pas d'argent et je n'ai pas de travail, est-ce que vous pouvez me résoudre le problème dans la journée car je dors dans ma voiture ? »*. Cette situation relevant de l'aide d'urgence, les travailleurs sociaux intervenant à Collinée éprouvent des difficultés à y répondre.

Autre exemple : Mme B. et sa famille ont d'abord vécu dans une caravane avant de faire une demande – appuyée par le Maire – et d'obtenir un logement social à Collinée. Cette dame évoque aussi les difficultés d'adaptation à son nouvel environnement et l'isolement dans lequel elle se trouve désormais : *« Collinée ? Je me suis dit que c'est vide, c'est mort ici, c'est le désert ! Mais après, on apprécie le calme, quand même. Au début j'avais du mal du fait que*

je venais d'une grande ville. Me retrouver ici toute seule... mais bon de temps en temps ça fait du bien. Pas de voiture, c'est super calme... ».

Ces difficultés matérielles sont liées à la précarité de l'emploi. Une professionnelle de l'insertion résume ainsi la situation : *« Alors, sur le secteur en général les plus grosses difficultés, c'est la précarité du travail, c'est-à-dire que par rapport à d'autres zones même de Bretagne, la particularité du secteur c'est qu'il y a de l'emploi, enfin, il y en avait, parce que ça se calme. Donc, il y a un taux de chômage qui est peu élevé par rapport à la moyenne régionale et la moyenne nationale. Mais par contre, il y a vachement de précarité, c'est-à-dire c'est essentiellement du travail en intérim et 50 % des offres de l'ANPE sont des offres de l'agroalimentaire, c'est-à-dire sur un secteur professionnel extrêmement... un peu réduit. Ce qui fait que les jeunes arrivent à trouver assez facilement du travail mais par contre sur des missions courtes et s'ils se font griller sur une entreprise ils ont des difficultés à retrouver... alors, c'est typique sur Collinée parce qu'il y a un employeur qui est Kermené qui est assez exigeant voire très exigeant... Ils jouent leur rôle d'employeur. Si on se fait griller dans ce type d'entreprise, on a énormément de difficultés à y retourner et quand on est à Collinée et qu'on n'a pas le permis, c'est problématique parce que c'est le seul employeur pratiquement... ».*

Le recrutement à l'usine Kermené ne se fait que par le biais d'entreprises d'intérim, les personnes sont recrutées pour plusieurs semaines ou plusieurs mois, mais la durée totale de leur contrat ne peut pas dépasser 18 mois. De plus, si l'entreprise veut recruter la même personne en contrat d'intérim, elle devra attendre 18 mois pour le faire (délai de carence).

Par exemple, Mme B. vient de commencer à travailler à l'usine Kermené, elle a d'abord eu un contrat d'intérim de deux semaines qui se terminait à la fin de celle au cours de laquelle nous l'avons rencontrée. Elle ne savait pas encore si son contrat allait ou non être renouvelé, ce qu'elle espérait vivement. Elle travaillait alors tous les jours de 17 h à 22 h, horaire qui, précise-t-elle, ne lui convient pas. Elle se demande si, connaissant sa situation de famille (divorcée avec un enfant), son employeur lui proposera d'autres horaires par la suite. Son ex-mari a de la même façon commencé par un contrat d'intérim d'un mois, puis il a été embauché en CDI. Mme V. nous explique, quant à elle, que cela fait deux ans qu'elle travaille par intermittence à l'usine. Elle souligne qu'elle sait par avance quand elle est susceptible d'être appelée : en juillet et août pour assurer les remplacements d'été et à partir de septembre jusqu'en décembre parce que c'est une période d'activité intense (préparation des fêtes de Noël). Pendant le reste de l'année, elle sait qu'elle n'a pas beaucoup de chance d'être embauchée. Nous étonnant qu'après tout ce temps on ne lui ait pas proposé un CDI, elle répond que malheureusement, elle a dû refuser le contrat qu'on lui proposait car les horaires proposés (17 h à 22 h) n'étaient pas compatibles avec sa vie de famille. En effet, son fils de six ans vient de rentrer en CP et elle souhaite être présente quand il revient de l'école, notamment pour superviser ses devoirs. Par ailleurs, il n'est pas possible pour elle de faire garder son enfant aussi longtemps, les systèmes de garde dits « atypique » n'existant pas à Collinée, de plus les aides sont réduites pour la garde des enfants de plus de 6 ans. Elle exprime vivement sa déception de ne pouvoir accepter un tel contrat et la rigidité de son employeur qui lui a laissé entendre que *« c'était ça ou rien »*.

Même s'il est possible de trouver un logement à Collinée, en revanche, comme le souligne une travailleuse sociale : « *Le revers de la médaille, c'est que ce sont des gens qui accèdent au logement ici mais qui n'ont pas beaucoup de moyens, qui ont aussi peu de moyens de locomotion... donc après on a tout le problème de la mobilité de ces gens là. Ça c'est quand même un gros soucis sur notre secteur* ». Le problème de la mobilité renforce la précarité. Par exemple, Mme V. vit à Collinée depuis deux ans. Parallèlement à ses missions d'intérim, elle a entrepris une formation de remise à niveau. Elle explique que l'organisme de formation, basé à Loudéac, a mis en ligne les cours pour faire face aux problèmes de mobilité des stagiaires. Elle précise qu'elle a une voiture, mais qu'elle n'est pas en très bon état et qu'elle n'aura pas les moyens de s'en acheter une nouvelle si elle tombe en panne. Au-delà de sa situation propre, elle relève la difficulté de mettre en œuvre un projet de formation et même d'envisager toute mobilité professionnelle en dehors de Collinée lorsqu'on n'a pas de voiture. Étant donné la diversité des horaires de travail, il est également difficile d'organiser un co-voiturage. Elle pense ainsi que la mise en place d'un système de transport en commun, même modeste pour commencer, permettrait à tous – y compris les personnes âgées qui n'aiment pas forcément conduire en ville – de se sentir moins isolés et, le cas échéant, d'élargir le champ de la recherche d'emploi.

En définitive, il semble que ces nouveaux venus, surtout lorsque ce sont des femmes, se trouvent pris dans un cercle de précarité. En effet, leur installation à Collinée est motivée par la recherche d'un emploi dans le secteur de l'agroalimentaire, l'entreprise Kermené en l'occurrence. Or, en raison de sa politique de recrutement et de l'organisation du travail, elle met les personnes dans une situation soit d'attente (être appelé pour une mission plus ou moins longue), soit de choisir entre une stabilité professionnelle, mais avec des horaires atypiques peu adaptés, et leur vie de famille. S'ajoutent à cela les problèmes de mobilité qui ne leur permettent pas toujours de chercher du travail ailleurs. Ce cercle de précarité explique leur peu d'intérêt pour une commune de laquelle ils se sentent captifs.

Les travailleurs sociaux relèvent par ailleurs un assez grand nombre de mesures éducatives sur leur secteur d'intervention (cantons de Collinée et de Merdrignac) au regard de la taille de la population dont une partie, pensent-elles, est imputable aux nouveaux venus. Ces mesures sont prises pour faire face à des problèmes de maltraitance, de violence vis-à-vis des enfants qu'elle soit morale ou physique, mais aussi de défaut de soins ou de repères par rapport à l'éducation des enfants (par exemple, mères célibataires qui rencontrent des problèmes au moment de l'adolescence de leur enfant) et de problèmes psychiatriques et d'alcoolisme.

III- La mauvaise image des nouveaux venus

Nombre de nos interlocuteurs, au premier rang desquels figure l'équipe municipale, soulignent la nécessité de « sang neuf » pour la « survie » du Centre Bretagne, mais ces arrivées de travailleurs non qualifiés ne correspondent pas toujours aux attentes des élus et des acteurs associatifs. En effet, le « sang neuf » espéré correspond aux classes moyennes et à une main-d'œuvre plus qualifiée (cadres ou techniciens du secteur de l'agroalimentaire), des

salariés du secteur tertiaire ou des professions libérales pour favoriser un rééquilibrage social de la population.

Pour l'équipe municipale de Collinée, œuvrer en faveur de la mixité sociale ne se traduit pas par l'accroissement du nombre de logements sociaux, mais par des projets de construction de lotissements boisés et la valorisation, pour l'habitat individuel des classes moyennes, des énergies renouvelables. Le maire indique à ce sujet que plus de la moitié de la population collinéenne vit dans des logements sociaux, pourcentage bien supérieure à la moyenne nationale. Pour lui, les classes moyennes sont « *les moteurs de la commune parce que traditionnellement, ces gens-là s'investissaient dans la vie locale et aujourd'hui il n'y a plus de substance* » ou de faire en sorte que ces mêmes personnes ne partent pas. Le maire résume ainsi la situation : « *Il ne peut pas y avoir une dominante ouvrière, autrefois il y avait l'institut, le directeur d'école, le médecin, et dans les communes ouvrières c'étaient les moteurs et aujourd'hui ils ne sont même plus là. Le directeur du collège il habite à X, la directrice elle habite à Y, tous les enseignants à Z, et sur la côte, le médecin, le pharmacien le vendredi soir il n'est plus là, un des docteurs c'est la même chose, il a une maison sur la côte, ils s'éloignent, ils ne s'impliquent pas du tout. C'est difficile quand c'est comme ça, les forces vives ne sont pas nombreuses, alors comment inverser la tendance ?* ».

Il ajoute toutefois que ce projet de peuplement ne se réalisera pas seulement à l'échelle de la commune : « *Le souci de valoriser l'image de la vie en milieu rural, on n'y répondra pas tout seul, ça doit être un phénomène général donc il faut que ça s'accompagne de politique dans le cadre de l'aménagement du territoire, avec des aides particulières pour les régions à caractère rural pour les doter d'équipements, pour qu'on puisse vivre à la campagne comme on vit à la ville, il faut qu'en terme de service il y ait des aides qui soient apportées au maintien des médecins etc. parce que ça reste fragile tout ça* ».

En même temps, les personnes que le maire aimerait voir venir habiter à Collinée ou ne pas voir partir n'en ont pas forcément envie : « *L'idéal, ce serait à recommencer, j'habiterais même pas la commune. Ce n'est pas parce que je suis ennuyée le week end par... Personne ne vient me déranger, sonner, j'ai besoin de si, j'ai besoin de ça, c'est pas ça". Mais garder un peu plus de distance. D'un autre côté, c'est en contradiction parce qu'on a besoin sur la commune de fixer, de garder des cadres et les professions autres que les gens... [sous entendus les ouvriers] Et malgré ça, j'en arrive à dire que si c'était à recommencer je sais pas si j'habiterais Collinée* ». Et de poursuivre « *ça peut être la même chose pour le directeur de la banque ou le directeur d'école. Tout le monde dit on va chercher des services. Ils veulent habiter à Saint-Brieuc ou à Lamballe pour avoir les services. Il y a sans doute une part de vrai mais il y a sans doute pas forcément que ça. Dans les bleds, c'est que des ragots, que des...* » [cadre administratif à Collinée].

Quoi qu'il en soit, dans cette optique, non seulement, l'arrivée de travailleurs non qualifiés ne correspond pas aux attentes et espoirs pour le rayonnement de Collinée, mais de surcroît, elle ne contribue pas, bien au contraire, à donner une image positive de la commune, indispensable selon le maire à son attractivité pour les classes moyennes.

« *Collinée avec plus de 50 % de locatif, beaucoup d'anciens et un turn over qui n'était pas favorable au développement sur la commune, d'où l'intérêt de changer, radicalement,*

l'image de la commune. [...] en terme d'image, on traîne deux, comment dire, deux images fortes : une liée avec les abattoirs, on associe assez facilement : Collinée/Kermené, Kermené/Collinée et puis la présence des Maliens ce qui, il faut le reconnaître, est une situation atypique, en Centre Bretagne et dans tout le département ».

A *contrario* donc des classes moyennes et supérieures, ces nouveaux venus des classes populaires n'ont pas les comportements adéquats, ils sont considérés comme étant repliés sur eux-mêmes, individualistes, voire égoïstes, sans intérêt pour la vie collective et associative. Or cette vie collective est perçue comme indispensable pour la vitalité des petites communes rurales. *« Ils [la population en locatif] n'ont pas l'esprit de construction. Ils ont leur petit monde à construire mais n'ont pas envie de construire pour les autres, de s'impliquer dans une association pour que telle activité existe, s'intéresser au conseil municipal, avoir des égards pour le commerce local. S'intéresser à la vie publique, j'essaie d'expliquer en long en large mon budget : qu'est-ce que j'en fait, où j'affecte leur argent, et au final je n'ai pas le sentiment d'avoir des retours, ils en ont rien à faire »* [le maire].

Un élu fustige également le comportement irresponsable de certains et leur esprit vindicatif. Par exemple, il arrive que ces derniers aient des chiens dangereux qu'ils promènent sans muselière. Plusieurs incidents ont d'ailleurs marqué l'année, le plus sérieux étant l'attaque d'un enfant qui avait fait l'école buissonnière. Derrière cet incident, deux problèmes révélateurs du contexte collinéen se posent selon cet élu : d'abord, celui des chiens en liberté – qui en soi est un problème de sécurité publique qu'il convient de résoudre –, ensuite la réaction des parents qui menacent de retirer leurs enfants de l'école car leur sécurité, pensent-ils, n'est pas assurée et la mise en accusation systématique, se plaignent les élus, soit de la municipalité (ou du maire directement) soit de l'équipe éducative. En effet, nous raconte cet élu, au lieu de faire leur *mea culpa*, les propriétaires revendiquent de l'égard pour leur chien de valeur et les parents d'enfants turbulents menacent de porter plainte contre le maire. Selon l'élu, ces attitudes sont révélatrices d'un décalage entre ses valeurs (les valeurs dominantes de responsabilité) et celles de ces nouveaux venus, jeunes désorientés ayant perdu le sens de la vie collective.

Les acteurs associatifs de la commune regrettent aussi cette absence d'implication et comme le maire, ils ont le sentiment de *« s'agiter pour un piètre résultat »*, d'être toujours les mêmes à participer à la vie collinéenne. Par exemple, à propos de la fête annuelle de l'école organisée par l'Amicale laïque, son président (depuis 1992) regrette la faible participation des parents d'élèves, d'autant que la vocation de l'Amicale – qui existe à Collinée depuis cinquante ans – est de proposer des activités socioculturelles, mais aussi d'apporter un soutien moral et financier à des projets pédagogiques (l'an dernier : piscine et cirque). Et ceux qui participent – *« un petit groupe qui vient donner un coup de main »* – sont toujours les mêmes d'une année sur l'autre. Et de nous expliquer *« Ils ne viennent pas. Pourquoi ? Comment ? On a beau mettre un mot dans les cahiers des gamins, faire de la pub... »*. Or, souligne, une autre bénévole : *« La fêtes des écoles maintenant, il y a plein de gamins qui n'y vont pas. Avant, il y avait plein de choses... il faudrait presque impliquer les gens d'office, si on les implique pas d'office... Je vois maintenant, on a un mot : "Votre enfant participera à la fête des écoles, oui / non". Avant c'était : "La fête des écoles aura lieu le tant, il faut s'habiller machin". Il n'y avait*

pas de oui ou non. Si on ne pouvait pas envoyer le gamin, on ne signait pas, c'était aux parents de faire la démarche. Alors les gens se disent maintenant : "Il va faire beau, attends, la fête des écoles, c'est la même chose tous les ans". Ils n'y vont pas ».

Face à ce qu'ils considèrent comme de l'indifférence, ces « vieux associatifs » ne savent pas comment réagir, ni quelle méthode adopter pour les rendre acteurs car fondamentalement ils ne comprennent pas pourquoi les « nouveaux » ne s'investissent pas : *« Moi ce qui me perturbe c'est que le milieu associatif est une bonne soupape, il permet sortir de ce qu'on fait de l'ordinaire, de pouvoir avoir accès à certaines choses et de pouvoir l'émanciper de certaines choses et après ils doivent prendre d'autres responsabilité et aujourd'hui, ça, les gens, ça les dépasse complètement, ça les concerne absolument pas et c'est dommage »* [président de l'Amicale laïque].

Sur le plan du travail, un élu souligne que pour ces personnes, l'intérim peut être un choix et qu'il traduit une vision consumériste de l'existence : *« Les intérimaires, alors là aussi, ça pose un petit souci. Quand les missions intérim durent et durent, ce n'est pas forcément lié à l'entreprise c'est que eux font le choix de l'intérim, ils ne veulent pas entrer en CDI : quand ils rentrent en CDI, c'est 35 heures pour tel revenu. En intérim, il y a des primes, on peut faire des heures supplémentaires, c'est intéressant, et comme – je ne vous apprend rien – société de consommation : on gère pour le jour même, les jours qui suivent mais pas à long terme, les questions de la retraite, de la santé [...] Ils restent, à un moment, ils arrêtent, on les retrouve sur les listes de chômeurs ».*

Il leur est ensuite reproché de rester à Collinée alors *« qu'ils n'ont plus rien à y faire »* dans la mesure où ils ne travaillent pas. Il existe une telle pression sur le logement qu'étant donné leur situation de chômage, ils ne peuvent pas en obtenir un autre ailleurs.

Ces nouveaux venus ne sont pas non plus de « bons consommateurs » car ils ne font pas marcher le petit commerce local. Par exemple, parmi les inconvénients de la vie à Collinée, une habitante du bourg mentionne la faiblesse du petit commerce, renforcée par le fait les « jeunes couples » ne font pas l'effort, selon elle, de s'achalander à Collinée, préférant pour cela Lamballe ou Saint-Brieuc : *« Les gens ont l'impression que c'est mieux ailleurs, en ville. Je pense qu'on leur retirera pas qu'il y a un côté plus clinquant... Ils ne voient pas qu'ils vont dépenser plus d'argent, le coût de la voiture ».*

Face à cette « fuite des acheteurs », les commerçants de Collinée ne réagissent pas tous de la même façon. Les uns s'en plaignent, mais relèvent que ces « jeunes sans attaches » n'ont aucune raison de rester le week-end, donc de faire leurs courses à Collinée : *« Ils ne se sentent pas concernés par la vie de la commune, donc par les commerces. On le voit quand il y a des repas ou des fêtes organisées par une association de Collinée, cela ne bouge pas comme ça devrait bouger. [...] Comme ils n'ont pas d'attaches, ils s'en vont dans leurs familles. Ça se dégrade d'année en année. On le voit par le chiffre d'affaires. Avant le samedi, le vendredi c'était une bonne journée. Maintenant le samedi ce n'est plus une bonne journée. C'est surtout le mardi [...] Aussi de notre achalandage qui ne leur convient pas non plus et la grandeur du magasin. Maintenant les jeunes, ils veulent des grands magasins. Ils ne veulent plus des magasins comme chez nous, de 350 à 400 m² ». D'autres commerçants aménagent leur présence en fermant certains jours ou en restreignant leurs horaires. Or, cette attitude*

n'est pas du goût de tout le monde, il leur est reproché de ne pas jouer le jeu de la concurrence et du service à la population, d'être en définitive des « *commerçants fonctionnaires* ».

Enfin, leur arrivée, pense-t-on, ne va pas élever le niveau scolaire des enfants, déjà très faible, et résoudre les problèmes de comportements repérés chez certains.

Si le décalage entre la situation des uns et le discours des autres est frappant, il révèle surtout une grande tension entre les besoins de main-d'œuvre, la capacité d'accueil de Collinée et le projet de « peuplement sélectif » pour la commune. Tout se passe comme si l'arrivée nécessaire de personnes peu qualifiées pour faire face aux besoins importants de main-d'œuvre dans le secteur de l'agroalimentaire ne coïncidait pas avec un des objectifs de la municipalité qui est de changer l'image de la commune pour la rendre attractive aux classes moyennes.

IV- Identité de la commune et fonction miroir des « nouveaux venus »

Que disent les Collinéens d'eux-mêmes quand ils portent un tel jugement sur les « nouveaux venus » ? Nous allons examiner la « fonction miroir »¹⁰ des « nouveaux venus » : en quoi leur présence dans la commune renvoie aux Collinéens une image d'eux-mêmes, en l'occurrence une image plutôt négative ?

Dans une certaine mesure, les « natifs ou les anciens habitants » de Collinée partagent avec les « nouveaux venus » une attitude de retrait vis-à-vis de la vie collective, des habitudes de consommation et un sentiment d'étouffement lié à l'omniprésence de l'usine Kermené. Par exemple, Mme P., ouvrière à Kermené depuis 1986, explique : « *J'ai toujours eu du mal à m'adapter à Collinée, mais ça vient de moi, j'ai toujours du mal avec les gens, maintenant ça va un peu mieux, mais encore. C'est vrai que je ne sors pas beaucoup à Collinée Ce que je n'aime pas à Collinée, c'est qu'il n'y a que des gens qui travaillent à Kermené. Donc on travaille à Kermené, on sort, on rencontre encore des gens de Kermené. J'en suis malade d'aller chercher mon pain. C'est plus fort que moi. C'est surtout ça qui me fait partir. Je suis comme ça...* ». Comme les « nouveaux venus », elle part fréquemment le week-end et va rendre visite à sa famille à quelques kilomètres de Collinée. Une autre personne – qui par ailleurs regrette le manque d'intérêt des « nouveaux » pour la vie de la commune – se surprend à dire : « *Moi qui vais régulièrement à l'école, il y a des têtes, je me dis, surtout en maternelle, je me dis : "Tiens, on connaît même pas ces gens-là". On ne les voit pas le week-end, enfin... nous non plus on n'est plus souvent là le week-end maintenant... mais eux on ne les voit jamais le week-end* » [habitante, le bourg, 45 ans].

Ainsi, les « nouveaux venus » ne sont pas seulement perçus comme pouvant constituer un obstacle à l'installation des classes moyennes à Collinée, ils sont aussi – et peut-être surtout – un « miroir déformant » des attitudes, pratiques et représentations des Collinéens. Or le constat de la précarité objective des « nouveaux venus » est paradoxalement absent du discours des Collinéens, les seules qui décrivent abondamment cette situation étant les intervenantes du secteur médico-social souvent extérieures à la commune. Cette omission est,

10. Tewfik Allal, Jean-Pierre Buffard, Michel Marié et Tomaso Regazzola, *Situations migratoires. La fonction miroir*, op. cit.

selon nous, lourde de sens. Tout se passe comme si ne pas parler de « ça » permettait de refouler les craintes de se retrouver soi-même dans cette situation. Affirmer que les nouveaux venus sont responsables d'une situation que l'on ne nomme même pas [la précarité], va dans le même sens : il s'agit de nuancer le constat que la survie de la commune dépend avant tout du maintien de l'usine Kermené sur le site de Collinée. Or, les délocalisations fréquentes d'entreprises françaises à l'étranger font craindre, à juste titre ou non, aux salariés de l'usine et aux acteurs de Collinée un déplacement de l'activité de Kermené.

Une « ancienne Collinéenne » résume bien la situation « *On a cette chance d'avoir une telle entreprise qui a permis à la commune de se développer. Disons que sur le volet entreprise, c'est un gros avantages financiers pour la commune mais il y a des inconvénients parce que c'est des problèmes globaux. Collinée disparaît. Et la population de Collinée qui travaille n'a pas le choix. C'est ça ou elle va ailleurs, ou c'est le chômage. Et si Kermené s'en allait, je n'aime mieux pas y penser* ».

Partie II- La jeunesse collinéenne : scolarité, loisirs et avenir professionnel

I- La scolarité en maternelle et primaire

La maternelle de Collinée comprend trois classes, petits, moyens et grands, soit un effectif de 70 enfants environ. L'entrée en maternelle est « à la carte », c'est-à-dire que les parents peuvent scolariser leur enfant à tout moment de l'année scolaire. L'équipe enseignante est assez nouvelle, en place depuis deux ou trois ans, tout comme à l'école primaire.

1. Un « travail éducatif important » en maternelle

Les enseignantes observent les difficultés éducatives de familles qui ne posent « *pas de cadre à la maison* », si bien que les enfants rencontrent des difficultés pour s'intégrer à l'école. Pour autant, ces familles ne sont « *pas demandeuses d'aide* ». La directrice pense que les parents se rapprochent progressivement de l'école en se familiarisant avec l'équipe enseignante. La cohésion de l'équipe lui paraît ici déterminante, bien qu'elle puisse être compromise par d'éventuels départs d'enseignantes. Le fonctionnement d'équipe consiste à mettre à plat les événements, les conflits éventuels avec les parents, d'en discuter entre collègues et de reprendre très vite les faits avec les parents pour instaurer le dialogue, conserver une proximité, suivant les méthodes de la « *communication non violente* ». Le point d'achoppement jusqu'à présent reste, aux yeux des enseignantes, la faible implication des parents, sinon leur passivité, face à ce qui se déroule à l'école, même quand il s'agit des spectacles donnés par leurs enfants. « *A Noël, le père Noël est venu, on a fait un petit spectacle de chant et cela ne s'est pas très bien passé parce que les parents sont extrêmement passifs, aucune aide, aucune prise en charge des enfants. On était trois enseignantes à gérer tout le monde dans la salle, quand les enfants font des bêtises, les parents sont là, ils ne prennent pas d'initiatives pour gérer leurs propres enfants. Pour aider au goûter, servir le café et les gâteaux. Et très peu de liens entre les parents, peu de gens qui discutent entre eux. [...] On fait une fête, un temps de convivialité, les enfants sont là, les parents, et à chaque fois, on se rend compte qu'il y a peu de manifestation de ce qui est ressenti. Il n'y a pas de démonstration de plaisir, même pas d'applaudissement. Il y a une passivité terrible* ».

Notre interlocutrice s'étonne que les parents, bien que se croisant régulièrement en conduisant et en venant chercher leurs enfants à l'école, se parlent peu, même pour échanger quelques banalités. Autre trait marquant à Collinée : le fait de « *se déposséder* » de son enfant, de tout laisser à la responsabilité de la maîtresse. Il semble aux enseignantes que de nombreux parents n'imposent pas de règles à leur enfant qui, arrivant à l'école, fait l'expérience de la frustration, se montre agressif envers les autres enfants et s'oppose à ce qu'on lui demande. Les enseignantes expliquent aux parents les attentes de l'école vis-à-vis de l'enfant, espérant leur transmettre ainsi des cadres éducatifs, mais des parents ne semblent pas être conscients du problème. « *On sent des gens qui n'osent pas dire non, qui n'osent pas cadrer. C'est peut-être l'époque qui veut ça, il y a beaucoup de parents qui n'osent pas frustrer leurs enfants. [...] A la maison, les enfants font ce qu'ils veulent* ».

A l'inverse, certains parents en « *demandent trop* » à leurs enfants, étant peu à leur écoute, les déposent à l'école même s'ils sont fatigués ou fiévreux, les scolarisent dès deux ans et les laissent toute la journée. D'autres les récupèrent le midi et les ramènent à l'école alors que, petits, ils vont faire la sieste. Selon notre interlocutrice, ces attitudes ne sont pas toutes explicables par l'activité salariée des parents car des mamans sont à la maison. Elle estime qu'il faudrait une crèche ou une halte-garderie pour les enfants âgés de deux ans car l'école ne leur est pas adaptée.

Le constat de passivité, de faible mobilisation des parents d'élèves est partagé par l'association des parents d'élèves ou l'Amicale Laïque qui organise la Fête des écoles, avec kermesse et spectacle des enfants. Les parents ne participent pas tous à la fête et prennent peu de responsabilités. Les parents maliens, eux, tiennent un stand de produits préparés par leurs soins et les bénéfices sont versés à l'Amicale Laïque.

2. Des enfants violents comme en « banlieue parisienne »

Ayant travaillé dans la banlieue parisienne, la directrice de l'école maternelle a eu l'impression à son arrivée de « *revenir en banlieue parisienne* », d'autant plus que l'école avait alors une classe difficile en grande section. « *J'ai eu l'impression de me retrouver en banlieue, par rapport à la violence des enfants, les propos des enfants [...], la violence physique, la violence verbale* ». Elle a le sentiment toutefois que cela va mieux maintenant. Cette classe difficile avait « *beaucoup d'enfants maliens* » et connaissait « *une atmosphère de groupe marquée, les Blancs, les Noirs, on ne se donne pas la main. Il y avait une atmosphère raciste dans la classe* ». Deux enfants maliens étaient perturbateurs et la décision a été prise de les séparer en CP, l'un à Saint-Jacut, l'autre à Collinée. Les parents s'inquiétaient de ce qui se passait en grande section et des conséquences pour le passage en CP. Cela a été un moment difficile pour les enseignantes qui arrivaient à Collinée qui ont été elles-mêmes beaucoup remises en cause.

3. Des enfants maliens pas plus difficiles que d'autres

La directrice de l'école maternelle constate l'absence en général de conflits entre l'école et les parents maliens : « *Ils sont très réglo avec l'école. Quand on demande quelque chose, on l'a tout de suite. S'il y a un mot, il est lu, il est signé. Si l'enfant est malade, il n'est pas mis à l'école. Ils ne viennent jamais malades à l'école les enfants maliens. Ils sont toujours propres quand ils viennent à l'école. Eux viennent à mi-temps en petite section, ils dorment à la maison, ils ne mangent pas à la cantine. Finalement, les mamans maliennes ont le comportement des mamans au foyer, qu'on attendrait, nous, d'avoir. Les mamans au foyer qu'on a, leurs enfants, elles les laissent toute la journée à l'école. Nous, on se dit "qu'est-ce qu'il faut faire pour qu'elles aient du plaisir à retrouver leur enfant à midi et à passer l'après-midi avec lui ? Qu'est-ce qui fait qu'elles n'ont pas ce plaisir ?" ».*

Le médecin PMI intervient depuis une quinzaine d'années à Collinée. Elle a vu l'installation des familles maliennes et reçu en consultation les mamans et leurs nourrissons. Selon le médecin PMI, ces mamans suivent très bien leurs enfants médicalement, « *très attentives à leur enfant* » et sont demandeuses de conseils. Le médecin a retrouvé plus tard les enfants à la maternelle lors du bilan des 4 ans, pour la visite médicale et l'observation du

développement psychomoteur. Les premiers bilans montraient des enfants maliens ayant peu de vocabulaire mais, avec le temps, notre interlocutrice constate une évolution positive, les plus jeunes apprenant rapidement le français au contact de leurs aînés. Le médecin entend que des parents enlèvent leurs enfants des écoles de Collinée en raison de la présence des enfants maliens. Elle constate qu'à la maternelle ces enfants sont vite accusés de tous les maux alors qu'ils ne posent pas le plus de soucis en termes de développement et de comportement. Certes, quelques problèmes sont liés à l'éducation dans telle ou telle famille, comme dans d'autres familles. *« Mais dans ce cas-là, je pense qu'ils sont encore plus ciblés, c'est encore plus porté par tout le mode. Dès qu'un enfant sort du rang, cela prend plus de proportions, cela va plus loin que si ça avait été un enfant Blanc. Que ce soit une pathologie ou un comportement ».*

4. L'école primaire de Collinée

Environ 80 élèves sont scolarisés à l'école élémentaire de Collinée, répartis en classes de CP, CE1, CM1 et CM2. L'école élémentaire fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), l'école est donc couplée avec celle de Saint-Jacut : le CE2 est à Saint-Jacut ainsi qu'un CP-CE1 et une classe enfantine pour les maternels. L'école fait partie du Réseau d'Education Prioritaire (REP). Le fonctionnement en réseau permet des relations communes et des échanges d'outils pédagogiques entre les équipes enseignantes. Enfin, l'école, dépendante de la circonscription de Loudéac, bénéficie d'un Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficultés (RASED). L'équipe éducative du RASED est composée d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse « E » pour le soutien scolaire auprès des élèves en difficultés pendant le temps scolaire. Le RASED peut également disposer d'un enseignant « G » intervenant sur les difficultés de comportements, le RASED de Collinée n'en a pas jusqu'à présent

L'équipe enseignante actuelle a succédé à une équipe en poste depuis vingt ou trente ans à Collinée. La coordinatrice REP occupe ce poste depuis 1992, après avoir été enseignante sur le secteur. Les communes des secteurs REP sont Collinée, Saint-Jacut, Le Gouray, Saint-Gouéno, Saint-Gilles, Langourla et Merdrignac. La coordinatrice est à mi-temps sur le REP de Collinée et à mi-temps sur le REP de Merdrignac. Les trois quarts de son temps sont consacrés aux élèves. Elle va, par exemple, dédoubler une classe pour un projet particulier, prendre à part des élèves en difficultés ou permettre à l'enseignant de le faire pendant qu'elle surveille sa classe. Etant donné le secteur à couvrir, elle ne peut se rendre dans chaque école toutes les semaines et travaille plutôt avec les enseignants selon leurs priorités et sur des projets pour lesquels elle interviendra pendant une période déterminée dans tel ou tel établissement. D'autres moyens sont aussi à la disposition des enseignants, notamment une enseignante sur un poste FLE (Français Langue Etrangère) pour les élèves primo-arrivants, surtout anglophones actuellement, et en soutien pour le cycle 2, CP et CE1. L'autre quart du temps de la coordinatrice est consacré à la coordination des projets inter-écoles, à l'édition d'un journal, *La Licorne*, commun aux écoles (deux numéros par an), au volet formation et au travail de partenariat sur des actions, enfin à la liaison entre les écoles et les collèges du REP. Aujourd'hui, son objectif sur Saint-Jacut et Collinée, après le départ à la retraite des équipes enseignantes, est l'accueil des nouveaux enseignants afin de les stabiliser

dans les communes : leur donner des outils et de l'aide « *pour qu'ils aient envie de s'attarder sur ce secteur qui n'est pas facile* », qu'ils ne se sentent pas isolés.

5. Les bagarres dans le temps des récréations

La directrice de l'école primaire observe la fréquence des bagarres entre les élèves, les garçons surtout, pendant les temps de récréation, pour « *des riens* » – le foot souvent – et très vite un emballement des coups. Elle évoque aussi les gros mots, les insultes et les moqueries, qui blessent les enfants, que ce soit à propos, par exemple, du poids d'un enfant ou du fait qu'il soit anglais. Les enfants ne se conduisent pas ainsi en classe, ils sont respectueux de l'enseignante. L'équipe enseignante n'a pas vraiment de réponses pour expliquer ces comportements violents, sinon le mauvais exemple des grands pour les petits. Ces bagarres sont néanmoins, dans l'ensemble, moins nombreuses actuellement et s'arrêtent plus vite. L'école travaille le thème de la violence avec les enfants (*cf.* le spectacle « Silence, la violence ! »). Les enseignantes, elles, ont suivi une animation sur les comportements violents et l'estime de soi. Enfin, le projet d'école a en partie pour objet le « vivre ensemble » et le respect de l'autre. La directrice pense que ce projet est de longue haleine et ne devrait pas être seulement porté par l'école. Au quotidien, les enseignantes mettent en place des activités sur l'estime de soi afin de valoriser l'enfant. Quand les enfants se bagarrent, les enseignantes ont quelques difficultés à les séparer et notre interlocutrice en conclut que, contrairement à ce qu'elle pensait auparavant, avoir un homme dans l'équipe enseignante serait nécessaire à Collinée.

Les bagarres les plus fortes viennent en général de quelques enfants, souvent les mêmes, que les enseignantes surveillent de près lors des récréations. Ils peuvent passer rapidement du jeu à la bagarre. D'autres embêtent systématiquement les élèves dans la cours et sont aussi à surveiller. Ce sont plutôt des enfants « *mal intégrés à la vie collective. Ils se sentent un peu rejetés et pour se venger, ils vont aller embêter les autres* ». La directrice n'a pas relevé de différence réelle entre les enfants de la Bosse et ceux du bourg à l'école, parfois un peu plus avec les enfants de Saint-Jacut. Les enfants jouent ensemble en général, après il paraît normal que les enfants du même voisinage se côtoient davantage. Les enfants du quartier de la Bosse rentrent aussi plus souvent chez eux le midi que ceux du bourg ou de Saint-Jacut. Les bagarres ne sont donc pas systématiquement entre un enfant du bourg et un enfant de la Bosse. Notre interlocutrice observe également la bonne intégration « *des enfants de la communauté malienne* ». Elle relève l'absence de « *propos racistes* » au sein de l'école, mais les enfants évoquent des « *choses qui se sont passées en dehors de l'école* », par exemple entre des élèves du collège à propos de football – il y aurait eu des propos de type « *sale Noir* ». Notre interlocutrice n'a pas entendu d'insultes à propos de la couleur de peau, sinon des « *remarques* » qu'elle s'empresse de reprendre. « *A l'école, si des enfants font des remarques, c'est plus "oui, il y a un petit Malien qui m'a tapé !" C'est des choses comme ça. Je fais "petit Malien ? Mais il n'y a pas de Maliens à l'école, ils sont tous français, je ne comprends pas ce que tu dis. On a que deux Anglais, les autres sont nés à Saint-Brieuc, qu'est-ce que tu racontes ?", alors du coup, c'est "ah oui, non c'est pas ça", du coup, ils changent. Mais souvent ça, c'est le discours des parents, c'est parce que les parents ont parlé*

d'un enfant de telle ou telle manière que l'enfant va répéter ça. Mais nous, on n'a jamais fait de différence, donc c'est un discours de la famille ».

6. L'accueil périscolaire et l'aménagement du temps méridien

La surveillance de la cantine et du temps méridien est désormais dévolue à la municipalité, auparavant les enseignants s'en chargeaient. En 2003, ce changement a, semble-t-il, occasionné quelques difficultés puisque les enfants ne reconnaissaient pas l'autorité de la seule adulte les surveillant et se bagarraient fréquemment. Face à ces difficultés, il a été décidé l'année suivante de mettre en place des animations le temps du midi et d'organiser deux services à la cantine. L'animatrice sportive de la communauté de communes intervenait également le midi. L'une surveillait la cantine pendant que l'autre proposait une activité – sport, bibliothèque et jeux – aux enfants. L'ambiance s'est donc améliorée. Au cours de l'année scolaire 2005/2006, cette organisation a été modifiée par le réaménagement du poste de l'animatrice pour intervenir en animations sur les écoles intercommunales. Dans l'attente du nouveau mode de fonctionnement, une jeune femme assure la surveillance des services de la cantine, n'ayant pas encore son BAFA, elle ne peut surveiller la cour de récréation. Mme D. le fait, sans pouvoir alors proposer d'activités. Une personne de l'école de musique intervient néanmoins pour une chorale avec les enfants.

La municipalité a également instauré un règlement intérieur à l'école. Le règlement est lu aux enfants et doit être signé par les parents en début d'année. Les enfants se voient enlever des points s'ils ont des comportements contraires au règlement et leurs parents sont convoqués, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion, provisoire ou définitive. La municipalité a aussi mis en place l'accueil périscolaire dès septembre 2001 - de 7 h à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30 -, les parents inscrivant leur enfant à l'année ou plus ponctuellement. L'accueil est fréquenté en moyenne par dix enfants. Mme D. assure également l'accueil périscolaire. Quatre ou cinq enfants viennent tous les jours à la « garderie », d'autres plus ponctuellement selon les activités des parents. Quand le groupe n'est pas trop nombreux, Mme D. peut faire davantage d'activités d'éveil avec les plus jeunes, sinon c'est davantage de la surveillance, elle veille enfin à ce que les élèves du primaire fassent leurs devoirs. Les plus grands s'occupent aussi des plus petits. Des parents maliens inscrivent également leur enfant à l'accueil périscolaire. Actuellement, *« un enfant malien est inscrit, on en a eu plus à certains moments, c'est-à-dire les parents là on ne peut pas dire qu'ils ne s'occupent pas de leurs enfants. Souvent il y a des grands à la maison, mais quand ils ne sont pas là, les parents sont prêts à payer ».*

7. Les enfants en primaire ne sont pas tous « élèves »

La coordinatrice REP observe qu'à Collinée, Saint-Jacut ou au Gouray, *« ce qui est difficile, c'est le comportement des enfants ».* Des enfants ont du mal à se concentrer, à rester en place, à s'entendre avec leurs camarades et à écouter l'enseignante. Ils ne sont pas « élèves » et quelques-uns dans une classe peuvent très vite perturber l'ensemble. Ils sont sans cesse à revendiquer leur espace, leurs affaires, à ne pas vouloir s'asseoir avec tel ou tel. Ce problème de comportement se retrouve chez différents enfants. Pour ceux d'origine malienne, ce comportement est rapporté à l'existence d'une fratrie nombreuse, au partage de la chambre

entre plusieurs enfants et à l'obligation pour chacun de « *se bagarrer pour avoir sa place* ». Cette analyse, commune à de nombreux acteurs locaux, est plutôt normative puisqu'elle suppose un espace habité normé, sur le mode individuel : l'enfant doit avoir « sa » chambre, « son » espace privé. Ainsi, si la « culture d'origine » est souvent invoquée pour rendre compte des conduites des Maliens et de leurs enfants, elle est absente quand la norme du majoritaire est énoncée (cf. partie III).

D'aucuns évoquent également le fait que, désormais, les femmes maliennes travaillent et sont moins présentes auprès des enfants : « *nous, notre sentiment, c'est que les petits sont un peu élevés par les grands, par les grands frères et donc... Il y a des règles entre enfants qui ne correspondent pas à celles de l'école* »¹¹. Les mères n'étant pas là, les enfants sortent volontiers jouer dehors ; ainsi, l'été à la Bosse, les enfants se retrouvent à l'extérieur « *en groupes* » et les grands-frères « *font la loi* ».

Les enfants paraissent « *tout le temps sur la défensive* », avec les enfants et les adultes, sans doute parce qu'ils ont « *un problème d'identité* ». Le mal-être des enfants est associé au projet des pères de retourner avec leur famille au Mali à la retraite. Les parents ne transmettraient pas non plus d'images positives sur la culture malienne. Aussi lorsque des enseignantes ont tenté de proposer aux élèves d'étudier « *la culture de chacun* », les enfants maliens ont refusé de parler du Mali, excepté ceux plus récemment arrivés. A l'inverse d'autres écoles de ZEP où les enfants sont de diverses origines, il paraît ainsi moins facile à notre interlocutrice d'aborder la question des cultures des uns et des autres à Collinée.

Enfin, les enfants de Maliens, en primaire et surtout au collège, tiennent un discours désenchanté sur l'école – « *cela ne sert à rien* » – tandis qu'ils idéalisent la banlieue : « *c'est le discours qu'on peut entendre dans nos banlieues finalement, c'est-à-dire que les profs, ils ont des voitures pas terribles et que, eux, ils connaissent sur Paris des gens qui ont beaucoup plus d'argent. Je pense que la réussite, pour les collégiens, c'est avoir de l'argent, c'est pouvoir se payer de belles fringues, etc. ils ne voient pas trop comment les études pourraient leur permettre d'avoir cela* ». Les exemples de réussite connus par ces jeunes seraient des personnes ayant fait des « *trafics* ». Notre interlocutrice reconnaît que ce sont là des hypothèses, qui demanderaient à être vérifiées. Lors du diagnostic, nous avons cependant entendu à multiples reprises ce discours s'affirmant davantage comme un savoir réel concernant les Maliens et leurs enfants.

11. Selon les interlocuteurs, les femmes maliennes sont perçues comme exerçant une activité salariée ou alors comme étant des mères au foyer. Le rapport féminin au travail est dans les tous les cas évoqué avec ambivalence, qu'il s'agisse des femmes en général et des femmes maliennes notamment. A la limite, on leur reproche soit de travailler et de délaisser leurs enfants, ainsi livrés à eux-mêmes – ou aux « grands-frères » – soit de ne pas travailler et de ne pas être « intégrées ». En fait, il semble que quelques femmes maliennes aient réussi à trouver un emploi, pour la plupart néanmoins, elles ne parviennent qu'à être employées l'été à Kermené lors de la saison alors que l'hiver, leurs demandes restent sans suite. De manière plus générale, les conditions de l'emploi féminin dans le secteur de Collinée sont peu abordées par les élus et les professionnels du secteur scolaire.

II- L'accompagnement scolaire

Jusqu'en juin 2006, l'accompagnement scolaire a lieu en semaine après l'école dans l'appartement n° 13 d'un bâtiment de la Bosse, de 17 heures à 18 heures. Il se fait dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), soutenu financièrement par la DDASS, la CAF, le Conseil Général des Côtes d'Armor et le Fasild. La responsable du CCAS, également directrice du foyer logement, s'occupe de coordonner ce dispositif. Il lui faut préparer les réunions de rentrée, intermédiaire et de bilan, en conviant les parents, les enseignants et les bénévoles. Elle s'occupe également du contrat de location de l'appartement avec le bailleur Côtes d'Armor Habitat et du suivi financier de l'activité. Enfin, elle cherche à monter des projets avec des partenaires tels que l'association *Access Armor* ou le programmateur du centre culturel *Mosaïque* sur des activités d'éveil culturel à destination des enfants et des jeunes (organiser des sorties pour des spectacles, soutenir des projets associatifs de jeunes, etc.) et d'aide à la parentalité pour les parents. Toutefois, le temps lui manque actuellement pour aller plus loin dans cette direction. Le CLAS est donc surtout orienté vers l'aide-aux-devoirs menée par les bénévoles de l'association *Kayes Mené*.

L'association Kayes Mené a été créée en 1994. D'après une bénévole, il n'est pas certain que les parents maliens et les membres de l'association, souvent enseignants, aient eu les mêmes attentes par rapport à l'association : « *les instituteurs avaient le souci des enfants et les parents avaient plus le souci de la coopération avec le Mali* ». L'une des personnes à l'origine de l'association rappelle que les hommes maliens ont fait venir leurs épouses et leurs premiers nés au début des années 1980. Tant que les hommes étaient seuls, il n'y avait pas de « *problèmes* » : « *ils ne demandaient rien, ils étaient intégrés* ». Les acteurs locaux, professionnels et élus se sont alors interrogés sur le devenir des enfants, toujours plus nombreux, se demandant si les mères allaient « *pouvoir s'occuper de leurs enfants* », « *s'adapter* », « *comprendre les conseils de la PMI* », etc. L'alphabétisation des adultes, hommes et femmes, a été mise en place, au 13 déjà. A l'école et au collège étaient organisées des journées « *découverte du Mali* », des expositions et des témoignages sur le Mali. Progressivement a mûri le projet de créer une association pour « *rapprocher les deux ethnies* », « *éviter les ghettos* », faire que les gens se connaissent et soient en contact les uns avec les autres. Le repas malien organisé chaque année et les voyages au Mali s'inscrivent dans cet objectif. L'association a mis en place l'accompagnement scolaire, assuré par ses membres enseignants dans les écoles du secteur. Elle organise enfin des sorties pour les enfants l'été.

1. Un accompagnement plutôt individualisé

La dizaine de bénévoles de l'accompagnement scolaire est composée principalement d'instituteurs(trices) retraité(e)s, ayant parfois déjà commencé cette action lorsqu'ils étaient en poste. Lors de l'année scolaire 2005/2006, une vingtaine d'enfants se rend au n°13 plusieurs fois par semaine selon leur classe, du CP au CM2. Les bénévoles regroupent deux ou trois niveaux par soir, en faisant un suivi assez individualisé. Cette méthode limite le nombre d'enfants pouvant bénéficier de l'accompagnement scolaire. Elle suppose aussi des

lieux quelque peu séparés pour faire place aux deux ou trois niveaux par séance, ce qui n'est pas évident dans l'appartement de type 3 de l'aide-aux-devoirs. Certains souhaiteraient que ce suivi soit davantage individualisé et quotidien.

Lors d'une réunion de bilan au cours de l'année, des parents s'interrogent sur l'adéquation des méthodes d'enseignement à l'école et les méthodes des bénévoles car les consignes ne semblent pas les mêmes. Il est décidé d'organiser plus de rencontres entre bénévoles et enseignantes. Des bénévoles estiment ne pas être assez nombreux, *a fortiori* si le nombre d'élèves devait augmenter. Habituellement, dans les centres urbains, l'accompagnement scolaire est souvent réalisé par des retraités et des étudiants. A Collinée, les étudiants ou les lycéens font défaut puisqu'ils ne sont pas présents dans la commune pendant la semaine. Envisager une information sur cette activité permettrait de prospecter un potentiel de bénévoles, intéressés à participer à l'accompagnement scolaire, avec une formation à l'accompagnement scolaire préalable. De manière générale, la question de la formation des bénévoles de l'accompagnement scolaire n'est pas posée. Est-ce parce que les bénévoles sont eux-mêmes d'anciens enseignants ? Par ailleurs, les modalités de l'accompagnement ont-elles évolué avec le public des enfants ? Orientées au départ vers des enfants de Maliens primo-arrivants, les enfants aujourd'hui le sont rarement.

2. Un accompagnement scolaire fréquenté majoritairement par les enfants de parents maliens

La responsable du CCAS observe que, pour la CAF, l'aide-aux-devoirs ne doit pas être réservée aux enfants de Maliens. C'est un débat avec l'association Kayes Mené. Certains bénévoles estiment que ces enfants ont besoin plus que d'autres de ce soutien, en raison des difficultés des parents à suivre les devoirs, faute de connaître ou de maîtriser la langue française. Les enfants, qui ne parlent pas français à la maison, apprennent moins de vocabulaire que des enfants vivant dans un environnement familial francophone : *« C'est pour ça qu'on insiste sur l'importance de l'accompagnement scolaire, ils n'ont pas de vocabulaire, c'est des enfants qui ne parlent jamais français à la maison, ils ne savent que le vocabulaire qu'ils apprennent à droite à gauche ou que la maîtresse leur apprend »*. Certes, tous les enfants de Maliens ne vont pas à l'aide-aux-devoirs, des garçons et des filles ont des résultats brillants à l'école. Mais si certains ont redoublé en primaire, la situation pourrait être pire d'après les bénévoles si les enfants n'avaient pas eu de soutien scolaire. Il semble à quelques-uns que la meilleure des solutions serait de faire un soutien scolaire individualisé à domicile. Le soutien scolaire deux soirs par semaine leur paraît également insuffisant *« pour des enfants qui ne sont pas aidés à la maison. [...] Ça nous est reproché, on a quelques critiques pour dire qu'on insiste trop sur l'accompagnement scolaire, en disant "il y en a que pour les Maliens, que pour la Bosse", mais on voit bien que c'est indispensable et c'est pas assez. C'est des enfants intelligents, ils devraient être beaucoup plus forts que ça mais les parents ne se rendent même pas compte qu'il faut qu'ils s'assoient à faire leur devoir. Le soir, dès qu'il fait beau, ils sont tous au foot dehors »*. Les parents, s'ils sont soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants, laisseraient *« trop leurs garçons avec le mirage du foot »*. Les garçons sont trop dorlotés par les parents tandis que les filles aident à la maison. Des bénévoles depuis longtemps investis dans l'action de soutien scolaire sont déçus, nous dit-on,

par les conduites d'incivilité de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement scolaire : « *Les (anciens) instits ont été très déçus. [...] Les X. connaissent les Maliens depuis qu'ils sont là, depuis toujours, ils les ont tous eu à l'école. Ils s'étaient beaucoup investis au niveau de la politesse, de la citoyenneté, de la démocratie, à essayer de leur inculquer des valeurs [...]* ». Les bénévoles sont parfois confrontés à des problèmes de discipline, à des enfants chahuteurs ou renâclant à travailler. Il faut parfois se fâcher ou avertir les parents de l'inconduite de leurs enfants. Toutefois, les enfants leur semblent en général demandeurs de soutien scolaire, de même qu'ils sont pressés de retourner à l'école à la fin des vacances scolaires.

Si la fréquentation de l'activité est essentiellement le fait des enfants de la Bosse, et de parents maliens, la porte du 13 est ouverte à tous les enfants. Mais, selon les bénévoles, des parents ne veulent pas envoyer leurs enfants à la Bosse en raison de la distance et, surtout, par leur refus de voir leurs enfants « *mélangés avec les enfants noirs* ». Les parents maliens sont particulièrement sensibles à la question du lieu de l'accompagnement scolaire. Devant la demande de parents d'avoir un lieu d'accompagnement scolaire dans le haut du bourg, les parents maliens affirment que ces parents ne veulent pas que leurs enfants descendent à la Bosse et l'interprètent comme du racisme. Ils rappellent que l'association Kayes Mené est à l'origine de la mise en place de l'aide-aux-devoirs et qu'elle est ouverte à tous, mais « *les Blancs au bourg, les Noirs à La Bosse, c'est cela qu'ils [les parents du bourg] veulent* ». Les professionnels et les élus s'inquiètent néanmoins du « *ressentiment* » de parents qui ont l'impression que « *tout est fait pour les Maliens* ».

3. Une réflexion engagée sur le lieu de l'accompagnement scolaire

Les enseignantes pensent que l'accompagnement à la scolarité ne peut être réservé aux enfants de la Bosse alors que d'autres enfants sont en difficultés scolaires, qu'ils soient du bourg ou de Saint-Jacut. En début de rentrée 2005/2006, il a été proposé de lister les enfants qui auraient besoin de l'aide-aux-devoirs en demandant aux parents s'ils souhaitaient ce soutien pour leurs enfants. Les enseignantes ne voulaient pas cibler par avance les enfants et préféraient demander l'avis des parents. Leurs réponses ont en général correspondu à ce qu'elles pensaient. Rien n'a été proposé dans l'année dans l'attente d'un nouveau fonctionnement en 2006/2007.

La question du lieu est donc fortement posée tout au long de l'année scolaire car « *si cela se fait à la Bosse, les familles ont l'impression que ce n'est que pour les enfants qui habitent là* ». Les uns et les autres réfléchissent à l'éventualité de proposer de l'accompagnement scolaire dans un autre lieu : l'école, la bibliothèque... En 2002, l'accompagnement scolaire avait lieu en alternance à l'école et au 13, l'école disposant alors de deux aides éducatrices. La réflexion avance également sur les critères de sélection des enfants pour l'aide-aux-devoirs. Il arrive en effet que des bénévoles s'adressent directement aux parents, selon leurs connaissances de ces familles et en fonction des résultats scolaires des enfants, leur conseillant de les amener à l'aide-aux-devoirs. A la fin de l'année scolaire, il apparaît aux uns et aux autres que c'est bien aux enseignantes d'orienter les familles et les élèves sur des critères strictement scolaires. Finalement, à la rentrée 2006/2007, après une période d'observation des enfants, les enseignantes établissent, avec les parents, la liste des enfants ayant besoin d'un soutien, et l'aide-aux-devoirs se déroule en alternance à la Bosse et

à l'école. Cette année scolaire sera donc observée, on l'imagine, avec intérêt par les acteurs du CLAS et de l'enseignement. Des bénévoles s'inquiètent du fait que les enfants de Saint-Jacut et de Collinée ne suivent pas le même programme, rendant leur tâche plus difficile. Une phase d'adaptation et d'ajustement sera sans doute nécessaire à ce nouveau fonctionnement.

III- Le temps du collège

Le collège de Collinée est un petit établissement accueillant environ 140 élèves. L'équipe de direction est commune aux collèges de Merdrignac (200 élèves) et Collinée ; des enseignants interviennent dans les deux établissements. Ce fonctionnement, mis en place au début des années 2000, permet de fédérer les équipes enseignantes et d'éviter la dispersion des enseignants dans plusieurs établissements afin de remplir leur service. Il assure également une « *émulation* » entre les deux collèges et contribue au maintien des options. Les deux collèges sont en Réseau d'Education Prioritaire (REP) depuis 1992, et auparavant en Zone d'Education Prioritaire (ZEP). D'après le proviseur-adjoint, le collège de Collinée aurait toutes les caractéristiques d'une ZEP, excepté la taille réduite de la structure. Les deux collèges présentent des caractéristiques communes : tous deux sont en REP et les élèves relèvent d'un « *public en difficultés* ». La population de Merdrignac est toutefois davantage agricole et ouvrière avec quelques ménages travaillant dans le secteur tertiaire que la population de Collinée, devenue massivement ouvrière avec le développement de Kermené.

Le Programme de Réussite Educative a été lancé par le ministère de la ville dans le cadre du plan de cohésion sociale. L'appel à projet a été lancé avec l'objectif, sur 4 ans (2005-2009), d'identifier les enfants et les jeunes en difficultés et de mettre en place des actions, individuelles ou collectives, prenant en compte leurs difficultés (par exemple, apporter un soutien financier si la difficulté est de cet ordre ; rencontrer la famille, etc.). Le collège de Collinée a mis en avant les tests d'évaluation à l'entrée en 6^{ème} pour être intégré dans ce programme.

1. Un niveau assez faible à l'entrée en sixième et un niveau moyen à la sortie de troisième

Selon les estimations du collège, en 2004, les familles des élèves de 6^{ème} appartiennent à 87 % à des « CSP défavorisées » et l'ensemble des élèves à 65-70 %, pourcentage moins élevé à Merdrignac, de l'ordre de 55-60 %. La « *mixité sociale* » existerait donc peu à Collinée. Selon le proviseur adjoint, dans les classes « *il n'y a plus personne pour tirer vers le haut* ». Il met en relation les performances scolaires des élèves et leur milieu social d'origine et le rapport des parents à l'école : les parents, détenteur d'un faible niveau de scolarisation, occupent des emplois peu qualifiés. Le « *manque d'ambition des familles* » paraît être un élément déterminant dans le parcours scolaire des enfants : « *la solution de facilité, c'est d'aller travailler à Kermené avec un emploi qu'on peut avoir rapidement. En travaillant la nuit, on arrive à avoir un salaire à peu près correct... Cela se traduit globalement par un manque d'ambition* ». Notre interlocuteur observe que la proportion de femmes travaillant est importante, avec des horaires souvent décalés par rapport aux horaires scolaires et, par conséquent, « *une proportion importante d'élèves qui ne voient pas leur mère, soit le matin, soit le soir* », avec un « *effet déstabilisant* » pour eux.

L'évaluation des élèves à l'entrée en classe de sixième montre que le secteur de Collinée présente quasi systématiquement les résultats les plus faibles du département, avec des écarts importants par rapport à la moyenne, en français et en mathématiques (sur 40 élèves, 15 ont des taux de réussite de moins de 35 % alors que la moyenne départementale est de 70 %). Les élèves paraissent donc déjà « *en grosses difficultés* » à l'entrée en 6^{ème}. Quelques années plus tard, le taux de réussite au collège est plus satisfaisant puisque le collège présente au brevet une moyenne légèrement inférieure à celle du département en mathématiques et dans la moyenne en français. Cette progression s'explique par le dispositif d'aide-aux-devoirs le soir pour des groupes de 25 à 30 élèves avec l'accent mis sur les savoirs fondamentaux et par l'encadrement et l'implication des professeurs auprès des élèves.

Paradoxalement, l'« *effet structure* » se fait ressentir plus négativement au niveau de l'après troisième. Les classes à Collinée ont des effectifs peu importants, de 14 à 20 élèves (deux classes par niveau). Selon le proviseur-adjoint, le seuil de 14 est « *à la limite du gérable* » car un effectif trop faible empêche l'émulation. Il semble surtout que des effectifs restreints préparent moins les élèves à s'adapter à des classes scolaires plus chargées en seconde de lycée général ou à faire face à l'autonomie attendue dans la formation en apprentissage. Le proviseur adjoint indique en effet que, si le taux de réussite au brevet est correct au regard de la moyenne départementale, le taux de redoublement reste, en revanche, important en seconde générale et les abandons fréquents dans la première année d'apprentissage. Au collège, les effectifs réduits permettent aux enseignants, peu nombreux, d'être plus proches des élèves, de leur apporter plus de soutien. Cet avantage, bénéfique au regard de l'évolution du niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème}, se nuance donc dans la classe après le collège car les élèves sont déstabilisés par rapport à ce qu'ils ont connu auparavant. Notre interlocuteur estime que, globalement, le taux d'échec est moins important pour ceux qui ont fait le choix d'une seconde professionnelle.

2. Un collège victime d'une « *mauvaise réputation* »

Le proviseur-adjoint se félicite de la diminution des conflits cette année au collège car les élèves impliqués dans des « *bagarres* » l'année passée l'ont quitté à la fin de la troisième. Le collège connaît donc moins de tensions entre les élèves alors que l'année précédente, à la suite de matchs de football le week-end ou d'une « *bagarre entre communautés dans la rue* », les tensions se reportaient au collège. Notre interlocuteur évoque des tensions exacerbées par « *le racisme de part et d'autre* » : notamment de la part des élèves des autres collèges lors des rencontres sportives du mercredi. Quant à Collinée, les enfants sont influencés par les parents répétant que toutes les actions sont faites « *pour les enfants de Maliens* », « *pour les enfants de la Bosse* » tandis que ces derniers reprochent au collège de faire moins cas de leurs enfants. Notre interlocuteur constate que, de l'extérieur au quartier, la Bosse est assimilée aux Maliens alors que tous les habitants ne le sont pas. Il observe également l'absence de tensions entre les enfants de ce quartier, quelle que soit leur origine.

Des parents désirent ne pas scolariser leurs enfants au collège de Collinée mais seules peuvent le faire les familles « *favorisées* » qui envoient leurs enfants dans les collèges privés de Lamballe, Merdrignac ou Loudéac, tandis que « *les parents défavorisés sont pratiquement condamnés à laisser leurs enfants ici* ». Ce « *phénomène de fuite* » va à l'encontre de la

« *mixité sociale* ». Notre interlocuteur déplore le fait que le moindre incident soit très vite l'objet d'une rumeur défavorable à la réputation du collège : « *Par exemple, l'an dernier, on a un élève qui a fait un malaise, comme n'importe qui. Au niveau des pompiers, on est à mi-chemin de deux casernes qui sont assez éloignées. Les deux ambulances sont arrivées en même temps alors que c'était un simple malaise. On a mis le gamin en observation. La rumeur c'est, deux jours après, j'apprends à l'extérieur du collège qu'il y avait eu une bagarre entre un élève malien et un élève d'origine française, qu'ils s'étaient battus au couteau et qu'ils avaient tous les deux été hospitalisés à Saint-Brieuc et que pour l'instant personne n'en parlait parce que ça allait être le scandale de Collinée. Donc on a des petits phénomènes comme ça qui prennent une ampleur considérable* ». Dialoguer avec les parents, organiser une porte ouverte au collège au mois de mai sont pour le moment les seuls moyens utilisés pour combattre ces idées, le collège se dit cependant assez démuné pour y faire face. Pour certains parents, qui ont eux-mêmes été en situation d'échec scolaire, il est plus difficile de franchir le pas.

3. Des difficultés particulières pour les jeunes de parents maliens

Selon le proviseur-adjoint, le collège présente une autre caractéristique de ZEP, celle de la « *la proportion de familles d'origine étrangère* », de l'ordre de 17 %. Ces familles sont essentiellement représentées par des familles anglaises à Merdrignac et par des enfants de « *la communauté malienne* » à Collinée. Notre interlocuteur observe que les garçons et les filles de parents maliens connaissent des parcours scolaires différents. Les garçons arrêteraient rapidement leur formation après le collège – « *aucun garçon n'a réussi à s'intégrer. Aucun garçon n'est allé jusqu'à une formation après la sortie du collège* » – en revanche, les filles seraient très demandeuses de formation. Mais cette demande ne serait pas relayée par les familles, davantage soucieuses de leur mariage. Les filles s'accrocheraient plus à leurs études que les garçons et certains, faute de qualification professionnelle, s'engageraient sur la voie de « *la grande délinquance* ». Cette trajectoire s'expliquerait par le projet des parents de rester en France ou de repartir au Mali. Les premiers auraient « *choisi la voie de l'intégration* », avec « *la volonté que leurs enfants réussissent* ». A l'inverse, les seconds « *ne jouent pas du tout la carte de l'intégration pour leurs enfants* ». A l'appui de ces propos nous est donné en exemple une famille [les différents interlocuteurs ont évoqué cette même famille, en en faisant un cas singulier ou, au contraire, en en faisant une généralité] dont le père, bientôt retraité, aurait le projet de repartir au pays avec tous ces enfants. Mais le « *décalage culturel* » entre le père et ses enfants rend impossible le retour au Mali pour ces enfants qui se trouvent ainsi en « *grandes difficultés* » et manifestent des « *problèmes de comportements importants* ».

Au collège, nous entendons dire que les fils de Maliens se comportent comme dans les « *zones urbaines* », d'autant plus qu'ils se rendent régulièrement en Seine-Saint-Denis, tandis que des garçons de là-bas viennent à Collinée pendant les vacances. De fait, alors que Collinée est en milieu rural, le problème posé par « *la communauté malienne est purement urbain* » : « *Chaque fois qu'il y a un gamin qui pose problème ici, pendant les petites vacances ou pendant les grandes vacances, on l'envoie faire un séjour à Montreuil, et vice versa, ceux qui posent problème à Montreuil, on les envoie ici. Donc il y a un brassage qui*

fait qu'on se retrouve grosso modo avec les mêmes problèmes que ceux qui vivent ça en banlieue. Tout au moins avec les mêmes modèles pour les gamins ». Enfin, les pères sont préoccupés par leurs « *relations avec le Mali, voire la gestion de leur problème de polygamie* » et les mères « *gèrent les problèmes du foyer, alors que l'éducation des gamins se fait sur le modèle malien, c'est-à-dire que c'est la communauté des grands-frères et des cousins qui gèrent les plus petits. On voit bien ce que cela peut donner ici* ». Notre interlocuteur s'interroge également sur les vêtements de marque portés par les jeunes [il ne croit pas que cela puisse être des contrefaçons pourtant fréquentes sur les marchés] alors que les parents ont des revenus modestes, et l'interprète comme le signe d'une « *économie parallèle* ».

A Collinée, dans l'enceinte du collège comme à l'extérieur, nous entendons fréquemment que les garçons de Maliens sont en situation d'échec scolaire, faute d'avoir un « *modèle de réussite* » de leurs aînés par l'école. Ils sont vite déscolarisés après le collège et réussissent alors par d'autres voies, plus ou moins légales. S'ils ne trouvent pas de boulot, certains estiment qu'ils ne font pas d'effort ou sont trop exigeants, « *orgueilleux* ». Quelques-uns, plus rarement, évoquent le « *délit de faciès* » dont ils sont victimes dans leur recherche d'emploi. Les filles, elles, travailleraient davantage à l'école parce qu'elles ont compris qu'elles y ont tout intérêt. A l'évidence de l'échec scolaire masculin fait écho l'évidence de la destinée matrimoniale féminine : « *Les filles, elles bossent très très bien à l'école. Je pense qu'elles savent que c'est la seule solution qu'elles ont d'échapper au mariage forcé au Mali. En faisant des études, au moins elles sont sûres de s'en sortir après, de s'assumer financièrement. Je pense que c'est quelque chose qu'elles ont compris depuis longtemps* » [collège].

Des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle ont été plus critiques à l'égard des observations des acteurs scolaires lors de réunions organisées en 2005 par la municipalité à propos des jeunes. Ils ont eu le sentiment que les enseignants nouvellement arrivés avaient « *un regard très exotique, de curiosité* » par rapport à la population malienne, « *pas du racisme en tant que tel, une curiosité qui peut être déplacée, qui peut être inadaptée* ». Quant aux propos de la direction du collège, ils leur ont paru assez « *radicaux* » dans les références à la banlieue (le port de la casquette, le goût pour le hip hop, le système des grands-frères, etc.) et leurs explications d'ordre culturel. La distanciation par rapport à l'analyse des acteurs scolaires est toutefois moins fréquente chez les élus ou les acteurs associatifs : en résumé, ils retiennent que les problèmes de comportements chez les enfants de Maliens sont dus au mauvais exemple des aînés et de la banlieue, à la taille des familles, aux mères qui, travaillant, ne peuvent plus s'occuper de leurs enfants et délèguent ce rôle aux aînés, à la fatigue de parents dépassés dans leur incapacité à transmettre leur culture aux enfants, et à l'esprit communautaire des jeunes Maliens, activé par leur nombre croissant. Certes, ces arguments ne sont pas énoncés de manière aussi synthétique par les acteurs locaux, toutefois, ils ponctuent les propos des uns et des autres, sans que leurs auteurs en perçoivent l'effet stigmatisant pour les jeunes et leurs parents et, en retour, pour l'ensemble de la commune.

IV- L'après collège et l'avenir des jeunes de Collinée

Les interviewés ont maintes fois suggéré que les jeunes de parents maliens ne resteront pas vivre à Collinée : « *Les jeunes ne restent pas ici. Les ados, maliens entre autres, le seul objectif c'est de monter à Paris* ». D'aucuns ajoutent que le départ de Collinée est le lot commun de tous les jeunes, quels qu'ils soient. Rappelons que le bassin d'emploi est dominé par l'agroalimentaire. C'est bien sûr une richesse pour la région, mais la mono-industrie détermine en contrepartie fortement les emplois, leur nature – des emplois d'ouvriers surtout – et leur type – des contrats fréquemment en CDD pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Les jeunes, pas plus que les adultes, n'échappent à ce contexte sinon en allant chercher ailleurs du travail. Les moins diplômés ou ayant des qualifications peu « rentables » sur le marché du travail ou désireux de rester proches de leur réseau familial et amical, cherchent néanmoins à travailler dans le secteur de l'agroalimentaire. Il ne faut donc pas négliger non plus l'attractivité que peut exercer l'entreprise Kermené, par exemple, pour des jeunes en mal d'emploi. D'ailleurs des parents, eux-mêmes ouvriers, se désolent de voir leur enfant aller à l'usine (« *quelque part, ça reste quand même un déshonneur de travailler à l'usine* ») et le vivent comme un « échec ». Des jeunes arrêtent leur scolarité ou leur formation pour travailler à Kermené : « *Ils ont rien voulu fout... ils ont tout plaqué à l'école, ils ont été jusqu'au bac, niveau bac et puis ras le bol. Moi j'en connais pas mal, dans l'âge de ma fille, il y a des gamins qui travaillaient bien. Pour différentes raisons, quelques fois ça peut être un copain, mauvaise fréquentation. D'autres... oui oui c'est ça... pas trouver tellement de voie, puis on va venir travailler six mois puis on va réfléchir et puis bon un an, puis un an et demi, puis deux ans. C'est ça en fin de compte : on vient en dépannage parce qu'au lieu de rien faire... ouais c'est ça : s'ils ont pas fini leur année scolaire, s'ils ont fini au mois d'avril ben hop on va venir en dépannage. On est sûr d'être pris de toutes façons, il y a toujours du boulot. Et puis après, on a gagné un petit peu sa croûte... je pense qu'on n'a pas envie de retourner à l'école. On se dit : "On va encore le faire un petit peu". Et le temps passe tellement vite. Il y en a de plus en plus ou alors si ça se trouve c'est que c'est des enfants d'âge des miens et c'est pour ça que je les remarque plus* » [habitante, cité Bellevue].

Des jeunes chercheraient à se faire embaucher à Kermené mais n'y arrivent pas en dehors de la saison. Quelques jeunes de parents Maliens se sont présentés à la mission locale, constatant que leurs candidatures hors saison ne sont pas couronnées de succès. Les agences Interim transmettent au service du personnel les candidatures, qui décide de celles à retenir. Les jeunes tendent à penser qu'on ne les prend pas parce qu'ils sont Noirs, les parents le disent également. Lors de notre passage à la mission locale, trois jeunes sont récemment passés. Ils ont fini leurs études, après un BEP, un Bac et un Bac + 2. La conseillère d'insertion a l'impression que ces jeunes sont semblables aux « jeunes du coin » : « *Les trois jeunes que j'ai reçus l'autre jour, je les ai trouvés bien dans leurs baskets ! J'ai même trouvé, je me suis dit, même au niveau... je les ai trouvés plus proches des jeunes de Collinée, des jeunes que l'on reçoit à Collinée en général ou dans le coin que d'un jeune qui va débarquer de la région parisienne. Je trouve qu'ils ressemblent certainement plus à n'importe quel jeune de Collinée qu'à un jeune de banlieue parce qu'au-delà de Rennes, pff ! Des banlieues, c'est des grands HLM, je ne sais pas ce que c'est ! Quelque fois, des jeunes débarquent ici en disant faut que je me mette au vert, etc., ça arrive de temps en temps. C'est galère ! Alors, là,*

vraiment galère parce qu'ils ne tiennent pas au boulot, etc. Moi j'ai trouvé l'autre jour que les trois petits jeunes, ils ressemblaient beaucoup à des jeunes de Collinée, ou de Merdrignac, ou de Loudéac qu'aux gamins qui débarquent des grandes villes. Même dans leur rapport au travail. Les filles, elles étaient marrantes parce qu'elles sont venues toutes les deux ensemble... Je dis : "Vous êtes sûres que ça s'est bien passé à Kermené, vous n'avez pas été absentes ?", parce que bon...on se pose toujours la question quand même... "Ah, mais non, nous on va toujours au travail, on était là tous les jours !" Et on sentait bien que c'était : "on a un boulot, on y va !" Et ça c'est un peu typique du coin, c'est un rapport au travail qui est quand même... un respect du travail ».

En général, l'orientation vers l'usine semble surtout être un choix par défaut, de qualification ou d'emploi. La plupart des jeunes rencontrés disent, en effet, vouloir vivre et travailler ailleurs qu'à Collinée, à proximité d'une « grande ville ». Il s'agit plus souvent de Saint-Brieuc, Rennes ou Nantes que Paris. *« J'ai assez vécu là-dedans, j'aimerais bien aller plus loin. A Collinée, on sature vite, surtout quand on a grandi ici. Si on n'a pas le permis à Collinée, ce n'est pas facile. Parce que c'est une petite ville, on ne peut pas faire grand chose, on ne peut pas bouger beaucoup. Je ne voudrais pas habiter dans une grande ville, mais une petite ville à côté d'une grande ville. Là on est loin de tout en fait, on n'a rien. Le samedi soir, si on veut rester à Collinée pour faire quelque chose, il n'y a rien du tout. On est obligé d'aller loin, donc je ne veux pas rester ici »* [étudiante]. Le sentiment d'être « loin de tout » pèse sur leur choix et surtout l'absence de perspective professionnelle en dehors de Kermené, ce que les uns et les autres n'envisagent pas, au regard souvent de l'expérience professionnelle de leurs pères ou mères, la plupart du temps ouvriers. *« En tant que saisonnier, ça va, mais je ne me vois pas finir ma vie à Kermené. C'est sûr, travailler à l'usine c'est pas... ma mère y est, donc je sais que c'est pas le top. Ça suffit pour les petites vacances, j'ai besoin d'argent, normal. Ma mère y travaille depuis qu'elle a 16 ans et maintenant elle a 43 »* [étudiante]. Tous, même ceux ayant un discours négatif sur Collinée, affirment également leur intention d'y revenir régulièrement pour visiter leurs familles et parce que c'est la commune de leur enfance. Ils se déclarent tous attachés à la commune.

Le devenir scolaire et professionnel des jeunes de Collinée ne fait pas en soi l'objet du diagnostic. Il nécessiterait une étude plus précise qui reconstruirait par exemple les trajectoires d'une cohorte, pour mieux comprendre les destinées communes ou pas des jeunes de Collinée. En ce qui concerne le diagnostic, nous retenons surtout que les propos tenus sur la jeunesse « malienne » valent en grande partie pour la jeunesse « non malienne », et vice versa. Néanmoins, la focalisation de l'attention sur les jeunes issus de l'immigration tend à occulter des questions qui concernent globalement la jeunesse d'un secteur à la fois rural et ouvrier ; de même ce qui leur est perçu comme spécifique est expliqué par le registre culturel et identitaire, faisant abstraction du fait que des jeunes peuvent vivre douloureusement leur assignation à une origine, qu'elle soit le fait d'une approche culturaliste ou raciste (cf. partie III).

V- Loisirs et animation : espoirs et inquiétudes sur la Jeunesse

Les élus de Collinée décident la création d'un poste d'Animateur Jeunesse en 2002. Quelques animateurs se succèdent et bientôt la question du recrutement relève de la communauté de communes car elle a désormais la compétence de la politique Enfance Jeunesse. Au mois d'octobre 2005, la communauté recrute une animatrice Jeunesse. Elle est salariée de la communauté de communes et mise à disposition de la commune de Collinée pour 50% de son temps. Les élus de Collinée sont « *plus avancés dans leur réflexion en matière de politique Enfance Jeunesse. Ils ont mieux identifié les besoins que les élus d'autres communes* » [communauté de communes]. Un local pour les jeunes, à proximité du bourg, est ouvert en décembre 2005, dans une petite maison rénovée avec deux pièces principales, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. L'animatrice Jeunesse y mène une partie de son action auprès des jeunes. La communauté de communes attend de l'animatrice qu'elle développe l'offre sur le territoire à partir des relais locaux et des moyens mis en oeuvre. Des communes développent davantage une offre de prestations, tandis que d'autres engagent des actions participatives en allant à la rencontre des jeunes et en faisant naître des projets : « *L'approche est différente. On verra comment cela va fonctionner. Je pense qu'ils vont aboutir à un mixte des deux. Pour que Delphine réussisse à acquérir de la légitimité, il va falloir qu'elle propose des soirées à la patinoire ou au cinéma. C'est comme cela qu'elle pourra mettre en place des approches un peu plus complexes et participatives* ». Les élus doivent cheminer vers l'idée que les actions mises en place sont désormais du ressort de l'intercommunalité. Certains craignent de prendre du retard et développent leurs propres actions, avec le risque de doublon avec la communauté de communes, voire de contradiction dans les approches : la prestation/consommation, d'un côté, et l'accompagnement de projet, de l'autre. D'après notre interlocuteur, la concertation entre les deux approches est nécessaire, l'enjeu étant de trouver de la cohérence dans les actions mises en place.

La communauté de communes, en prenant la compétence Enfance, a souhaité pérenniser les centres de loisirs déjà existants. Un Relais Assistantes Maternelles (RAM) a été créé en 2004 pour accompagner les assistantes maternelles. Le projet de créer un lieu dédié à la Petite Enfance (les moins de 6 ans) a aussi mûri jusqu'à voir le jour en 2006 à Saint-Gouéno. Le multi-accueil intègre le RAM, le centre de loisirs pour les 3/5 ans et la halte-garderie (ouverture deux jours par semaine). Le centre de loisirs des 6-12 se retrouvera au Gouray et le centre pour les plus grands utilise les équipements scolaires. Un dispositif de ramassage scolaire permet de véhiculer les enfants vers les centres de loisirs, qui ouvrent le mercredi et pendant les vacances scolaires. Une cyberbase accueille également les enfants et les jeunes. Enfin, les activités sportives et culturelles sont multiples dans la communauté de communes : football, handball, tennis, judo, hip hop, école de cirque et école de musique. La bibliothèque de Collinée connaît également une bonne fréquentation avec un public de tous âges.

1. Les jeunes « ne se mélangent pas » dans les activités

La Cyberbase, située dans les locaux de la communauté de communes à la sortie de Collinée, accueille plusieurs publics : des scolaires, des jeunes et des adultes. Les cours

d'initiation à l'informatique sont fréquentés par des adultes. Les ordinateurs (5 postes) sont en accès libre le mercredi toute la journée et le samedi matin. Ils sont principalement utilisés par des adultes pour la recherche d'emploi et les adolescents pour les jeux. Les filles viennent moins souvent, plutôt pour des recherches documentaires, personnelles ou scolaires. L'animatrice du cyberspace intervient également dans le temps méridien des écoles proposant des activités ludo-éducatives favorisant l'apprentissage du clavier et de la souris. Les cours sont gratuits, en revanche les jeux sont payants depuis trois ans avec une inscription de 5€ à l'année afin de limiter le nombre d'enfants. Si les postes sont occupés, les enfants attendent leur tour pour l'heure suivante. Une quinzaine d'enfants vient régulièrement chaque semaine, une trentaine fréquente la cyberbase. Pour ceux qui n'ont pas pris la carte d'abonnement, la connexion Internet est à 1€ Les enfants viennent surtout de Collinée car ils se déplacent à pieds ou à vélo, quelques-uns sont déposés par leurs parents. Les jeunes fréquentant régulièrement la cyberbase sont plutôt des « *petits ados, de 12-13 ans* ». Les plus grands viennent à la cyberbase sans inscription, ils ne peuvent donc pas jouer, ils essaient parfois de faire partir les plus petits mais l'animatrice veille à leur rappeler les règles. En général, elle ne rencontre pas de « *problèmes avec les jeunes* » sinon un ou deux grands qui ont essayé parfois de jouer la forte tête. Les enfants, de toutes origines, jouent en réseaux, les uns contre les autres ou par groupe. Les enfants se connaissent puisque ce sont toujours les mêmes à jouer. L'animatrice reste vigilante à ce que les taquineries ne dégénèrent pas et intervient dès que des propos lui semblent « déplacés ».

« Il y a eu quelques réflexions un peu racistes et j'ai mis le holà tout de suite. Je ne suis pas sûre que c'était volontairement méchant. Elles venaient d'un jeune par rapport à un Malien. Je sais qu'ils se moquent beaucoup de lui, les Maliens aussi d'ailleurs. Il y avait une référence par rapport à son nez, j'ai dit "oh là, on se calme, le tien n'est pas mieux". C'est du moment qu'on repère. Il me fait "mais non on l'embête tout le temps à l'école", "oui, mais c'est pas une raison" », Est-ce que c'était des propos racistes ? « Moi je trouvais ça un peu racistes », Qu'est-ce qu'il disait ? « Par rapport à son nez écrasé, des choses comme ça [un enfant blanc disait cela à un enfant noir]. Mais je pense que c'était juste pour l'embêter, ce n'était pas une référence à sa couleur, mais bon, dans le doute », Vous êtes vigilante là-dessus ? « C'est franchement pas arrivé souvent. Ça je m'en souviens parce que c'était cette année et comme c'était la première fois où j'avais affaire à une réflexion un peu mal placée, sinon c'est pas là-dessus tout. Bon peut-être qu'ils font attention aussi... »

La communauté de communes s'interroge sur la fréquentation importante du cyberspace le mercredi par les enfants de Maliens alors qu'ils sont quasi absents du centre de loisirs et des activités proposées en général. La raison est-elle financière ? Le coût de l'inscription à la cyberbase (5€ l'année) est certes moins élevé que l'inscription au centre de loisirs (9€ la journée). On suppose toutefois que les parents bénéficient d'aides de la CAF, du comité d'entreprise, etc., et finalement la raison paraît plus culturelle que financière : « *Je pense que dans la culture malienne, on n'a pas spontanément l'habitude d'avoir des activités payantes. Je pense que c'est un frein, même si le frein n'est pas sur le coût mais sur le symbole de l'engagement financier* » [communauté]. A l'appui de cette thèse, le constat de la défection des activités par les jeunes Maliens dès que ces activités sont devenues payantes.

L'obstacle financier est souvent minimisé par nos interlocuteurs : les deux parents travaillent et ils ont des aides sociales. Toutefois, il ne paraît pas certain que les parents bénéficient de ces aides ou qu'ils les connaissent. L'information est à vérifier et à diffuser auprès de tous les ménages. Quoi qu'il en soit, à travers la question financière, se pose la difficulté à échanger avec les parents maliens sur les questions relatives aux enfants : *« C'est difficile dans le sens où les parents, eux, sont vraiment dans leur religion musulmane. Les parents ne mangent pas de porc, ils font le ramadan et la femme est vraiment... Même s'ils s'ouvrent un petit peu, parce qu'il y a des femmes qui ont appris à lire, à écrire et qui travaillent, mais c'est vraiment encore... Comme c'est des personnes qui sont très entraînées par leur religion, je reste persuadée que cela doit être hyper difficile de leur expliquer des choses, comme c'est pas bien de taper son enfant, ce qu'il faut faire pour l'élever, des choses comme ça. Je crois qu'ils ne sont pas prêts à les entendre. De toute façon, c'est sûr, il y a un gros travail à faire auprès des parents »* [animatrice]. Cette difficulté, fondée sur un *a priori* culturel, autorise en tous les cas largement les spéculations sur les dépenses des Maliens : les ressources du ménage, avons-nous entendu, sont consacrées à la famille au Mali et aux jeux d'argent.

Le problème de la participation financière aux activités est donc rapporté aux parents maliens. Le problème plus conséquent auquel les élus et les professionnels disent se heurter, c'est celui des jeunes qui ne *« se mêlent pas aux autres »* et monopolisent les activités quand elles étaient gratuites, excluant les enfants *« blancs »*. Ainsi les animateurs sportifs de la communauté de communes avaient beaucoup d'enfants le mercredi et *« ils se sont rendus compte au fur et à mesure que les petits garçons maliens viraient les petits garçons blancs, donc à la fin il n'y avait plus que des petits garçons maliens. Ils se sont appropriés l'activité et comme à un moment ils se sont retrouvés en surnombre... ils ont viré les autres petits en les dégoûtant sûrement »* [animatrice]. Les élus de Collinée expliquent que la commune proposait des activités gratuites pour impliquer les enfants d'origine malienne dans les loisirs et plus largement dans la commune, mais leur intention a produit *« l'effet inverse. Ils sont venus tous et nos collinéens vraiment... – ils sont collinéens aussi mais excusez-moi de parler Blancs, Noirs – en fait les Blancs ne sont pas venus aux animations. Il y a eu l'effet inverse. Il y a eu un effet de groupe qui s'est produit et c'est là le problème qu'on a avec la jeunesse à Collinée. Tantôt c'est un groupe de Maliens, tantôt c'est un groupe du bourg. [...] A l'école il n'y a pas de souci, ils se mélangent, au collège aussi. Mais quand il s'agit d'activités où ils viennent de leur propre gré, on a du mal »* [Adjointe]. L'absence de relations, sinon l'hostilité, s'exprime ici entre un *« groupe du bourg »* et un *« groupe de Maliens »*. Des *« bagarres »* entre des jeunes du bourg et de la Bosse fondent les craintes des adultes, les interprétant comme l'indice de la scission entre *« Blancs »* et *« Noirs »*. Constatant que ces jeunes ne se côtoient pas au quotidien et espérant les voir renouer des liens, les élus attendent beaucoup de l'ouverture du foyer à la fin de l'année 2005.

2. L'ouverture du foyer pour les jeunes

La fréquentation du foyer est moins forte que prévue dans les premiers temps, mais il faut dire que les jeunes sont déjà fort occupés par leurs activités sportives le vendredi soir et le samedi et les lycéens sont peu disponibles le mercredi, certains étant d'ailleurs internes.

Les jeunes affirment leur intérêt pour le foyer mais ne se sentent pas (ou plus) tous concernés et n'envisagent pas de s'y rendre. L'effet classe d'âge a bien sûr son importance. A partir de 17-18 ans, les jeunes sont plus préoccupés par les sorties avec les copains et les copines hors de Collinée. Ceux qui ont le permis de conduire et une voiture peuvent être plus autonomes et font souvent les chauffeurs pour les copains, les loisirs étant en général à l'extérieur de Collinée. Ils n'expriment pas d'attentes aujourd'hui quant aux animations mises en place à Collinée, même s'ils disent que, plus jeunes, ils se sont souvent ennuyés. D'autres jugent aussi positivement l'ouverture du foyer mais l'estiment trop loin de chez eux et/ou n'y retrouvant pas leurs ami(e)s habituel(le)s. Des filles de parents maliens ont également évoqué leur embarras de la présence des garçons là-bas ; de même qu'elles estiment que les animations proposées en général dans la commune intéressent davantage les garçons que les filles. Des jeunes¹² n'ont pas les ressources financières et matérielles (mobyette, voiture) pour se déplacer en dehors de Collinée et ne se satisfont pas de l'ouverture du foyer car ils sont plus en attente de moyens de mobilité pour accéder aux loisirs (piscine, cinéma) des villes avoisinantes (Moncontour, Loudéac, Lamballe, etc.). Ils estiment avoir passé l'âge d'aller au foyer, même s'ils reconnaissent avoir attendu longtemps que quelque chose se fasse pour les jeunes à Collinée : « *ils auraient dû le faire avant, deux ou trois ans plus tôt, quand on en avait vraiment besoin, à 12-13 ans, maintenant on a grandi* » ; « *c'est clair, on aurait pu changer, on n'a même pas été encadré* ». Ils évaluent plutôt positivement les actions de la commune à destination de la jeunesse mais souhaiteraient que les adultes prennent plus en considération les jeunes en général, qu'ils aillent davantage à leur rencontre (« *venir les chercher* ») et qu'ils tiennent compte de leurs attentes. Ils ne comprennent pas toujours, néanmoins, la volonté des animateurs de les voir élaborer des projets ou plutôt se disent démotivés, ayant l'impression que leurs demandes dans les années précédentes sont restées lettres mortes : « *les jeunes, ils sont fatigués parce qu'ils en ont marre de se bouger de tous les côtés pour avoir, pour avoir... Il y a un moment où on se lasse. On se bouge, on se bouge, et après, à la fin, il n'y a rien. C'est normal qu'on baisse les bras* » [collégien, 16 ans].

Toutefois, l'animatrice parvient à mobiliser une dizaine de jeunes pour venir régulièrement au foyer, collégiens et lycéens, en majorité des garçons. Ils habitent la Bosse et le bourg principalement. Ils commencent à jouer ensemble au baby-foot, discutent un peu, de fait « *ils cohabitent* ». L'animatrice tente d'impliquer les uns et les autres dans l'élaboration du règlement intérieur, les fait réfléchir à des projets qui les intéresseraient et leur propose des sorties. Un animateur en stage de formation propose aux adolescents de faire un atelier de Slam¹³. Seuls les jeunes de la Bosse ont été emballés par la proposition : « *cela a plu aux jeunes d'origine malienne, donc pas de mélange encore* ». L'animateur a réussi à bien travailler avec les jeunes, cependant l'activité a institué des groupes puisque désormais les jeunes de la Bosse étaient engagés dans cette activité. Par conséquent, « *il n'y avait plus de communication, il n'y avait plus du tout d'échanges entre les deux groupes* » [animatrice].

12. Ce sont des jeunes de parents maliens qui nous ont tenu ces propos mais il est fort probable que nous les retrouverions chez des jeunes du même âge et de même situation sociale à Collinée.

13. C'est un mouvement poétique, social et culturel apparu aux Etats-Unis dans les années 1980. Il donne lieu à des compétitions de déclamation sur des rythmes musicaux divers.

Puis en juin dernier, un incident oppose les jeunes de la Bosse et l'animatrice. A la fin de l'atelier *Slam*, les jeunes s'attardent, l'animatrice les informe de la fermeture du foyer et leur demande de l'aider à faire le ménage. Les jeunes refusent et l'animatrice leur rappelle que le ménage à tour de rôle est prévu dans le règlement mis en place et qu'ils l'ont fait signer par les parents. L'animatrice se fâche, des mots sont échangés, les jeunes s'énervent puis partent. Un peu plus tard, l'animatrice retrouve des insultes à son encontre gravées au couteau sur la porte du foyer. Les parents et les jeunes sont convoqués, ces derniers se défendent en disant qu'ils ont été insultés. L'animatrice a alors le sentiment que tous ses efforts sont anéantis. Le groupe de jeunes ne revient plus au foyer pendant les vacances ni à la rentrée. A son avis, deux ou trois jeunes, ayant « *la haine en eux* », influencent les autres enfants qui se renferment. Elle a discuté longuement avec ces jeunes de leur sentiment de rejet, d'exclusion et constate avec amertume qu'ils se sont pourtant emportés contre elle. D'autres adolescents de la Bosse, plus jeunes que les premiers, fréquentent finalement le local.

Cette expérience et les échanges entre les acteurs pendant le diagnostic amène l'animatrice à revoir le fonctionnement du foyer et à vouloir aller davantage sur le terrain, à la rencontre des jeunes et de leurs familles. Cette démarche suppose que la communauté de communes et Collinée repensent son emploi du temps, ses heures à Collinée étant jusqu'à présent très concentrées sur le temps de présence au local. Pour se rapprocher des parents et des enfants, l'animatrice intervient dans l'accompagnement scolaire et souhaite aussi être plus présente dans le temps scolaire. Ce travail en amont paraît en effet déterminant pour instaurer un rapport de confiance avec les jeunes et les parents, certains étant d'emblée méfiants face à une personne inconnue. Quelques temps après l'ouverture du foyer, des jeunes de parents maliens ont déclaré préférer voir un animateur ou une animatrice originaire de Collinée, les connaissant bien, car ils redoutent que les professionnels arrivant de l'extérieur aient quelques idées préconçues : « *quelqu'un qu'on peut respecter, quelqu'un qu'on connaît depuis tout petit. Ici, les gens dès qu'ils ne se connaissent pas, ils vont commencer à s'insulter, à se manquer de respect. Dès que la personne va faire une remarque, l'animatrice, on va mal le prendre, alors que si c'est quelqu'un qu'on connaît depuis longtemps, ça va mieux passer. Quelqu'un qui connaît déjà la famille, qui sait d'où ils viennent, qu'il y a du respect* » ; « *oui, certains viennent avec déjà des stéréotypes dans leur tête : "ah oui, celui-là c'est un petit voyou", alors qu'ils ne connaissent même pas ! Si ça se trouve c'est quelqu'un d'extraordinaire* » ; « *Je connais mes copains, un jour elle va faire une remarque à quelqu'un. Il va mal le prendre. Ils sont solidaires, donc ils vont tous se mettre entre eux "on ne va plus aller au foyer, l'animatrice n'est pas bien". Ils vont se prendre la tête avec elle. C'est ce que je pense, peut-être que je me trompe, je ne suis jamais allé au foyer, je ne sais pas comment ça fonctionne* » [jeunes 16 et 17 ans]. Le climat de méfiance décrit par ces jeunes éclaire en partie le retournement de situation connu par l'animatrice au foyer. Leurs propos précèdent de plusieurs mois l'événement de juin et semblent l'annoncer.

3. Les jeunes d'origine malienne plus souvent incriminés

Les adultes, élus, professionnels de l'animation ou associatifs, cherchent à comprendre les raisons de la situation tendue entre les jeunes, situation qu'ils estiment nouvelle. Leurs explications se focalisent sur les jeunes Maliens qui paraissent responsables de cette situation.

Deux arguments, en interaction, sont avancés : le nombre d'adolescents maliens et l'influence néfaste de la banlieue sur ces adolescents, conduisant au rejet des jeunes non maliens. Leurs explications ne tiennent pas compte du fait que des parents, nous l'avons vu dans le domaine scolaire, ne sont pas non plus très favorables « au mélange » de leurs enfants avec les enfants d'origine malienne. Nous supposons que dans un environnement moins contraint que l'école, celui des loisirs, les parents ont plus de marge de manœuvre pour envoyer ou pas leurs enfants aux animations et aux activités pour la jeunesse. Cet aspect-là a été rarement évoqué par les élus et les professionnels.

Les adultes déduisent donc le refus des jeunes Maliens à se mêler aux autres jeunes, de leur nombre et de « l'effet de groupe ». Quelques années plus tôt, « ils étaient moins nombreux et le mélange se faisait plus facilement » [élue]. La génération des collégiens d'origine malienne est nombreuse et « dès qu'ils se retrouvent en groupe, ils s'approprient facilement le lieu ». On nous cite les exemples du Citystade et du terrain de foot. La génération des 17-18 ans ne leur paraît pas avoir connu pas cette situation « de cassure entre les enfants d'origine malienne et les enfants d'origine bretonne ». Les adolescents d'origine malienne d'aujourd'hui paraissent plus agressifs que leurs aînés : « Ils sont comme les nôtres, ils écoutent pas, ils vont être plus bagarreurs, ils vont être plus agressifs que leurs frères aînés. Il y en avait moins... parce que moi, c'est pareil, j'en ai connu de l'âge de mes aînés, qui étaient beaucoup plus discrets, beaucoup plus polis, différents. Les petits frères qui arrivent là, c'est pas triste. Est-ce qu'ils sentent un problème de racisme aussi, est-ce qu'ils sentent ? Je sais pas, je peux pas l'expliquer mais c'est vrai que là, je vois pas Collinée très bien dans les années à venir » [habitante, cité Bellevue]. L'effet du nombre paraît donc être très important dans l'analyse que des enquêtés font de la situation, soulignant que lorsque les « Maliens » étaient peu nombreux, « tous les enfants et jeunes étaient ensemble » par opposition à la situation actuelle où deux groupes distincts, « les Blancs » et « les Noirs », coexistent sans se rencontrer ou avec des heurts. Le positionnement de nos interlocuteurs peut être paradoxal, déplorant d'un côté, l'existence de ces deux groupes et de l'autre, leur donnant consistance en les nommant tous les deux (les « jeunes d'origine bretonne », les « jeunes du territoire », « les Blancs » et les « jeunes d'origine malienne », « les Noirs »). De plus, la perception de l'existence du groupe n'est pas la même selon qu'il s'agit de « Maliens » ou de « Français ». En effet, quatre enfants à la peau noire seront perçus comme un « groupe d'enfants maliens », tandis que dans la même situation quatre enfants à la peau blanche seront perçus comme quatre enfants, sans qu'il soit nécessaire de préciser à quel groupe ils sont supposés appartenir. De la même façon, le déséquilibre démographique souligné par certains entre les « jeunes d'origine malienne » et les « jeunes d'origine bretonne » n'apparaît comme tel que lorsqu'il semble désavantager les seconds. Tout se passe comme si le déséquilibre était perçu à partir du moment où il renverserait le rapport de domination, quand les minoritaires deviennent « visibles » à tel point que leur nombre inquiète.

Ces jeunes seraient donc d'autant plus « visibles » qu'ils se déplacent en groupe et adoptent des attitudes que les acteurs locaux ont souvent associées aux maux de la ville et surtout à la banlieue. Leur look (casquette, leur survêtement avec capuche...), leur langage ponctué de références au département 93, leur gestuelle sont autant d'éléments inspirant aux adultes cette interprétation. « C'est la mentalité de banlieue ici. [...] Ils ont ce langage, cet

accoutrement et cette façon de rouler les mécaniques. L'autre jour, je les entendais, deux ados qui me suivaient sur le chemin, ils parlaient fort. Il y avait X. Il se vantait de faire peur aux Blancs, il disait "t'as vu, il a mis sa cagoule, il n'a pas voulu me regarder". Ils se vantaient tous les deux d'avoir fait peur à leurs copains du même âge. Il les nommait. Pour eux, c'est la gloire de faire les caïds » [bénévole associative]. Les « problèmes de comportements » posés par des jeunes (incivilités, actes agressifs et menaçants, insultes, dégradation, vols) sont reliés par nos interlocuteurs à l'influence négative de la banlieue sur ces jeunes. On nous rappelle que l'été connaît des « échanges importants avec les jeunes de la région parisienne ». Des jeunes arrivent avec leur « savoir-faire », « une certaine vision de la France », « vivent bien la ghettoïsation » et communiquent leurs idées aux jeunes d'ici. La rhétorique est proche de celle exposée précédemment, nous ne nous y attarderons donc pas.

Les interviewés ont quasiment tous évoqué les vols juvéniles dans les commerces. Il a été surtout question du commerce Shopi et à ce sujet les propos sont très ambivalents. Si l'on reconnaît des attitudes abusives chez les commerçants à l'égard des jeunes d'origine malienne, voire de leurs parents, on leur reconnaît quelque raison d'agir ainsi car ils ont été effectivement volés par des jeunes. Une nouvelle fois s'applique ici ce principe d'airain selon lequel il n'y a pas de fumée sans feu ! De fait, le vol paraît être quasi « naturel » chez ces jeunes tandis que pour d'autres la déviance prend d'autres formes, qui semblent parfois être minimisées dans leur gravité. « *On ne peut pas lui en vouloir à cet homme (Shopi) parce qu'à la base, il a dû surprendre cette population-là et pas l'autre, je n'en sais rien. Je ne sais pas. Je suis sûre que les petits jeunes d'origine bretonne, ils commettent des délits mais c'est différent. Je pense que leur petit délit, c'est de conduire bourré le samedi soir. C'est des jeunes qui ont de sous aussi, les jeunes que je côtoie en tout cas ont de l'argent. Ils portent des marques, des trucs qui coûtent super cher. Par exemple, le délit de voler, on le retrouve plus sûrement chez des jeunes qui peuvent pas s'offrir ce qu'ils aimeraient. Moi depuis que je suis ici, j'ai entendu parler des délits commis par les jeunes d'origine malienne et je n'ai pas entendu parler de délits commis par les jeunes d'origine bretonne. [...] Les conneries qu'ils font c'est picoler et de conduire ».*

Des interlocuteurs ont aussi estimé que les jeunes n'étaient pas suffisamment punis – par leurs parents, par la justice – et qu'ils avaient ainsi le sentiment d'impunité et recommençaient leurs bêtises à la première occasion. Lors du diagnostic, nous avons échangé sur cette question avec les élus, les professionnels ou les associatifs et montré l'ambivalence d'une posture qui, ne souhaitant pas stigmatiser la population malienne, risquait en fait d'arriver à ce résultat en adoptant une attitude différenciée selon l'auteur de l'acte à sanctionner. Autrement dit, le traitement égalitaire impose de considérer avec la même attention les situations qui demandent, par exemple, un rappel de la loi, une intervention de la gendarmerie et/ou de la justice, et de prendre en compte l'individu et non la collectivité. La « communauté malienne » en l'occurrence alors que ne sont concernés que quelques jeunes et leurs parents.

Certains interviewés ont d'ailleurs regretté les généralisations abusives à propos des jeunes de parents maliens, d'abord parce qu'on ne voit que « leurs » bêtises, alors que les autres ne sont pas exempts de critiques, ensuite parce que les déviances de quelques-uns sont attribuées à tous, définissant alors « un problème malien » à Collinée. Ils insistent aussi sur la

nécessité de ne pas dramatiser à l'excès la situation. « *Il n'y a pas qu'eux et puis ça reste soft, il ne faut pas focaliser là-dessus. A force de les rendre responsable... c'est pour ça que je suis anti-zone d'habitation spécifique parce que je suis anti-spécificité – dans le sens où chacun a sa culture, a le droit de la garder et de la revendiquer, je suis la première à le faire [...] – mais quand les clients viennent, c'est vrai que certains en parlent. En plus j'ouvre assez facilement le débat, donc les gens en parlent pas mal sur tout et n'importe quoi, de là à dire qu'il y a des inquiétudes... [...] C'est vrai que pour les gamins maliens, eux, c'est sûr... eux, on a peut-être fait trop de spécificité. On ne leur a pas appris à vivre avec les autres, on a dit "eux c'est des Maliens, alors ils sont pauvres, malades, les pauvres Africains il faut faire quelque chose". Dès le départ. On a entretenu ça et les gamins ils sont rebelles par rapport à ça et je le comprends. C'est pas respectueux sur le fond. [...] Moi, je n'ai pas de problèmes avec eux [les Maliens]. Bon, il y en a toujours qui font les gros malins, vous savez quand ils sont en bande... Ils ne sont pas faciles, mais c'est les jeunes en général, pas les Maliens. Je connais des gamines qui sont absolument insolentes, elles ne sont pas maliennes ou des gamins qui sont insolents, ils ne sont pas maliens. C'est pas une question de communauté, c'est une question de génération » [commerçante].*

Les acteurs locaux sont néanmoins inquiets de « l'interprétation des gens d'ici qui va être, sous prétexte qu'il y a quelques maliens difficiles, que ça vient du fait qu'il y a une communauté malienne ». Notre interlocutrice, élue, souhaiterait qu'au moins les élus et les professionnels, du secteur scolaire notamment, ne participent pas eux-même au discours ambiant et fassent preuve de plus recul. « *Quand j'entends systématiquement que tous les problèmes à l'école, c'est à cause des Maliens, ça me heurte tellement que j'en arrive à prendre le contre-pied... ils ont beau ne pas être défendables pour tout, je me fais un peu l'avocat du diable tellement on entend de choses* ». Face à la simplification de la situation à Collinée, notre interlocutrice adopte une position « risquée » dans la mesure où elle est probablement taxée d'angélisme. Dans ce cas de figure, le dialogue est difficile car chacun s'en tient finalement à des préjugés, défavorables ou favorables aux « Maliens ». Nous avons relevé des propos ambivalents du type : « on sait que c'est eux qui ont commis des actes de vandalisme par exemple, mais on ne dit rien ». En effet, quand nous leur demandons si un enfant en particulier est repéré par ses actes d'incivilité ou de petite délinquance, les réponses sont évasives. Or il nous semble que désigner un éventuel « coupable » permettrait de « disculper » le groupe, mais nous remarquons une grande réticence à prendre, le cas échéant, les mesures judiciaires habituelles contre tel ou tel jeune. Tout se passe comme si la crainte d'être qualifié de « raciste » par les intéressés empêchait la mise en œuvre concrète de l'égalité de traitement.

4. Relations entre jeunes selon les intéressés

Nous avons demandé aux jeunes, collégiens, lycéens ou étudiants, leurs points de vue sur les relations entre jeunes à Collinée. Parmi eux, certains fréquentent le foyer et participent aux activités sportives et culturelles proposées dans la commune ou la communauté de communes. Ils sont encore scolarisés à Collinée ou suivent leurs études à Lamballe, Loudéac, Saint-Brieuc ou dans d'autres départements, l'Ille-et-Vilaine ou le Morbihan. Leurs amis sont à Collinée mais aussi très souvent dans les villes de leurs études. Certains vivent à la Bosse,

d'autres dans le bourg ou à proximité. Nous avons eu l'occasion d'échanger également avec quelques jeunes résidant dans les communes avoisinantes, mais scolarisés à Collinée et/ou participant aux activités d'animation et de loisirs.

Leurs propos sont plus complexes, plus nuancés, dans l'ensemble que ceux des adultes sur la jeunesse, on le comprend aisément car eux vivent cette période de l'existence « de l'intérieur ». Ainsi, leur analyse de la situation actuelle est beaucoup moins tranchée quant à sa « nouveauté ». Quel que soit leur lieu de résidence, des jeunes, souvent majeurs, ont le sentiment, à l'instar de nombreux adultes, que les adolescents se côtoient moins aujourd'hui qu'« à leur époque », quand ils étaient scolarisés à Collinée. Ils évoquent également le fait que dans leurs classes, il n'y avait en général pas plus d'un ou deux enfants maliens. D'autres, y compris d'ailleurs des parents, estiment que la distinction entre les jeunes du bourg et ceux de la Bosse est ancienne. En dehors du temps scolaire, en effet, ils ne se souviennent pas avoir fréquenté ceux qui n'étaient pas de leur secteur d'habitation ; les jeux, les sorties se faisaient principalement avec les enfants du voisinage. Après le collège, ils les rencontrent encore moins souvent car les uns et les autres sont scolarisés dans des établissements ou des classes différents, peut-être se croisent-ils encore pendant le trajet en car scolaire.

« J'étais à l'école avec des filles du bourg et maintenant je ne suis plus avec elles, je ne les vois plus. Je suis restée dans mon coin... en même temps Collinée, c'est mal fait, parce que la Bosse est vraiment mise à l'écart, du coup on se retrouve entre nous. Oui c'est assez séparé » [lycéenne, la Bosse].

Rappelons que des parents ont fait le choix d'envoyer leurs enfants dans les collèges privés de Merdrignac ou de Lamballe, par conséquent les enfants se perdent vite de vue. Selon certains jeunes, il y a toujours eu des antagonismes entre ceux de la Bosse et ceux du bourg. Néanmoins, dans l'ensemble, les relations sont pacifiées et les jeunes se saluent et discutent à l'occasion.

Une adolescente fréquentant le foyer pense que *« ça a toujours été comme ça, ceux qui viennent plus de la Bosse, ils s'entendent pas très bien avec nous. Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs, mais ça toujours été comme ça, quoi que là il n'y a pas de problème mais ça risque de partir en live à tout moment. Il peut y avoir des engueulades pour un rien. On calme un peu les choses quand ça arrive, parce qu'on ne veut pas qu'il y ait de conflit. Pour l'instant, ce n'est jamais arrivé, je ne sais pas comment ça se passera. On va calmer, ça c'est sûr, on veut pas que le foyer soit fermé »* [lycéenne, Collinée-Gouray].

Les jeunes du bourg, ceux qui du moins fréquentent le foyer, disent qu'ils n'ont pas de problèmes avec les jeunes de la Bosse qui se rendent au local. Ils se parlent un peu, jouent au baby-foot... Toutefois, les conversations sont moins intimes, moins profondes qu'avec les autres jeunes qu'ils côtoient aussi à l'école. D'aucuns estiment que les jeunes de la Bosse – parmi eux les jeunes de parents maliens (mais ils sont beaucoup moins souvent nommés ainsi par les jeunes) – ne font pas d'effort pour aller vers eux. Ils constatent que leurs comportements diffèrent quand ils sont seuls et en groupe.

« Eux, ils n'ont pas du tout envie de venir vers nous. Quand ils arrivent, ils ne nous disent pas bonjour. Quand il y en a qu'un, ça va, mais dès qu'ils sont en groupe, ça ne passe plus. Il y a vraiment pas de problème quand j'en croise un dans la rue, on se connaît de toute façon, on se dit bonjour. Ils sont moins ouverts quand ils sont en groupe », selon toi, qu'est-ce

qu'il y a derrière cette situation ? *« Il y en a qui disent des choses qui ne sont pas vraies. Et ça fout la merde entre guillemets et ça cause des problèmes. En fait, quelqu'un a dit que notre copain a dit des choses [injures racistes] sur eux alors que c'est pas vrai. Et donc c'est pas facile après de leur faire comprendre que ce n'est pas vrai. Surtout qu'après y'a eu un problème pour un copain car ils étaient 15 à lui taper dessus, croyant apparemment que c'était quelqu'un d'autre. [...] C'est pas terminé... j'veux dire que ça peut péter à tout moment. Au début de cette bagarre, c'est juste deux personnes qui ne s'entendent pas et qui se sont insultées »*. Il ajoute que le fait de ne pas se fréquenter entre jeunes ne lui pose pas de problème, mais des gens cherchent à les différencier en groupes Blancs et Noirs. *« Pour moi, c'est pas une différence entre communauté, mais une différence entre groupes de personnes, ça pourrait très bien être heu... en fin j'veux dire les gens voient toujours le problème entre les Blancs et les Noirs, pour nous y'a aucun... ça ne vient pas de ça, ça vient juste de groupes qui les différencient alors qu'il n'y a pas de différence »*, Est-ce que c'était la même chose lorsque tu étais gamin ? *« Ouais »*, Est-ce que tu en discutes avec tes parents ? *« Non, car s'il y a un problème avec moi, je règle ça tout seul »*.

Certains se sont toutefois montrés plus embarrassés par les tensions entre jeunes du bourg et de la Bosse, exprimant alors des accusations réciproques de racisme. Ces jeunes, de parents non maliens, ne comprennent pas que les jeunes d'origine malienne les accusent d'être racistes. Ils s'en agacent bien souvent car ils *« croient que les autres sont racistes, alors que c'est pas du tout ça. Pareil à chaque fois qu'ils partent à dire n'importe quoi, allez hop, c'est "vous, tous les autres Blancs, vous êtes racistes, normal". Alors que nous, quand c'est des jeunes d'origine... des Blancs entre guillemets, nous on peut pas dire, on peut pas mettre la faute sur le racisme. Alors que eux, souvent, dès qu'ils sont engueulés par quelqu'un, des trucs comme ça, ils mettent tout sur le racisme, "lui il est raciste..." Alors que c'est pas du tout ça, ça aurait été pareil pour quelqu'un... pour quelqu'un de Blanc »* [lycéenne, la Bosse].

Certains ont l'impression qu'à l'inverse, ces jeunes tiennent à leur égard des propos racistes – les traitant de *« blanc-bec »* – et les rejettent parce qu'ils sont Blancs. L'extrait d'entretien suivant nous semble éloquent :

Au collège, il n'y avait pas tant de problèmes que ça à cette époque. Moi je m'entendais assez bien avec eux. Oui, j'allais souvent faire du sport, au terrain de foot, je m'entendais bien, ça allait, et puis après ça a commencé à avoir quelques histoires, avec des copains à moi notamment. Bon je leur dis toujours bonjour, etc. , mais je ne leur parle pas beaucoup.

Q : C'était quoi ces histoires ?

La première fois qu'il y a eu vraiment une grosse histoire c'était à la salle omnisports. Deux copains qui étaient en mobylette, ils les ont arrêtés. Ils n'ont pas voulu prêter leur mobylette donc ils les ont frappés. Voilà, après, il y a eu plaintes, et puis menaces.

Q : Pourquoi ils s'en sont pris à eux ?

On sait pas en fait.

Q : Ça n'a jamais été possible de se rencontrer, de faire comme une médiation ?

Non. Si moi, j'en ai parlé deux semaines plus tard avec un gars, mais c'était pas possible, il s'énervait en disant que lui il l'avait pas frappé. Or il s'avère qu'on savait à peu près qui avait fait le coup. Je n'étais pas là à ce moment-là mais j'en ai discuté avec lui, il ne voulait absolument pas en parler. Il disait que personne n'avait frappé, qu'ils n'avaient pas voulu faire ça, qu'il ne savait pas qui c'était alors qu'il savait très bien. Après il y a eu quelques bagarres, des menaces surtout.

(de qui ? de quelques uns, d'un ?) Non pas, tous, il y en a 4 ou 5. en fait, il y a 4 ou 5 qui le disent, et il y en a beaucoup qui le pensent, mais ils le disent pas. 4 ou 5 ressortent et qui vont le dire.

Q : Dire quoi ?

Des menaces et des insultes. [...] Tout et n'importe quoi, c'est par rapport aux parents, "fils de pute", "enculé", des trucs comme ça. Des trucs qui n'ont aucun rapport. [...] Ils ont entre 15 et 17 ans. [...] Les relations se sont dégradées à partir de cette histoire et ensuite en disant que certains d'entre nous étaient racistes alors que c'est pas vrai. En fait, pour eux, nous on peut être raciste parce que eux sont de couleur, mais nous, Blancs, on n'est pas de couleur donc eux ils ne peuvent pas être racistes. Alors que moi ce que j'entends, c'est plus souvent eux qui vont dire des choses racistes que nous.

Q : Eux, les propos racistes qu'ils vont pouvoir tenir, ça va être quoi ?

Ça va être blanc-bec ou des choses en malien aussi. Je ne sais pas ce que ça veut dire mais je sais que c'est raciste.

Q : D'après vous, c'est quoi le racisme ?

Ben... c'est discriminer quelqu'un... je ne sais pas trop.

Q : Comment vous savez identifier quelqu'un qui est raciste et quelqu'un qui ne l'est pas ?

Son comportement. A ses relations, à ses...

Q : Donc, si j'ai compris vous dites que les enfants de parents maliens peuvent accuser les autres d'être racistes, alors qu'ils ne le sont pas forcément tandis que, eux, peuvent l'être.

Oui. En fait, eux ils ne se rendent pas compte qu'ils vont dire des choses racistes, parce que pour eux, ils ne peuvent pas être racistes en fait. Parce que, eux, ils sont de couleur et on parle essentiellement du racisme envers les personnes noires.

Q : Et d'après vous objectivement, est-ce qu'il y a des personnes racistes, notamment chez les jeunes ?

Il y en a certaines, oui. Ils ne sont pas forcément racistes mais ils vont dire des choses sur les jeunes de Collinée racistes, par rapport à ces histoires-là mais qui ne sont pas racistes en général.

Q : Ce n'est pas simple cette histoire de racisme...

Non, pas du tout. En fait, il y a simplement des choses entre les jeunes de Collinée. Des fois certains jeunes vont tenir des propos, qu'ils ne vont pas tenir envers d'autres personnes en dehors de Collinée.

Q : A propos des jeunes d'origine malienne qu'est-ce que vous entendez ?

Qu'ils foutent la merde. Enfin, c'est pareil, il y en a 4-5 qui foutent la merde, donc... Ce qu'on entend généralement, c'est "pourquoi ils sont venus là pour faire ça" » [lycéen, Bellevue].

Ces propos révèlent le malaise juvénile sur la question du racisme et la difficulté à identifier ce qu'il en est vraiment (qui l'est et qui ne l'est pas). Les discriminations vécues par les jeunes de parents maliens, le racisme dont ils sont parfois les victimes, sont méconnus ou mal compris, voire minimisés. Plus généralement, bien qu'ils reconnaissent des généralisations hâtives sur les jeunes Maliens et des propos racistes à leur égard, ils ont le sentiment que les jeunes « imaginent » être l'objet de racisme. « *Le truc en fait, c'est, des fois, j'ai l'impression qu'elles s'imaginent. Sinon oui ça peut arriver que certains aient... des trucs racistes envers, mais sinon ils cachent les gens. Oui, j'ai l'impression, ils ne parlent pas trop en face d'eux. A Collinée, pas plus que cela quand même, j'ai pas l'impression que ce soit trop comme ça. Mais sinon, des fois elles ont l'impression que les Blancs sont comme ça envers eux, mais j'ai l'impression qu'ils s'imaginent des fois* » [lycéenne, la Bosse].

5. Expériences juvéniles du racisme et de la discrimination

De leur côté, les jeunes de parents maliens ont évoqué des relations différenciées selon qu'ils connaissent les jeunes ou pas, « *se mélangeant* » avec ceux qu'ils côtoient depuis leur enfance et restant à distance des autres.

En plus dans le foyer, il y a, comment dire, une certaine distinction, on n'est pas tous pareil. Nous, on reste dans notre coin et les autres, ils restent dans leur coin. Nous les Renois, les Noirs, on reste dans notre coin et les Blancs ils restent dans leur coin. A part si c'est les Blancs qu'on connaît depuis tous petits. Mais autrement on va pas se mélanger avec les autres, on va rester dans notre coin.

Q : Pourquoi ça ?

A : Je sais pas. On a eu l'habitude.

Q : A l'école vous étiez ensemble ?

C : Oui, mais plus on grandissait, plus il y avait de l'écart. Parce que quand t'habites à la Bosse et quand t'habites au bourg, pour traîner ensemble c'est difficile. (...) Le seul Blanc qu'on respecte c'est un Blanc qui a grandi avec nous, qu'on connaît depuis tout petit à l'école, autrement les autres non.

Les jeunes interviewés se sont épanchés sur la séparation entre la Bosse et le bourg. D'aucuns interprètent le regroupement des Maliens à la Bosse comme l'expression visible du racisme, à l'image d'un « *ghetto* ».

B : je pense que la communauté malienne, on n'aurait pas dû tous se regrouper.

C : ils ont mis la Bosse à 1 km du bourg.

Mais les parents disent qu'ils sont bien comme ça.

A : oui, mais on aurait dû mieux les intégrer, mieux les mélanger, ils sont distincts des autres.

C : ils disent ça les autres, on est obligé de monter jusqu'au bourg. Le bourg c'est Paris et la Bosse, c'est la banlieue.

A : on se sent exclus, on se sent exclus.

B : pourtant la communauté malienne, c'est 25% de la population collinéenne.

A : oui, ils pourraient faire quelque chose quand même, pour qu'on se mélange.

C : c'est trop tard.

B : les jeunes ils ont trop pris des habitudes.

C : ils auraient dû faire des logements vers le foyer logement et tout autour de la Bosse. Là, la Bosse, autour il y a des champs et au loin tu vois l'église.

B : on a l'impression que le bourg c'est pour les Blancs et la Bosse il n'y a que des Noirs.

Des jeunes éprouvent le sentiment de mise à l'écart, de traitement différencié qu'il s'agisse des passants dans la rue qui ne leur disent pas bonjour, « *qui les regardent mal* » et, surtout, des commerçants de la supérette qui les considèrent tous comme des voleurs, enfants et parents, et les suivent de près dès qu'ils franchissent le seuil du magasin. « *Même quand tu rentres à Shopi, quand tu fais tes courses, ils ne te donnent même pas de sac. Ils prennent un sac, ils te le lancent. Ils ne te donnent pas ta monnaie, ils te la lancent. Ils ne te donnent même pas dans la main. C'est un manque de respect quand même* » [collégien, Bellevue]. A leur avis, à force de ne pas être respectés, à force « *de se sentir exclus* », les jeunes à leur tour ne respectent plus personne, ne disent plus ni bonjour ni au revoir.

Avant même d'évoquer – de nommer – le racisme ou les discriminations en tant que tels, les jeunes évoquent la généralisation dont ils sont l'objet en permanence. Les « bêtises » des uns rejaillissent sur tous, donnant de multiples exemples de la stigmatisation. La jeune fille, dans l'extrait suivant, tente d'échapper à la stigmatisation. Avec ses mots, elle nous explique qu'elle voudrait pouvoir faire comprendre que « sa » différence ne la fait pas disparaître en tant qu'individu.

« A l'école primaire, pour moi c'était facile, on était bien intégré, j'avais l'impression qu'on nous aimait bien. A partir du collège, ça a été un peu plus difficile. Les garçons comme les filles commencent à faire des bêtises, donc on commence à être catalogué. Bon pas pour tout le monde, hein... Pour moi, ça s'est bien passé parce que je suis pas... Pour d'autres, c'est vrai que ça a été plus difficile, pour les garçons... [...] Quand les garçons font quelque chose, c'est tous les garçons, puis tous les Noirs... C'est compliqué, j'arrivais à faire la part des choses. Je sais qu'il y en a qui n'arrivent pas à faire la part des choses, tout de suite, ils s'énervent. Je comprends très bien qu'ils pensent ça les gens. Tout de suite, ils disent "c'est les Noirs", c'est facile à dire et bon, je passe au-dessus, mais pour d'autres c'est plus difficile. [...] Non, c'est vraiment pas normal, mais je comprends, avec tout ce qui se passe dans les banlieues, tout ça, les gens ont peur, il y en a qui ont peur... en fait, ils ne nous connaissent pas, c'est pour ça qu'ils ont peur et qu'ils jugent tout de suite [...]. On ne savait pas comment montrer qu'on n'était pas comme ça. **Je parle facilement avec les gens, mais là c'était pas facile à expliquer qu'on est peut-être différents dans notre façon de vivre, dans notre culture, mais qu'on n'est pas tous pareils** » [lycéenne, La Bosse].

Les filles constatent également les comportements différents des garçons selon qu'ils sont seuls ou en groupe. Quand ils sont ensemble, « ils en profitent quoi. Ils savent que les gens ont peur ». Les garçons « passent leur temps à se battre, à insulter les gens comme ça pour rien » et les conséquences sont néfastes pour elles comme pour les parents, car ensuite les gens « disent que c'est tout le monde quoi ».

« Par exemple, quand on va à Shopi, là c'est vraiment, il y a des vols, mais c'est pas que les gamins, c'est vraiment tout le monde. Mais comme c'est les gars d'ici qu'on entend le plus, ils nous suivent un peu partout, ils nous demandent d'ouvrir nos sacs, tout le temps, tout le temps, tout le temps. Donc ça c'est embêtant, parce qu'on se dit, on a rien fait et à chaque fois on est suivi comme ça... [...] Ils se mettent à côté de nous et ils attendent. Ils disent "on se dépêche, on prend ce qu'on a besoin et on sort". [...] Là, ils nous suivent moins mais... Parce que les gars se sont calmés aussi quoi. Ils se sont calmés, c'est parce qu'ils ont appelé la police. Je pense pas qu'ils se seraient calmés sinon. Et là, c'est mieux » [lycéenne, La Bosse].

Les interviewées ont le sentiment que les gens du bourg ont « peur de descendre » à la Bosse. Beaucoup ne sont pas « racistes » mais ils ont « peur surtout ». Si les filles disent « ne pas faire une histoire » quand on ne répond pas à leur bonjour et poursuivre leur chemin, les garçons, d'après elles, auraient davantage l'esprit querelleur. Et « quand ils sont tous ensemble, c'est tout le temps là qu'il y a des problèmes ». Elles sont mécontentes de leur attitude avec l'animatrice Jeunesse. L'une d'elles a tenté d'en parler avec les garçons, ils l'ont rabrouée : « On a beau parler, nous les filles, ils s'en foutent quoi. [...] Ils disent que c'est les autres qui ont commencé » [lycéenne, La Bosse]. Les garçons leur paraissent plus « révoltés » qu'elles, mus par la volonté de se venger tous seuls, sans en parler à leurs parents.

« De la façon où ils s'expriment, personne ne les comprend en fait. Bah moi quand j'ai quelque chose, si je viens chez moi, je dis à mes parents il s'est passé ça, déjà eux vont essayer de comprendre et après voilà. Moi je sais que mes parents, s'ils savent que je suis vraiment entrée en conflit avec quelqu'un, c'est que vraiment j'avais raison. Si je leur dis, c'est sûr ils vont me croire mais eux ils croient à quelque chose qui se passe, tout de suite ils veulent se venger mais par eux-mêmes, par des coups. Après ils blessent la personne, il y a quelque chose qui va pas, ils ramènent tout le monde et là il y a tous les parents en réunion. Voilà, on saura pas vraiment pourquoi, parce que la personne dit, ça s'est passé comme ça et le gars dit non, non ça s'est pas passé comme ça. On ne peut pas savoir la vérité en fait. Du coup on sait pas si on doit les croire ou pas... C'est peut être vrai mais... » [lycéenne, La Bosse]. D'aucunes disent avoir eu l'esprit de rébellion, cela leur est passé : « Oh, oui ! On criait "discrimination !" pour un rien », Est-ce que ça veut dire que selon vous il n'existe pas de discrimination ?, « Non, ça existe, ça existe la discrimination. On en voit partout de la discrimination ». Les adolescentes estiment néanmoins que les garçons sont plus victimes de discriminations, dès l'école, qu'elles-mêmes. Mais d'après elles, ils ne font rien non plus pour améliorer les choses : « Leur attitude, franchement, quand tu les vois marcher dans la rue, ils sont débraillés, bon ça, on va dire que c'est la mode, mais quand tu vois leur façon de parler, tu comprends pourquoi les gens en ont peur ou ne les aime pas. C'est pas bien. Ils n'ont pas eu la même éducation que nous, dans l'éducation africaine, malienne, la fille est considérée comme plus faible, le garçon a le droit de tout faire... [...] Oui, quand j'étais jeune, je me rebellais contre tout ça, mais ça sert à rien, c'est tellement ancré chez eux que c'est pas la peine » [lycéenne, La Bosse]. Enfin, la plupart regrettent que les garçons soient encouragés à continuer leurs bêtises parce qu'ils ne sont pas assez punis : « Même la dernière fois, ils ont un peu déconné derrière le bourg, ils ont été emmenés ici mais la personne, vu qu'elle connaissait les parents... Les personnes, à chaque fois, ils connaissent soit les parents soit d'autres, du coup, ils ont dit qu'ils allaient pas porter plainte mais ils allaient régler ça entre eux mais ça passe tout le temps comme ça en fait. Du coup, les gars ils ont jamais rien et ils continuent. Ils étaient assis là les gars qui ont fait ça, je suis allée les voir, mais pourquoi vous avez fait ça, pourquoi faire ça. Ils se sont levés, ils ont dit laisse tomber, elle fait sa grande sœur et ils sont partis. Ils écoutent pas quoi » [lycéenne, La Bosse].

Alors que nous avons entendu à plusieurs reprises que les enfants se comportent mal parce qu'ils suivent l'exemple de leurs aînés ou sont pris en charge par ces derniers, notre interlocutrice estime, à l'instar d'autres filles, que les garçons les plus perturbateurs, âgés de 12 à 15 ans, agissent ainsi car ils n'ont pas de grands-frères ou de garçons plus âgés « pour les calmer et leur dire de bien se comporter ». Elle ajoute que maintenant les garçons craignent moins leurs pères car souvent, quand il y a eu des problèmes et que les pères menaçaient leurs fils de représailles sévères, les adultes en présence, entendons non maliens, leur demandaient de ne pas le faire¹⁴. « Avant si, mais plus maintenant. Parce que la dernière fois, les gars

14. La « violence » des parents maliens à l'égard de leurs enfants a souvent été évoquée par les acteurs locaux, quels qu'ils soient. On nous a rapporté l'histoire d'un jeune ayant porté plainte contre son père à ce propos. Là encore, les préjugés et les non dits sont nombreux. D'abord, notons que le terme de violence est récurrent mais jamais véritablement défini, sinon que les parents maliens « éduquent mal » leurs enfants. Autre idée souvent émise, les enfants élevés à la violence deviennent à leur tour violents. De l'exemple d'une famille, connue semble-t-il pour cela, on en fait une généralité : « j'en reste persuadée, c'est des enfants qui sont élevés dans la

dont je parlais, les personnes qui sont venues, qui voulaient porter plainte mais finalement qui connaissaient les parents donc elles n'ont pas porté plainte. Le père s'est énervé, il voulait frapper ses enfants, ils ont dit non, il faut essayer de parler mais ça ne marche pas. Il s'en foutait, il disait de toute façon, "moi je m'en fous, j'assume et je l'ai fait. C'est comme ça" ».

Pour conclure, nous pouvons dire les jeunes ont été soit victimes de discrimination, soit ont été témoin de la discrimination qu'ont subie leurs parents. Dans une certaine mesure, ils évoluent dans un modèle dans lequel les discriminations sont normales et peuvent adopter des postures de victimisation et de susceptibilité exacerbée. Cette dernière attitude conduit à faire des procès d'intention à l'autre en lui prêtant des opinions ou attitudes qu'il n'a pas et qui s'expriment de la façon suivante « tu dis ça parce que je suis noire, tu dis ça parce que je suis malien, tu dis ça ou me fais ça parce que tu es raciste ». Lorsque l'individu prend conscience que ce n'est pas sa compétence qui est en jeu, ni ses capacités, mais son être tout entier, les réactions vont de l'accablement à la violence en passant par l'auto-dénigrement ou, au contraire, le renversement du stigmaté (du type « black is beautiful »). Cette susceptibilité exacerbée va être renforcée par les mécanismes de discrimination. Les jeunes dits « issus de l'immigration » vont d'abord tester l'enseignant, l'animateur, etc. avant de rentrer en relation avec eux. Tant qu'ils ne sont pas sûrs qu'ils ne sont pas racistes, ils ne les écouteront pas.

Les filles et les garçons rendent compte, dans une certaine mesure, d'expériences différentes. Les garçons sont en fait perçus comme ceux posant les problèmes par leurs comportements. Le « problème des jeunes » revient à dire que c'est le « problème des garçons d'origine malienne ». Leurs comportements de « groupe » (le « nous »), observés par tous, répondent, nous semble-t-il, à l'identité collective qui leur est assignée (les « jeunes Maliens », « eux »).

violence, donc la seule solution qu'ils ont quand ça ne va pas, c'est d'être violent. Ils reproduisent le schéma » [professionnelle].

Partie III- Le traitement social de la « population malienne » : entre valorisation de la culture « malienne » et stigmatisation des « Maliens »

Comment la population malienne est-elle perçue par les élus, habitants et professionnels intervenant à Collinée ? Tout comme pour les nouveaux venus, il existe un jeu de miroir entre les « Maliens » et les « Collinéens ».

I- Histoire de l'arrivée des Maliens à Collinée

Les Maliens de Collinée sont principalement originaires de la région de Kayes, à la frontière du Sénégal et de la Mauritanie. Deux versions circulent sur l'embauche des Maliens – le premier en 1973 – par l'ancien patron de Kermené, André Gilles. Selon la première, André Gilles ne trouvait pas assez de manœuvre pour le travail aux quais, travail physique et pénible consistant à charger et décharger les camions. Selon la seconde, André Gilles a voulu contrer la création d'une section syndicale et sa revendication de hausse des salaires, en allant chercher à Paris des travailleurs immigrés acceptant de travailler à bas prix ¹⁵.

1. « Les étrangers, c'est papa qui les a fait venir... »

André Gilles, originaire de Collinée, reprend la boucherie familiale en 1950, développe le commerce de bestiaux et crée les abattoirs Gilles en 1955. L'entreprise prend rapidement son essor, diversifiant ses activités : un abattoir de porcs, puis un abattoir de bovins, un atelier de découpe et de congélation, enfin, un service de salaison. L'entreprise ouvre un poste de vente à Rungis au début des années 1970. Dans la décennie 1970, des erreurs de gestion font craindre un dépôt de bilan, finalement l'entreprise est rachetée par le groupe *Leclerc*. L'extension va se poursuivre, à Collinée et Saint-Jacut ainsi que sur d'autres sites (Dinan...). La plupart des hommes maliens de Collinée sont arrivés pendant la période André Gilles, celui-ci entretenant une relation plutôt paternaliste avec l'ensemble de ses ouvriers.

« Les étrangers, c'est papa qui les a fait venir, les Turcs et les Maliens parce qu'à un moment, il y avait une pénurie d'hommes de tâche et d'ailleurs, il y a une anecdote qui est très drôle. Un Malien plus futé que les autres qui a voulu apprendre à lire. Mon père lui dit "t'as tout à fait raison, tu as le droit, il y a la formation continue". Donc un instituteur est venu. Systématiquement pour cet instituteur, mon père abusait ses hommes qui ne savaient ni lire ni écrire, donc il lui demande combien il gagne. Cet homme-là, étant à la tâche, gagnait une somme faramineuse qui était beaucoup plus importante que ce que gagnait l'instituteur. La fois d'après l'instituteur lui dit "mais tu te trompes, ce n'est pas possible", la fois d'après, il lui montre sa fiche de paie ! Les premiers Maliens qui sont venus étaient grands et baraqués, car les Maliens en général c'est une race – et une belle race d'ailleurs au niveau africain, il y a vraiment des beaux enfants, les femmes sont belles, elles ont une tenue et tout,

15. Cf. Karine Renault, *Travailleurs africains en milieu rural*, Université Rennes 2, maîtrise, 1992.

avec un port de tête et tout – les hommes au départ étaient grands et balaises. Effectivement, ils pouvaient gagner beaucoup d'argent à la tâche. Vous voyez, cet homme-là, c'était obligé qu'on les exploitait...ça ne pouvait pas être autrement, le patron devait exploiter les employés. Evidemment, ça a été une claque pour l'instituteur de voir quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire, gagner plus que lui » [fille d'A. Gilles].

Les premiers Maliens embauchés travaillaient au pavillon d'André Gilles à Rungis, ensuite, le bouche à oreille a fonctionné. Le dernier est arrivé en 1983. Tel homme se souvient d'avoir entendu qu'il y avait du travail à Collinée et il est venu après un bref séjour à Paris, alors que l'entreprise était déjà sous la direction du groupe *Leclerc* : « *Je cherchais aussi là-bas (Paris). Si j'avais trouvé là-bas, je serais resté comme tous les autres. Ici ou ailleurs c'est la même chanson. Je suis resté comme tous mes collègues aussi* ». Tel autre a été embauché en 1976. Il ne cherchait pas de travail car il était commis à l'aéroport d'Orly à l'époque, mais il a eu envie d'aller voir ailleurs et a apprécié le calme de Collinée : « *L'employeur d'avant, M. Gilles, il cherchait des gens, pas uniquement des étrangers, il cherchait des gens pour venir travailler à l'abattoir. Comme il avait un entrepôt à Rungis à Paris, il a vu les Africains, n'importe quel Africain, il a contacté quelques-uns de venir faire un essai. A partir de là, on discute entre copains, le bouche à oreille... [...] Je connaissais Paris, j'avais envie de changer un peu. Pour moi, c'était pas à cause du travail, parce que je travaillais. J'avais un copain qui était ici. Par curiosité, je suis venu voir. J'ai trouvé ici c'est plus calme, je suis venu en 1976. [...] A l'époque, au départ il n'y avait pas d'émigration, tout ça, il n'y avait pas de problèmes. Collinée, ça m'a plu par rapport aux banlieues de Paris. [...] Je suis arrivé à Collinée le 3 mars 1976, on ne peut pas oublier ça (rires). Le 9, j'avais du travail ici ! ».*

2. Des hommes seuls puis en famille

Les gens s'étonnaient de la présence de Noirs à Collinée et certains passaient le week-end les voir : « *Au début, on voyait les Noirs à travers la télé. Donc... c'était en été, 76, vous savez avec la sécheresse, si bien qu'il y avait de la curiosité. Il y avait des gens qui venaient de loin pour venir nous voir. Parce qu'ils n'avaient jamais approché un Noir... on se retrouvait dans le café. Jusqu'à présent c'est pareil, on se retrouve dans le café. [...] Moi je pense qu'il n'y avait pas d'émigration, ils ne savaient pas ce que c'était des étrangers. Au fur et à mesure, ils voient les étrangers, ils s'habituent. Avant ils n'étaient pas habitués à ça.* ». Le café du bourg était donc l'occasion de se voir et de discuter. Notre interlocuteur revient sur ce passé avec nostalgie car il a le sentiment qu'à cette époque ils avaient davantage de « *copains* », ensuite chacun a fondé sa famille et ils se sont perdus de vue : « *comme tout le monde avant, on était tous célibataire. Maintenant tout le monde a fondé des foyers. Vous connaissez les règles en France (rires), une fois que tu t'es marié, c'est plus comme avant* ».

L'étonnement des premiers temps paraît encore de mise pour ceux qui ne connaissent pas Collinée : « *Pour les Collinéens, enfin les gens qui habitent la commune depuis des années, on n'est pas surpris nous, ça fait partie de la normale. On est habitué. Mais on a très souvent des réflexions de gens qui passent ou qui sont pas de chez nous, qui sont surpris. Ils se demandent dans quelle commune ils arrivent. Il y a un effet de surprise quand même parce que bon les femmes restent tout le temps habillées pratiquement à la traditionnelle. Et c'est*

régulièrement qu'on a des... pas des remarques dans le mauvais sens, de commentaires désobligeants par rapport à ça, mais il y a encore un effet de surprise. Les gens qui ont traversé Collinée, ils se demandent... attend quel bout du monde on est arrivé, quoi ! » [secrétaire de mairie].

Une vingtaine d'hommes, nous dit-on, sont venus jusqu'au début de la décennie 1980. Quelques-uns sont repartis, d'autres, la plupart, sont restés à Collinée et ont fait venir leur famille. Avant l'arrivée des familles, les hommes ont été logés dans un hôtel du bourg, situé rue aux Juifs, dans des conditions précaires et sans confort. Puis André Gilles leur a proposé d'habiter dans la « grande maison » à proximité de l'usine : « *Au départ Papa avait fait des logements dans la maison haute pour les premiers qui sont arrivés. Papa disait qu'ils ne vivaient pas du tout comme nous, après ils mettaient des couvertures par terre car ils avaient froid, des peaux de mouton au moment où ils fêtaient le Caïd... heu l'Aïd je crois... Donc, papa disait "on ne peut pas les forcer à vivre comme nous". C'était comme ça. On a essayé de faire comme pour les employés donc occidentaux, bon ben là ça ne réussit pas. Je me rappelle de ça parce que je me disais "ah bon, ils avaient fait ça !"... Effectivement on ne sait pas comme ils vivaient avant, ils n'avaient peut-être pas une maison en dur... c'est pareil pour nous, si on nous mettait dans une hutte, je ne sais pas comment on ferait »* [fille d'A. Gilles]. Les hommes ont ensuite emménagé dans les appartements des collectifs HLM nouvellement construits de la Bosse (1977). Un ménage s'est installé dans un pavillon cité Bellevue, deux autres ont emménagé par la suite dans des pavillons du quartier de la Bosse.

Des hommes étaient célibataires et se sont mariés au Mali puis ont fait venir leur épouse, d'autres étaient déjà mariés, parfois en situation de polygamie, et il a fallu aux services de la mairie expliquer aux familles qu'il ne leur était pas possible de vivre en polygamie en France. Le regroupement familial s'est poursuivi des années 1980 au début des années 1990. « *On a vu les premiers Maliens arriver en célibataire. Enfin, en célibataire, disons seuls. Et on a eu toutes les opérations de regroupement familial après l'élection de Mitterrand, là où tout le monde sait que ça a été organisé. Ce qui était d'ailleurs une bonne chose pour eux. Vivre tout seul ici, travailler seul et toute la famille au Mali c'était certainement pas évident non plus. Donc, après on a vu augmenter tous les dossiers de regroupement familial et les femmes et les enfants arriver. [...] Il y a eu quelques tentatives (polygamie) au départ. Ils n'avaient pas tout compris. On se retrouvait avec... Ils n'étaient pas très nombreux, mais il y en avait quand même quelques-uns qui ont essayé. Très vite il a fallu... ça s'est régularisé. Ils ont été invités à régulariser la situation. Mais bon, c'était vraiment une minorité quand même.* » [secrétaire de mairie]. Les secrétaires de mairie ont acquis des compétences dans les démarches administratives liées au titre de séjour, au regroupement familial, et d'ailleurs il n'est pas rare que d'autres mairies leur téléphonent pour avoir des renseignements à ce sujet, connaissant leur expérience.

3. Des Maliens regroupés dans les collectifs de la Place des Châtaigniers

Le regroupement des Maliens à la Bosse est en général expliqué par leur mode de vie « *communautaire* », voire par leur « *instinct grégaire, comme les Bretons à Montparnasse* ». « *Il y en a un ou deux qui viennent demander (à la mairie) de temps en temps, nous dire on voudrait bien plus grand. Mais, on les sent pas près à faire beaucoup de démarches, à faire*

beaucoup d'efforts pour changer. C'est sans doute très, très, réduit, leur logement mais... ils donnent pas l'impression d'étouffer dans si peu de place. [...] Ils n'ont pas déménagé au fur et à mesure de l'arrivée des enfants. Et puis bon, on sent bien que le fait d'être ensemble, dans leur secteur, ça leur... ça doit leur convenir parce qu'en tous les cas ils cherchent pas à en sortir, ni à s'éparpiller, aller dans d'autres communes, non » [secrétaire de mairie].

L'exiguïté des logements – des types 3 et 4 pour des familles avec 6 ou 7 enfants – est perçue comme néfaste pour l'éducation des enfants (Cf. partie II). Le choix de ces logements est aussi expliqué par l'aspect économique – des loyers modiques – et la volonté de consacrer son argent à autre chose que le logement (argent envoyé à la famille au Mali notamment). « *Je ne vous cache pas que ça été quand même assez difficile puisqu'on avait affaire à des familles, pour beaucoup qui arrivaient direct de la brousse, pour les locataires d'à côté, quoi. Avec les moutons qui étaient tués dans les baignoires, avec les peaux qui étaient balancées au pied des immeubles. Ça a pas été facile. Alors ces familles-là se sont concentrées dans un quartier pour les coûts du loyer. Et puis les familles se sont agrandies. Et très rapidement, on a vu que les T3, T4 étaient pas suffisants pour héberger des grandes famille comme ça. Certaines, il n'en a pas eu beaucoup, je crois qu'il y en a que deux. Certaines familles ont pris des logements, Espacil, qui proposait, des T5, juste à côté. Mais, ça ne représenta que deux familles. D'ailleurs, il y en a une qui aujourd'hui demande à réintégrer le bâtiment... parce qu'ils ont moins d'enfants. Les grands sont partis donc pour récupérer encore un petit peu de loyer. Ça porte sur des petits montants de différence... Ils ont droits aux aides. Les femmes ne travaillent pas et tout... Mais même dans ce petit peu, on le gère et on... La notion de logement a beaucoup moins d'importance que ce que nous on peut voir. Et donc, de ce fait, concentration de familles nombreuses » [élu].*

Néanmoins, si des parents maliens reconnaissent apprécier l'entre-soi malien et la proximité de leur lieu de travail, ils évoquent également avoir exprimé à plusieurs reprises aux bailleurs HLM leur souhait d'être mutés dans un logement plus grand. Leur demande n'a pas été satisfaite ou alors les propositions leur sont trop coûteuses à court ou moyen terme : charges plus importantes, d'autant plus quand les enfants seront partis et les aides au logement moins élevées. Les pavillons d'Espacil sont ainsi réputés plus chers que ceux de Bellevue. Quant aux travaux de réfection menés dans les collectifs HLM, si les habitants ont été concertés, des parents ne comprennent pas les choix faits dans la réhabilitation et estiment que les travaux sont de mauvaise qualité. Lors de notre atelier, un père a dit son sentiment que les demandes des Maliens n'étaient pas traitées de la même façon – avec moins de diligence – que celles des autres locataires par le bailleur Côtes d'Armor Habitat, quand il y avait un problème, et regretté de devoir recourir à un tiers (un voisin non malien, une bénévoles de *Kayes Mené* ou la mairie) pour voir leur requête satisfaite.

II- De la perception d'une « communauté » au soupçon de « communautarisme »

Les Maliens sont habituellement désignés par l'expression de « *communauté malienne* ». Leur habitat dans un espace de proximité (les collectifs de la Bosse) est perçu comme une « *concentration* », voire un « *ghetto* » et conforte l'idée de l'existence d'une communauté. La sociologie des relations interethniques interroge l'usage de ce terme au sein

d'un système de rapports sociaux. Des valeurs positives et négatives lui sont associées dans notre société. Tout d'abord, parler de communauté évoque l'idée d'un groupe uni, harmonieux, quasi « naturel » à l'image de la famille, caractérisé par une forte cohésion et des valeurs de solidarité. C'est l'image idéale de la communauté, qui masque tout ce qui dans ces communautés relève de la hiérarchie sociale et des relations de domination. A l'antithèse de cette perception idéaliste se trouve une vision négative de la communauté, perçue comme un groupe replié sur lui-même et excluant la société. Cette idée peut être alimentée par des revendications communautaires portant sur des valeurs ou des normes contraires à celles de la société démocratique. Les communautés sont alors perçues comme menaçantes pour la communauté globale qu'est la société.

Les membres de la société dite d'accueil désignent souvent ainsi des populations issues de l'immigration, se représentant ces populations comme partageant des valeurs et des références culturelles communes. Cependant, ces groupes sont souvent des « communautés imaginées » par les majoritaires. Le pouvoir de nommer des « communautés », par opposition à la société globale, est en effet une forme de domination. La désignation d'une communauté se construit à partir d'un trait culturel que l'on isole et dont on se sert pour caractériser un groupe : la religion, la langue, le statut de la femme, etc. Cette construction se déploie selon une approche dite culturaliste de la communauté (voir ci-dessous). Il existe certes des groupes qui revendiquent leur appartenance à une communauté, mais bien souvent ils le font parce que les « majoritaires » les assignent à cette place. En effet, la revendication communautaire ou communautariste peut être une forme de réaction à cette assignation par d'autres groupes. Il est bien évident que ces « communautés » désignées et/ou revendiquées regroupent des individus partageant des conditions communes d'existence (emploi, logement...) et des pratiques culturelles spécifiques. Cependant, on considère généralement quelques-unes de ces caractéristiques pour définir arbitrairement un groupe par le terme de communauté. Les groupes ainsi désignés peuvent réagir soit en récusant cette assignation, soit en adoptant des stratégies de revendication.

Ainsi, il ne faut pas oublier que c'est le contexte migratoire et l'opportunité d'un emploi qui ont progressivement constitué à Collinée une collectivité de familles maliennes entretenant des liens d'interconnaissance alors même que dans le pays d'origine, en dehors des familles apparentées, elles ne se connaissaient pas, vivaient de manière différente, de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche, et appartenaient à des groupes sociaux différents, parlant des langues diverses. De fait, leur « communauté », associée à une « culture d'origine », a pris corps à Collinée même en raison, d'abord, d'une condition commune d'existence, qu'il s'agisse du logement, de l'emploi ou des relations avec la population native. Du reste, le mode de vie basé sur l'entre-soi, les solidarités de voisinage ou familiales ne sont pas propres aux Maliens de Collinée, comme le rappelle l'une de nos interlocutrices : « *Je trouve que finalement le mode de vie des gens de... de la communauté malienne et le style de la vie de la communauté française dans une zone rurale éloignée comme chez nous, c'est pas si éloigné que ça quand même... C'est étonnant même. Ce qui est étonnant, c'est qu'il n'y ait pas plus de passerelles que ça, je trouve. C'est que des gens d'origine agricole qui, mis à part Collinée, tout le reste c'est de l'agricole. Chez nous, c'est à fond communautariste. C'est des*

relations familiales : "et que je t'entretiens machin et que je t'invite au baptême". On est sur le même type de relation ».

La société française s'est construite sur l'égalité des droits et l'action politique est orientée vers les individus et ne reconnaît que des individus. Dans la pratique toutefois, ces individus peuvent être assignés à des communautés religieuses ou ethniques, parfois reconnues officiellement, par exemple, le Conseil national du culte musulman ou encore les dispositifs des adultes-relais et des « grands-frères » dans les quartiers. A Collinée, on retrouve l'ambiguïté, et le malaise, de l'approche de la population malienne en terme de « communauté ». Cela s'est particulièrement révélé dans la question de l'attitude à adopter par rapport aux comportements d'incivilité et de délinquance de jeunes de parents maliens. Les enfants de Maliens, nous l'avons vu, sont souvent mis en accusation dans la mesure où ce seraient eux qui définiraient les relations entre jeunes dans une logique « communautariste », exclusive à l'entre-soi. Mais nous avons relevé à plusieurs reprises que les adultes eux-mêmes, élus, professionnels ou associatifs, s'adressent en général non pas à tel ou tel parent malien à propos de son enfant mais à la « communauté », convoquant l'ensemble des parents quand bien même les problèmes seraient le fait de quelques jeunes. Des parents nous ont fait part de leur mécontentement devant ce procédé et les acteurs locaux, au cours du diagnostic, ont revu leurs modalités d'intervention auprès des ménages maliens, prenant conscience de leur maladresse. De leur côté, des jeunes ont déploré les généralisations et l'assignation à tous les enfants de Maliens des comportements de quelques-uns. D'autres jeunes semblent avoir endossé le stigmate et le revendiquent. Une intervention ciblée sera sans nul doute nécessaire, la première étape étant néanmoins d'adopter une approche individuelle des situations – sanctionner ceux qui doivent l'être par exemple – et de construire le dialogue avec et entre les jeunes.

III- Intégration et avenir des Maliens à Collinée

Le « problème de l'intégration » renvoie à deux conceptions distinctes. Il s'agit d'abord d'un problème global rencontré par des sociétés en crise (crise de leur système éducatif, de leur marché de l'emploi, des transformations des formes classiques de socialisation, etc.), ce qui renvoie à l'intégration de la société française. Il s'agit ensuite – et c'est son acception la plus courante – du problème posé par la sédentarisation des populations issues de l'immigration, c'est-à-dire de l'intégration à la société française de populations dites « allogènes ». D'une façon générale, la sociologie des relations interethniques retient la première acception, d'où notre intérêt centré sur l'ensemble de la population de Collinée.

Pour définir la place des immigrés ou descendants d'immigrés dans la société française, l'intégration est « d'abord un rapport social entre deux parties placées dans des positions inégales "celle qui intègre" et celle qui "s'intègre" et qui a pour enjeu la cohésion de l'ensemble social »¹⁶.

Or, il convient de dissocier la dimension socio-économique de la dimension culturelle. En effet, pour nous, l'intégration, c'est avant tout l'insertion socio-économique, c'est le fait de remplir ses droits et ses devoirs légaux et sociaux vis-à-vis de la société française :

16. Christian Poiret, *Familles africaines en France, ethnicisation, ségrégation, communalisation*, Thèse pour le Doctorat de sociologie, Paris VII, 1996.

travailler et verser ses cotisations sociales, ou rechercher un emploi ; payer ses impôts si l'on est imposable ; être en règle avec la justice ; inscrire ses enfants à l'école jusqu'à l'âge légal, etc. Dans cette acception, il n'existe pas de « mauvaise intégration » ou de « bonne intégration » qui sont des notions subjectives et idéologiques, appliquées à des populations en fonction de leur image plus ou moins négative dans l'opinion publique française car l'intégration est souvent confondue avec l'assimilation ou l'acculturation. L'assimilation est le fait qu'une personne d'origine étrangère adopte entièrement les éléments de la culture française, tandis que l'acculturation est le processus « naturel » et universel selon lequel toute personne qui s'installe durablement dans une autre société, change certains points de sa culture mais pas tous. Tous les immigrés aujourd'hui installés en France depuis cinq, dix ou vingt ans sont plus ou moins profondément acculturés même quand ils sont perçus par les « Français » comme très différents d'eux. Et c'est, bien entendu, le cas des « Maliens de Collinée ».

L'intégration des Maliens à Collinée, mais aussi plus largement en France, est perçue à travers leur avenir au sein de la commune et leur volonté de rester ou non après leur retraite. Ceux qui sont perçus comme « bien intégrés » sont ceux qui, pense-t-on, vont rester et inversement. « [...] Mme Y., c'est une femme qui a fait le choix de l'intégration, elle le dit, c'est elle qui le dit, vraiment... C'est la première à avoir eu son permis. C'est la seule, une des seules à avoir un boulot en dehors de Kermené, elle parle français... elle sait lire et écrire. Je pense que c'est ça qui a joué, qui a fait la différence. Elle a fait le choix de l'intégration donc elle est... voilà, elle bosse, elle a... les autres aussi... mais elle a son réseau relationnel. C'est sans doute une des seules qui a des relations françaises en dehors de Colette et de Anne. Donc elle est complètement intégrée. Mme X., c'est l'inverse, c'est une femme qui est restée vraiment... chez elle, qui a bossé à Kerméné, mais qui est restée sur un fonctionnement traditionnel malien. Et elle, je ne sais pas comment elle va faire [rester ou partir après la retraite] enfin franchement car c'est sûr ils vont exploser ses gamins, ils vont étouffer... » [Professionnelle, intermédiaire de l'emploi].

La question de leur éventuel retour préoccupe beaucoup les élus et les professionnels. Quand nous leur demandons comment ils voient l'avenir, s'ils pensent que dans quelques années il n'y aura plus de « Maliens » à Collinée : « Je ne sais pas. Je ne sais pas. Mais pourquoi pas. On a quand même le sentiment que les grands – il y en a quand même qui ont aujourd'hui 22, 23, 24 ans. Ils ont disparu du paysage. Ils sont partis sur Paris. On ne les voit pas. Il y a cette différence culturelle qui fait que... je les comprends, ils se retrouvent pas ici. Autant, ils peuvent se retrouver dans le melting pot de la région parisienne, même si ce n'est pas facile pour eux. Bon, il y a plusieurs reprises. Il n'y a pas cet esprit de racisme, qui existe pas ici. Les gamins dès la maternelle ils sont ensemble. Mais néanmoins, ils ne se sentent pas bien. » [Élu].

Face à l'hypothèse de l'installation des enfants de parents maliens dans la commune, c'est-à-dire qu'ils fassent leur vie à Collinée, un élu répond : « Oui. Oui, on peut l'imaginer. Sauf que... C'est les inquiétudes qu'on a par rapport aux évolutions de leurs comportements [des jeunes]. La famille W., leurs enfants, on va dire que dans les classes il y avait un ou deux maliens. Et que ça se passait bien quand il y avait un gâteau, un anniversaire, tout le monde était ensemble, pas de problème. Dans la rue, tout le monde était ensemble. Aujourd'hui, il y

a le nombre, on voit cet esprit communautaire. Ce qui fait qu'ils arrivent même à rejeter ce qui est blanc. C'est assez impressionnant. Il y a cette culture là. ».

Au-delà de la difficulté à répondre à cette question et à envisager la présence durable des « Maliens » à Collinée, tout se passe comme si les élus, sans oser tenir jusqu'au bout le raisonnement, pensaient que le « problème des jeunes », souvent simplifié au « problème des Maliens », se résoudra avec le « retour » au Mali des parents et le départ des enfants de Maliens. Tous ont pourtant conscience que les « jeunes Maliens » ne connaissent pas, pour la plupart, le Mali et que leur pays est avant tout la France. Le malaise vient du fait que, semble-t-il, ils adoptent à l'échelle de la commune une posture qui consiste à faire de l'étranger un « bouc émissaire », posture que, par ailleurs, ils récuseraient très certainement au niveau national.

IV- Les limites de l'approche interculturelle

La posture dite « interculturelle » est fondée sur l'utopie d'une relation égalitaire entre les différentes « cultures en contact » et l'idée selon laquelle connaître la culture de l'autre, c'est mieux le comprendre et l'accepter. Dans cette perspective, il est également déterminant de connaître sa propre culture pour s'accepter pleinement. Ces quelques mots résument bien la posture interculturelle : *« On peut avoir un terrain d'entente commun. Et c'est mon utopie à moi. C'est-à-dire qu'on peut par ce biais là [la culture], essayer d'amener les gens à avoir un rapport aux autres qui soit harmonieux et peut-être au fil des années, aller un peu plus loin, individuellement dans ce qu'ils sont, dans leur propre culture qu'elle soit bretonne, africaine ou anglaise, qu'on soit tous parfaitement lucides et conscients de ce qu'on est, pour l'accepter. Et une fois qu'on a accepté ce qu'on est, on a tendance à accepter plus les autres »* [Programmateur du centre culturel *Mosaïque*].

A Collinée, comme dans de nombreuses situations dites « interculturelles », les acteurs de la vie sociale ont à cœur de faire se rencontrer les habitants d'origines diverses, à partir notamment d'une programmation culturelle adaptée qui rende intelligible la culture de l'autre. A son arrivée à Collinée en 2004, le programmateur de la salle *Mosaïque* faisait, nous dit-il, le constat suivant : *« Et mon positionnement, ça a été de dire, il y a des groupes qui s'opposent, communautarisme, on peut appeler ça comme ça à un moment donné, qui s'ignorent dans le meilleur des cas, qui travaillent ensemble dans le meilleur des cas, qui s'ignorent dans la majorité des cas et qui s'opposent dans une minorité des cas mais d'une manière assez explicite. Notamment au niveau des jeunes. Et ça, à un moment donné, si la culture pouvait servir de passerelle, faire en sorte qu'on reparte tous avec un vocabulaire commun, en remettant tout à zéro, en disant on est plus en train de se comparer par rapport aux notes à l'école, par rapport à notre couleur, à nos fringues, à nos parents, à notre manière de vivre, on est en train de se comparer par rapport à ma capacité à danser. Toi tu danses, moi je danse, on danse tous quelque chose, a priori, à un moment donné la même chose ».*

En décembre 2005, avec ce souci de la rencontre interculturelle dans un contexte, nous dit-on, de « montée du communautarisme à Collinée », le centre culturel *Mosaïque* a programmé un spectacle musical réunissant des sonneurs bretons et un « chasseur-musicien » malien de la région de Kayes. En amont de la représentation, une rencontre avec ce dernier a réuni une trentaine de jeunes et d'adultes maliens. Pour le programmateur, l'objectif était

double : d'une part, un objectif « *pragmatique* », les inciter à venir au spectacle le lendemain et, d'autre part, une visée plus « *théorique* », à savoir faire découvrir un élément important de la culture peule aux jeunes « Maliens » de Collinée une démarche qui « *consiste à dire "venez découvrir vos traditions que vous avez peut être un peu oubliées"* ».

Le programmateur de la salle *Mosaïque* nous explique que l'ignorance des jeunes de ce pan de leur culture d'origine est en complet décalage avec l'émotion suscitée par l'artiste chez leurs parents. Ce décalage est, selon lui, une des sources du problème de la jeunesse malienne à Collinée. En effet, tout se passe comme si, pour être appréciés par les Collinéens, les jeunes Maliens devaient à la fois connaître leur « culture d'origine » et l'accepter. Cette déperdition de la culture serait certes liée à leur naissance, socialisation et scolarisation en France, mais aussi à la famille qui n'aurait pas fait ce qu'il faut pour la transmettre. Par exemple, il souligne que lors de la rencontre avec le musicien malien, un jeune s'est adressé à lui en bambara. Etonné par cette intervention, notre interlocuteur conclut : « *il a conservé cette tradition là grâce à ses parents. Comme quoi, c'est vraiment un problème de famille pour ainsi dire. Elles ne sont pas toutes égales devant leur culture. Et il a parlé comme il faut, c'est-à-dire avec respect, avec les règles d'usage, à ce chasseur qui mérite le respect* ».

Dans un autre registre, le voyage au Mali organisé à trois reprises par l'association Kayes-Mené a un double objectif : faire connaître aux enfants le « *pays de leur père* » et donner la possibilité aux Collinéens de découvrir le Mali et le mode de vie des Maliens du Mali afin qu'ils puissent comprendre et accepter celui des Maliens de Collinée. C'est, comme le souligne une participante au premier voyage, une « *découverte totale. Ça fait du bien. Quand on voit comment on est chez nous, et là-bas, c'est une remise en question, c'est bénéfique. On comprend mieux ce qui se passe après en France, quand ils arrivent. C'est sûr que pour eux l'adaptation est difficile. Quand les on voit comment ils vivent ici, c'est normal quand on voit là-bas. Ici ils vivent les uns sur les autres alors qu'ils ont la possibilité d'avoir des maisons un peu plus grandes, au moins une ou deux pièces de plus par rapport aux grandes familles qu'ils sont. Non, ils aiment bien être... Ils aiment bien rester grouper entre eux* » [Habitante, 47 ans, ouvrière].

Ainsi, pour nos interlocuteurs, il est tout à fait préjudiciable pour soi [les enfants de Maliens] et pour autrui [les Collinéens] de ne pas connaître « *sa culture d'origine* » et il est nécessaire aux Collinéens pour accepter l'autre [les immigrants maliens et leurs descendants] de connaître « *sa culture d'origine* ». Autrement dit, il convient de valoriser la « *différence culturelle* » à la fois parce qu'elle est source d'enrichissement mutuel et parce qu'elle offre une explication satisfaisante aux comportements jugés « *déviants* ».

Or, pour la sociologie des relations interethniques, la notion de « *différence culturelle* » est une notion piégée. En effet, la perception de la différence s'accompagne d'une hiérarchisation implicite de la « *culture* » de l'autre – le minoritaire – par rapport à la référence culturelle du majoritaire. En effet, si la différence culturelle est le plus souvent perçue comme positive et enrichissante et la posture « *interculturelle* » qui consiste à valoriser l'échange culturel et la compréhension mutuelle est généralement plébiscitée, il n'en demeure pas moins que toutes deux appellent un référent, celui du majoritaire, du dominant. Autrement dit, celui qui est perçu à travers sa différence n'est jamais le majoritaire, mais le minoritaire

[en l'occurrence les « Maliens »]. Au fond, la posture interculturelle, en particulier celle adoptée à Collinée, n'ébranle pas la relation de domination, elle donne l'illusion que les deux parties sortiront changées de la rencontre par l'apport réciproque du meilleur de la culture de l'autre. Par exemple, le choix d'un spectacle mettant en scène des sonneurs bretons et un « chasseur-musicien » malien nous suggère deux remarques : 1. C'est le « majoritaire » - représenté ici par le programmateur de la salle *Mosaïque* - qui, en mettant en avant la figure du chasseur, *décide* en quelque sorte de ce qu'est la « culture malienne traditionnelle » et 2. La rencontre entre deux musiciens, l'un Malien et l'autre Breton, n'ébranle pas la conviction que dans le domaine artistique de la musique *traditionnelle* en Bretagne, la musique bretonne fait office de référence. Autrement dit, le spectateur pourra avoir apprécié la prestation du musicien malien, mais il est probable que cette rencontre n'ait en rien modifié son idée première que la musique bretonne est « supérieure » à la musique malienne. D'une façon plus générale, si l'enjeu de ce type de spectacle est de faire découvrir aux jeunes de parents maliens et aux Collinéens un pan de la « culture malienne », il conduira à ce type d'évaluation par rapport à une référence implicite, ce qui ne sera pas le cas, nous semble-t-il, si l'on n'y met pas d'autre enjeu que le plaisir d'écouter une musique de qualité.

De plus, le « majoritaire » est le seul à avoir le pouvoir de se nommer à travers une identité multidimensionnelle (professionnelle, par rapport à sa classe d'âge, à son genre (homme ou femme), etc.) et à pouvoir jouer avec cet ensemble de définitions. Le majoritaire n'est pas perçu comme porteur de culture, tandis que le minoritaire est sans cesse renvoyé à la sienne, seul élément de son identité. L'approche interculturelle a tendance à ne voir que la culture de l'autre et pas d'autres aspects des individus. Or, les individus d'origine étrangère sont aussi des hommes ou des femmes, des jeunes ou des vieux, des ouvriers ou des commerçants, des artisans ou des salariés, des actifs ou des retraités, etc.

Certes, il existe des traits culturels différents, mais la question que l'on se pose en sociologie, et en particulier en sociologie des relations interethniques, est leur usage, c'est-à-dire comment ils sont interprétés et utilisés dans des situations sociales. Par exemple, nous nous demandons pourquoi à certains groupes sociaux qualifiés de « issus de l'immigration » est accolée l'étiquette de « deuxième génération », « troisième génération », quatrième, cinquième, etc. car il n'y a pas de raison que cela s'arrête.

A Collinée, on pourrait dire que la différence culturelle (c'est-à-dire la perception de traits culturels comme un problème), c'est la différence des « jeunes Maliens ». Or, dans un autre contexte, dans une autre situation, par exemple dans des quartiers dits « périphériques » à Vannes, Rennes ou Quimper, le problème serait celui des « femmes turques », voilée et dominées par leur mari¹⁷. A Collinée, il y a un certain nombre de familles turques, et personne, à notre connaissance, ne les considère comme un problème, au contraire, beaucoup les perçoivent comme très bien intégrées car, par exemple, elles ont adopté les normes occidentales en matière de logement, ont l'esprit d'entreprise et font peu parler d'elles.

Dans une certaine mesure, désigner les enfants de Maliens comme des « jeunes d'origine malienne » relève déjà de la stigmatisation. En effet, comme le souligne Véronique

17. Anne Y. Guillou et Matrine Wadbled, *Migrations turques en Bretagne*, rapport Addrás / Fasild, juin 2004.

De Rudder, « origine, comme culture ou ethnie, officient comme euphémisme de "race" »¹⁸ et en faire usage revient à essentialiser la différence, c'est-à-dire la considérer non pas comme une construction sociale contingente par une situation et un contexte particuliers, mais comme une donnée naturelle, immuable. Le même processus est à l'œuvre derrière la valorisation systématique de l'« appartenance culturelle » des « Maliens », comme si elle les définissait entièrement, en dehors de toute relation sociale. Cela revient à leur prêter un « instinct communautaire » très développé les plaçant en dehors de la citoyenneté républicaine, donc du principe de l'égalité formelle. Par exemple, il est courant à Collinée d'entendre que les difficultés scolaires des enfants de Maliens sont liées soit à leur « culture d'origine » (en particulier la langue et l'éducation) soit à leur identité « problématique » « *entre ici et là-bas* ». Ce type d'explication exclut les responsabilités éventuelles du système éducatif et plus globalement de la société d'accueil.

V- De l'usage de la notion de « seuil de tolérance »

Un argument revient également très souvent dans la bouche de nos interlocuteurs, celui du « seuil de tolérance aux étrangers », c'est-à-dire l'idée qu'à partir d'une certaine proportion d'étrangers au sein d'une population donnée – en l'occurrence les « Maliens » à Collinée –, des tensions entre les deux « communautés » ou des problèmes sociaux apparaissent. A Collinée, cela peut prendre la forme du retrait des enfants du collège par les parents et du sentiment exprimé que « *tout est fait pour les Maliens* ». Au fond, cette idée traduit l'idéologie selon laquelle « à dose "homéopathique" l'étranger est "noyé" dans la population française, qu'il est amené à s'"adapter", c'est-à-dire à se conformer aux usages majoritaires et qu'en tout cas, il disparaît comme étranger culturel, mais qu'au contraire à dose plus importante il forme objectivement un groupe dont les comportements sont ressentis par les Français comme une gêne, voire comme une agression »¹⁹. A Collinée, ce sentiment de gêne face au *trop* grand nombre de « Maliens » est assez largement exprimé, par exemple : « *la génération précédente, ils étaient moins nombreux et le mélange se faisait plus facilement. Là on a une génération qui est au collège actuellement, les enfants d'origine malienne sont nombreux et dès qu'ils se retrouvent en groupe ils s'approprient facilement le lieu* » [Elu].

Cet argument tire sa force de l'évidence, beaucoup se reconnaissent dans cette expression de « bon sens ». Or depuis les années 1975-1980 que cette notion est largement utilisée en France, aucun scientifique n'a été capable de déterminer ce « seuil critique » - est-ce 10 %, 15 %, 25 %, 50 % ? - personne ne le sait. Si cette notion n'a pas d'ancrage scientifique, cela n'empêche pas, bien sûr, les acteurs sociaux d'en faire usage.

Le recours à cette notion a ceci de *pratique* qu'elle est une explication qui se suffit à elle-même : s'il y a des problèmes à Collinée, c'est qu'il y a *trop* de Maliens. Elle évite de s'interroger sur les conditions dans lesquelles apparaissent les tensions, voire les conflits entre les différents groupes de la commune. En effet, il est important, comme le souligne Véronique De Rudder, « de savoir au sein de quelle population initiale ont été implantés les immigrants et

18. Véronique De Rudder, « Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivés... », *Journal des anthropologues*, n° 72-73, 1998, p. 34.

19. Véronique De Rudder, « La tolérance s'arrête au seuil », *Pluriel*, n° 21, 1980, p. 3.

quels étaient, antérieurement à leur arrivée, les tensions qui la traversaient ou l'opposaient à d'autres groupes sociaux »²⁰. Or, il semble que Collinée ait connu un fort clivage droite/gauche et paysans/ouvriers, il n'est donc pas impossible que ces anciennes tensions aient pesé sur l'accueil et le traitement de la population malienne.

En outre, les représentations que les groupes se font d'eux-mêmes et des autres sont d'autres facteurs à prendre en compte dans l'explication des tensions. En effet, « la source réelle de conflit tient moins souvent à la quantité d'étrangers au sens strict, qu'à l'altération de l'image que les habitants ont et veulent donner d'eux-mêmes : l'implantation d'immigrés les dévalue, les ravale, en quelque sorte, au même rang social qu'eux, ou risque de le faire »²¹. Ainsi, à Collinée, les Maliens représentent pour les autres groupes – les « natifs » et les « nouveaux venus » - un miroir d'eux-mêmes : ils sont comme la majorité des « Collinéens » des ouvriers travaillant à l'usine Kermené et partagent avec eux sensiblement la même condition sociale.

Mais l'étranger représente aussi la figure d'une relation sociale mêlant distance et proximité, caractérisant ainsi une « extériorité relationnelle » essentielle à la cohésion du groupe dans son ensemble. Aussi, la population malienne ne renvoie pas seulement aux « Collinéens » une image négative d'eux-mêmes. Par cette idée de « seuil de tolérance », les Collinéens semblent exprimer une ambivalence vis-à-vis des étrangers : entre crainte de leur ressembler et sentiment que leur présence est par exemple bonne tant pour l'économie locale que pour le dynamisme démographique de la commune. En revanche, ils attendent des Maliens qu'ils fassent tous les efforts « *pour s'intégrer* » et leur part dans la population collinéenne (10 %) est considérée comme un obstacle à leur intégration.

Or exiger des seuls immigrants qu'ils « s'intègrent », que ce soit à l'échelle d'une nation, d'une grande ville ou d'une commune rurale comme Collinée, rend extrêmement difficile les interrogations sur les conditions d'accueil des nouveaux venus et la mise en œuvre concrète de l'égalité de traitement. A Collinée, la question de l'intégration ne s'est pas véritablement posée pour les parents, en revanche, pour les enfants, elle est extrêmement présente. Dans le même temps, nombre de nos interlocuteurs conviennent que parler d'intégration pour eux n'a pas beaucoup de sens dans la mesure où ils sont nés en France. Or malgré cette objection conséquente, les enfants sont globalement traités comme s'ils venaient d'arriver (*cf.* partie III). Le véritable enjeu pour l'ensemble de la commune est précisément d'agir sur les institutions pour assurer à ces enfants l'égalité de traitement, un objectif qui suppose d'envisager les questions de racisme et de discrimination.

20. *Ibid.*, p. 11.

21. *Ibid.*

Conclusion - Comment appréhender les questions de racisme et de discrimination à Collinée ?

A Collinée, les questions de racisme et de discrimination sont difficiles à poser. Nous avons précédemment montré que l'usage des notions de « communauté malienne » et de « seuil de tolérance » ainsi que l'approche interculturelle n'engageaient pas à appréhender la situation des « Maliens » en ces termes. D'une façon plus générale, la société française est réticente à passer du paradigme de l'intégration (les immigrés doivent faire l'effort de s'intégrer à la société globale) à celui de la discrimination (la société dite d'accueil se doit d'assurer l'égalité de traitement entre tous les citoyens français) parce que cela revient à reconnaître que le principe d'égalité formelle n'est pas suivi d'effet dans la réalité, loin s'en faut.

En guise de conclusion à ce diagnostic, nous avancerons quelques éléments permettant d'expliquer pourquoi il est si difficile d'aborder avec les Collinéens, quels qu'ils soient, le sujet du racisme et *a fortiori* de la discrimination. Avant cela, il est important de replacer cette réflexion dans le contexte plus large de la société française.

I- Émergence en France de la problématique de la discrimination en raison de l'origine réelle ou supposée

Avec l'émergence de ce que l'on appelle couramment la « seconde génération de l'immigration », née et/ou socialisée en France, et le constat que celle-ci fait l'objet d'un traitement différencié²², la question de l'immigration et de l'intégration est de plus en plus souvent abordée sous l'angle des discriminations. La moins bonne réussite sociale des immigrés était couramment justifiée par la culture considérée comme plus ou moins proche de la très hypothétique culture « française ». L'approche en terme de discrimination cesse de faire des immigrés les seuls responsables des échecs de l'« intégration » et pointent les responsabilités de la société d'accueil.

Il ne faut pas confondre « racisme » et « discrimination ». Le racisme est, à l'origine, une doctrine et une théorie postulant l'existence des « races » et leur inégalité. Cette idéologie, juridiquement condamnée dans les sociétés démocratiques, revêt une connotation morale extrêmement forte. Or, comme le souligne Olivier Noël, « la notion juridique de discrimination indirecte (que la sociologie nommera plus volontiers « systémique ») montre bien que l'acte discriminatoire recouvre des faits (c'est-à-dire une situation objectivement discriminatoire) qui ne recourent pas toujours les représentations sociales qui l'ont fondé »²³. Autrement dit, il est possible de discriminer sans être raciste et d'être raciste sans discriminer.

22. Une première enquête réalisée en 1992 (Mobilité Géographique et Insertion Sociale, sous la direction de Michèle Tribalat de l'INED) met au jour ces discriminations.

23. Olivier Noël, « Comment prévenir les discriminations raciales à l'emploi en France ? », *Hommes et Migrations*, n° 1246, novembre-décembre 2003, pp. 44-52.

Si les deux termes ne sont pas équivalents, en revanche, on peut dire que la discrimination est l'expression en acte d'un « rapport social raciste ». Il convient alors de distinguer un certain nombre de formes de discrimination qui se combinent entre elles dans les situations réelles. Ainsi faut-il différencier les discriminations directes et les discriminations indirectes (ou systémiques). Les premières sont volontaires, intentionnelles et ont pour objectif d'exclure ou de traiter défavorablement quelqu'un au motif qu'il est noir ou maghrébin, qu'il s'agit d'une femme ou d'un homosexuel, etc. Les avancées législatives font que ce type d'attitudes est moins fréquent ou du moins plus caché car condamné par la loi ²⁴.

La discrimination indirecte est le résultat de pratiques individuelles ou collectives, éventuellement institutionnelles, qui défavorisent certaines personnes ou certains groupes, et ce en dehors de toute intentionnalité. Un exemple simple : la pratique, qui a perduré pendant très longtemps à EDF, de la priorité d'embauche des enfants du personnel pour les emplois saisonniers. La combinaison de la clause de nationalité pour l'accès à cette entreprise du secteur public et le fait de réserver les emplois aux enfants du personnel aboutit à une situation qui n'a pas pour objectif d'empêcher les enfants d'immigrés étrangers d'accéder à l'entreprise, mais qui produit ce résultat. En effet, si on regarde les effectifs des jeunes recrutés l'été sur plusieurs années, on observe que les enfants d'immigrés étrangers y sont totalement absents. Or, la plupart étant Français, il ne peut leur être opposé, à l'inverse de leurs parents, la clause de la nationalité, d'autant plus qu'il s'agit de remplacement d'été. Bien évidemment, ni les organisations syndicales, ni la direction d'EDF n'avaient cet objectif, il s'agissait davantage pour eux de défendre un acquis social au sein de l'entreprise.

Ainsi les statistiques sont-elles fort utiles pour mettre au jour des discriminations indirectes, encore faut-il pouvoir les produire, ce qui, dans le contexte français, est extrêmement difficile. Néanmoins, certains démographes y sont parvenus, par exemple, Michèle Tribalat avec, en 1992, son enquête MGIS (Mobilité Géographique et Insertion Sociale) ²⁵. Elle établit notamment que les jeunes nés en France de parents algériens ayant un

24. Ainsi, la loi du 16/11/2001 a-t-elle fait évoluer le Code du travail (l'article L122-45) en faisant entrer des éléments du droit européen dans le droit national. Article L122-45 : Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison **de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme ou, sauf inaptitude constatée par le médecin du travail dans le cadre du titre IV du livre II du présent code, en raison de son état de santé ou de son handicap.**

25. L'objet de cette enquête dirigée par Michèle Tribalat (Ined) au début des années 1990 concerne l'assimilation des populations immigrées. Celle-ci est vue à travers une série d'indices tels que les pratiques matrimoniales, le rapport à la nationalité et à la citoyenneté française, les pratiques linguistiques, la sociabilité, les pratiques religieuses, etc. L'hypothèse de travail postule l'existence de comportements hétérogènes suivant le pays de naissance. L'enquête repose sur la construction d'un échantillon aléatoire divisé en trois groupes : un échantillon d'immigrés – pour des raisons essentiellement budgétaires, sept pays ou groupes de pays représentant près de 70 % de la population des immigrés ont été choisis : l'Algérie (1 519 questionnaires exploitables), l'Espagne (1 512), le Maroc (1 395), le Portugal (1 421), la Turquie (1 600), l'Afrique noire (850) et l'Asie du Sud-Est (722) –, un échantillon de jeunes nés en France, d'origine étrangère – limité, pour des raisons techniques, à des individus de moins de trente ans d'origine algérienne (814 questionnaires exploitables), espagnole (598) et portugaise (509) – et un « échantillon témoin » représentatif de la France entière (1 882).

niveau égal ou supérieur au BAC sont au chômage pour 32 % d'entre eux contre 17 % pour ceux nés de parents portugais et 15 % en moyenne. Si des discriminations directes existent, à n'en pas douter, dans le domaine de l'accès à l'emploi des jeunes « issus de l'immigration », le véritable enjeu est très certainement celui des discriminations indirectes car la discrimination ne saurait être limitée à la discrimination directe, intentionnelle et inter-individuelle. Une telle approche suppose donc d'inverser la perspective : ce n'est plus l'action en elle-même qui est prohibée, mais son résultat.

II- Les questions taboues du racisme et de la discrimination à Collinée

A Collinée, comme partout ailleurs en France, les mécanismes de la discrimination indirecte sont difficiles à mettre au jour, mais il est certain que la stigmatisation dont sont l'objet les « Maliens », et au premier rang les enfants de Maliens, combinée à d'autres facteurs plus structurels, en font partie. Appréhender la question de la discrimination et de son corollaire la lutte contre les discriminations suppose donc une prise de conscience quant aux effets négatifs de la généralisation à tout un groupe du comportement d'un seul individu.

La question du racisme à Collinée est taboue, surtout pour les « majoritaires » qui prononcent le mot avec parcimonie. Quand ils le font, c'est pour renverser le mécanisme de la « racisation » et accuser les « Maliens » d'être racistes envers les « blancs ». Soulignons que l'usage de ce terme se fait de manière restrictive et ne renvoie souvent qu'à des actes racistes, à la violence raciste. En fait, l'opinion raciste, l'idéologie raciste n'est pas considérée comme du racisme. Notons parfois une grande ambiguïté vis-à-vis de cette notion qui consiste à regretter la stigmatisation (et non le racisme) dont sont l'objet les Maliens, surtout les jeunes, tout en considérant qu'ils ne sont pas pour rien dans ce qui leur arrive : *« Je n'ai jamais entendu parler de racisme ou d'un malaise vis-à-vis d'eux [les Maliens]. Et les Turcs c'était pareil. Je n'ai jamais entendu en parler en tout cas. Je ne sens pas non plus dans la population... et je pense que c'est maintenant avec éventuellement les jeunes, je pense que c'est plus ça, il va y avoir peut-être un problème parce que si ces jeunes continuent à s'isoler tout en faisant ce qu'ils font, de temps en temps... évidemment, si y'en a deux à avoir fait ça, les autres, on les regarde, bon... Je suis arrivée à Shopi au moment où la caissière avait des problèmes avec ce petit groupe... oui, mais ça suffit »* [Mme B., habitante].

III- Le point de vue des « racisés » : entre affirmation vigoureuse et négation du racisme

Certains expriment assez spontanément le racisme qu'ils ressentent. C'est à propos des enfants que notre interlocutrice réagit vigoureusement quand nous lui disons que nous avons entendu parlé de tension entre les « enfants blancs » et les « enfants noirs » à Collinée : *« A Collinée, il y a des parents qui sont racistes. Quant à nous, un Noir il naît avec des violences... Si quelqu'un te dit quelque chose, vraiment ça t'a fait mal, la seule chose c'est de lui mettre une gifle ou un truc comme ça pour monter que vraiment ça m'a fait mal au cœur ou de cracher sur la personne, non la personne est obligée de se défendre. Quand on provoque les jeunes, c'est obligé qu'ils répondent. [...] Il y a certains Noirs qui sont calmes, certains peut-être qui ne sont pas calmes. Mais on ne se laisse pas marcher sur les pieds ! Les*

gens d'ici ils ont du mal à comprendre ça – dire "ce sont les immigrés, tu te laisses insulter par un Blanc, tu laisses, tu suis ton chemin", non [...] ».

D'autres ont tendance à ne pas reconnaître qu'ils sont victimes de racisme et cherchent d'autres explications, voire justifient la position des « racistes », avant de se rendre à l'évidence. Là encore, l'élément déclencheur de l'expression d'un racisme subi est la question des enfants. Dans une certaine mesure, cette attitude traduit l'idée qu'en tant qu'« invités », les parents maliens quelque peu résignés se doivent d'accepter leur sort en France, tandis qu'ils ne le permettent pas pour leurs enfants – dont la majorité ont acquis la nationalité française et ont vocation à vivre en France.

Concernant les extraits d'entretien reproduits ci-contre, soulignons qu'il ne faut pas négliger la volonté des Maliens de faire plaisir à un interlocuteur « blanc » en lui déclarant qu'il n'y a pas de racisme de Collinée. En effet, contrairement à la posture du sociologue qui consiste à approfondir avec l'interviewé différents thèmes, les relations quotidiennes entre habitants de Collinée sur le mode du « bonjour-bonsoir » ou la relation formelle élus/administrés n'engagent pas forcément à approfondir la discussion, surtout s'il s'agit d'un sujet dérangeant comme le racisme.

« Q : Comment s'est passée l'arrivée à Collinée ?

Au début c'était dur. C'est dur d'aller à l'étranger, de se séparer de ses parents. Surtout à Collinée, je ne connaissais personne. Avant moi, il y avait quelques femmes maliennes. On vient de la même région mais on ne se connaissait pas. On s'est connu ici. Maintenant on a adapté ici petit à petit. Avec la population ici, il n'y a pas de problèmes. On s'entend bien avec la population. Disons que question de racisme, on ne connaît pas nous, à Collinée.

Q : Donc, il n'y a pas de racisme à Collinée ?

Non, nous on ne connaît pas ça. On est bien ici, on s'entend avec tout le monde, oui.

Q : Quand vous avez travaillé à Kermené, comment ça se passait avec les autres ouvriers ?

Ça s'est bien passé. Ce que je vous avais dit, nous, on n'a pas eu de problèmes, de difficultés avec les gens de Collinée, même les alentours. On est accepté partout, même au boulot pareil. On n'a pas eu problèmes, question de couleur, non.

Q : Comment ça s'est passé au début avec les gens de Collinée ?

Au début, on voyait les Noirs à travers la télé. Donc...c'était en été 1976, vous savez avec la sécheresse, si bien qu'il y avait de la curiosité. Il y avait des gens qui venaient de loin pour nous voir. Parce qu'ils n'avaient jamais approché un Noir...

[Plus loin dans l'entretien à propos des immeubles de La Bosse].

Ce n'était pas uniquement fait pour des étrangers. Avant la plupart ils habitaient La Bosse, on habitait avec les Blancs ici. Une fois qu'ils [les Maliens] ont fait venir leur femme, les Français commencent à partir. Jusqu'à présent, la moitié ici ce sont des Français. Il y a 24 appartements, il y a beaucoup de Français.

Q : Vous avez le sentiment que lorsque vos familles sont arrivées, les Français sont partis ?

La plupart oui, la plupart non parce qu'il y en a d'autres qui viennent.

Q : Qu'est-ce que vous voulez dire, ils ne veulent pas vivre avec des Africains à côté d'eux ?

Non, non, c'est pas ça. Il y en a qui disent, parce qu'il y a beaucoup d'enfants, il y a du bruit, je les comprends. On les comprend, parce qu'on peut pas contrôler tous les enfants. Surtout en été, tu viens, tous les enfants sont dehors, ça crie ; il y en a qui ne supportent pas. Ceux qui supportent pas, ils s'en vont. Si non c'est pas une question de racisme c'est pas ça.

[Plus loin encore] Q : « On entend dire que les enfants vont prendre les mauvaises habitudes de la banlieue. Qu'en pensez-vous ?

- Mme : Nos enfants vont à Paris, ils n'ont pas pris des mauvaises habitudes. Ça dépend de là où ils vont en banlieue et des enfants qu'ils fréquentent [...] Pour moi, ce n'est rien ça, c'est l'enfance. Parce que même les Blancs... Ceux qui disent ça, ils ont séparé les Blancs et les Noirs. Les Blancs aussi font des bêtises ! Mais comme eux, ils ont la peau noire, ils disent les Noirs, les Noirs... mais sinon, tous les enfants, ils font les mêmes bêtises. Moi je ne dis pas que mes enfants ne font pas de bêtises. On ne peut pas dire que les enfants ne font pas de bêtises. On peut dire qu'on n'a pas vu ou bien qu'on n'a pas entendu, sinon tous les enfants font des bêtises. Eux ils font la différence... il y a des gens qui nous disent ça "Que les enfants noirs ont fait ça". Nous on dit "quels enfants noirs ? On ne veut pas entendre que vous dites enfants noirs. Il faut dire leur prénom. Il faut définir quel enfant".

- M. : tous les enfants n'ont pas le même caractère. Il y en a qui sont brutaux, il y en a qui sont gentils... alors quand on entend, on ne dit pas face à nous. Ça circule entre eux, même s'il y a un des parents qui arrivent, ils se taisent. Il faut tomber sur eux, il faut les surprendre. Il faudrait qu'il s'adresse à nous... au début, nous on intervenait quand les enfants faisaient des bêtises chez les commerçants. On leur a dit, maintenant il ne faut pas que vous dites "tous les enfants". Celui qui fait des bêtises, dans le magasin ou bien n'importe où, on le punit. [...]

- Mme : Ils disent "les enfants noirs, les enfants noirs", parce qu'ils ne connaissent pas leur prénom, leur nom de famille. S'ils connaissent leur prénom ou leur nom de famille, ils peuvent dire "un tel a volé ou un tel a fait ça". C'est ça qui nous salit partout parce qu'ils ne différencient pas les enfants. Je sais qu'il y a une femme peut-être de mon âge, elle a volé à Shopi, mais on n'a pas entendu "une femme blanche a volé". Si c'était une Noire, mon dieu ça, "une femme noire a volé". ».

Préconisations

D'une façon générale, nous avons constaté au cours de ce diagnostic un changement dans les discours et dans les pratiques sociales, qu'elles soient du fait de professionnels, d'élus, de bénévoles associatifs ou de simples habitants de Collinée. En effet, pour nos interlocuteurs, les entretiens et les réunions du comité de pilotage ont été l'occasion d'analyser avec nous leurs pratiques et attitudes, notamment (mais pas seulement) vis-à-vis des Maliens et de leurs enfants. S'il y a des effets que nous ne pouvons mesurer à ce jour – en particulier, les représentations et les pratiques individuelles dans la relation de face-à-face –, en revanche quelques décisions ou projets sont, nous semble-t-il, directement imputables au diagnostic. Ainsi, les élus ont-ils été réceptifs à notre « mise en garde » des effets stigmatisants, voire discriminants, de la convocation à la mairie de tous les parents maliens, alors qu'un seul enfant était concerné ainsi que l'importance de prendre une sanction équitable pour un délit avéré quel que soit le jeune incriminé. La question de l'accompagnement scolaire a fait l'objet de nombreuses réflexions cette année et nous constatons avec satisfaction le renforcement du partenariat école / bénévoles de l'aide-aux-devoirs et la décision de repérage par les institutrices des enfants en difficultés. De la même façon, le souhait évoqué par l'animatrice jeunesse de se rapprocher des parents et des jeunes et de revoir le fonctionnement du local jeunes témoigne du caractère réflexif de ce travail.

Au regard de nos observations, il nous semble pertinent de faire les préconisations suivantes :

I- Pour l'accueil des « étrangers » à Collinée

Sans remettre en cause le projet légitime de rendre la commune attractive aux classes moyennes par des propositions de « logements verts », il semble que l'accueil de tous, y compris des nouveaux travailleurs précaires de Kermené, soit un enjeu important pour la cohésion de la commune. L'accueil pourrait prendre plusieurs formes :

- La cérémonie des vœux du Maire est un temps fort de la vie collinéenne, elle pourrait faire l'objet d'invitation ciblée et personnalisée pour les nouveaux arrivants.
- Une rencontre pourrait être organisée pour présenter la commune aux nouveaux arrivants (services, administrations, loisirs, vie associative, aide aux devoirs, etc.) avec un accent mis sur la vie associative. En effet, les acteurs associatifs de la commune remarquent la très faible participation aux associations des nouveaux venus, mais aussi leur absence aux événements festifs qu'elles proposent. Or, l'envie de l'engagement associatif n'est pas donnée à tout le monde, elle dépend beaucoup de l'environnement familial plus ou moins propice à ce type d'expression publique. Prendre le temps de bien expliquer ce qui est fait dans les associations et les bénéfiques que chacun peut en tirer en terme d'épanouissement personnel peut favoriser à terme la dynamique de la commune.

II- Pour la participation des différents acteurs de la commune

- Des rencontres mensuelles ou bimestrielles pourraient réunir la population collinéenne dans toute sa diversité : jeunes/vieux, étrangers/natifs, hommes/femmes, professionnels/habitants, élus/administrés, etc. où seraient abordés des sujets de la vie quotidienne : travail, logements, loisirs, école, santé, etc. où chacun pourrait exprimer ses besoins, mais où les élus et professionnels seraient présents pour expliquer, le cas échéant, pourquoi tel projet est réalisable et pourquoi tel autre ne l'est pas. En effet, lors de l'atelier du 23 septembre, des participants ont pu parler – aussi librement que le permet ce type de rencontre – de ce qui, au quotidien, leur pose problème ou question, ou au contraire de ce qui est bien à Collinée. Il serait intéressant de définir un thème par rencontre et de prévoir la participation d'un élu et/ou d'un professionnel car il est important de renforcer le dialogue entre les élus et les citoyens à Collinée.
- Ces rencontres pourraient permettre d'aborder indirectement des thèmes comme la parentalité, souvent maladroitement amenées. En effet, proposer d'emblée des rencontres sur ce sujet est fréquemment perçu par les intéressés comme une façon de leur signifier qu'ils sont de « mauvais parents ».
- Ces rencontres pourraient aussi commencer par la projection d'un film documentaire, propice à la discussion.
- Un conseil municipal de jeunes pourrait donner l'occasion de nouer le dialogue entre les jeunes et les adultes. S'adresser à des enfants dès l'école élémentaire pourrait aussi leur apprendre le « métier » de citoyen et leur donner leur place d'acteur à part entière dans la commune. Intégrer dans ce conseil les enfants de toute la population locale dans sa diversité semble pertinent pour construire la cohésion sociale nécessaire à Collinée.

III- Pour la formation des acteurs (élus, professionnels de l'action sociale, enseignants, bénévoles associatifs, etc.)

Le thème suivant pourrait être abordé :

- « Quelle prise en compte des cultures dans l'intervention auprès des immigrés et leurs descendants ? » Pour bien comprendre les processus de la migration (intégration, assimilation, acculturation, différence culturelle, culture d'origine), mais aussi les mécanismes de racisation et de discrimination indirecte. Des travaux de recherche sur l'école pourraient servir d'exemples et de bases à la discussion et l'échange de pratiques.

Bibliographie

- Tewfik Allal, Jean-Pierre Buffard, Michel Marié et Tomaso Regazzola, *Situations migratoires. La fonction miroir*, Paris, Ed. Galilée, 1977.
- Véronique De Rudder, « Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivés... », *Journal des anthropologues*, n° 72-73, 1998.
- Brigitte Fichet, « Étranger », *Pluriel Recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, n° 4, 1996.
- Anne Guillou et Martine Wadbled, *Migrations turques en Bretagne. Rennes, Vannes et Quimper*, rapport, Addrás / Fasild, 2004.
- Valérie Michel., *L'intégration d'une communauté étrangère en milieu rural : la communauté malienne à Collinée*, mémoire de maîtrise de géographie, Université Rennes 2, 1999, sous la direction de R. Séchet.
- Olivier Noël, « Comment prévenir les discriminations raciales à l'emploi en France ? », *Hommes et Migrations*, n° 1246, novembre-décembre 2003.
- Christian Poiret, *Familles africaines en France, ethnicisation, ségrégation, communalisation*, Thèse pour le Doctorat de sociologie, Paris VII, 1996.
- Karine Renault, *Travailleurs africains en milieu rural*, mémoire de maîtrise de sociologie, Université Rennes 2 / Ceriem, 1992, sous la direction de D. Cuche.
- Georg Simmel, « Digression sur l'étranger » [1908], in : Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (éds.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier-Montaigne (coll. « Champ urbain »), 1984.
- Michèle Tribalat (dir.), *Cent ans d'immigration, étranger d'hier, Français d'aujourd'hui*, Paris, PUF/INED, 1991.
- Michèle Tribalat, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et les enfants*, Paris, La Découverte, 1995.